

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Présentation du rapport	
Notre entreprise	
Environnement de marché et modèle économique	
Faits marquants en 2024	
Message du P-DG	
Gestion du développement durable de l'entreprise	
Analyse de double matérialité et impacts, risques et opportunités (IRO)	
Implication des parties prenantes	
Stratégie et politiques de développement durable	

Changement climatique et énergie	30
Évaluation des émissions de gaz à effet de serre en 2024	
Empreinte carbone de nos cellules de batterie	
Plan d'action	
Analyse des risques liés au changement climatique	

Construire une chaîne de valeur responsable	40
L'impact environnemental de nos activités	
Approvisionnement responsable	
L'économie circulaire	
Nos collaborateurs	58
Présentation de nos effectifs	
Santé et sécurité	
Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)	
Diversité, équité, inclusion	
Dialogue social	
Formation	

Communautés et partenariats	78
Communautés	
Consommateurs et utilisateurs finaux	
École de la batterie (EDLB)	
Projets et partenaires	
Activité responsable	86
Conduite des affaires	
Politique d'alerte	
Cybersécurité et utilisation des systèmes informatiques	

Annexes	95
A. Publication de reporting	
B. Méthodologie d'évaluation de double matérialité	
C. Autres indicateurs CSRD	
D. Déclaration du devoir de vigilance en matière de développement durable	
E. Normes transversales— exigences de publication	
F. Indices des normes GRI	
G. Indices des normes TCFD	
Glossaire	107
Liste des acronymes	110

Introduction

Présentation du rapport

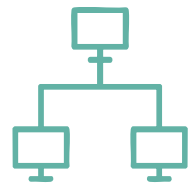
Née de la volonté de décarboner la mobilité en Europe,

Verkor s'engage résolument en faveur du développement durable en promouvant une mobilité électrique responsable.

Ce rapport présente la performance ESG (enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance) de l'entreprise. Il met en exergue les impacts, les risques et les opportunités (IRO) connexes, ainsi que les mesures prises pour y faire face.

Conformément aux exigences de la Directive sur les rapports de développement durable des entreprises (Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD), nous avons intégré autant de critères que possible pour tendre vers une pleine conformité réglementaire d'ici à 2028 pour l'année de reporting 2027. La directive CSRD renforce les normes de reporting environnemental, social et de gouvernance (ESG) afin d'améliorer la transparence et la comparabilité des informations des entreprises. En harmonisant notre reporting avec ces normes, nous donnons la preuve de notre engagement en faveur de la transparence et de notre motivation à poursuivre une activité durable.

Ce rapport couvre les aspects suivants :



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

La direction de l'entreprise et nos engagements en matière de développement durable ; les enjeux importants, impacts, risques et opportunités (IRO) que l'entreprise a identifiés et doit prendre en compte dans sa stratégie, ainsi que les attentes des parties prenantes.



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIE

Nos efforts pour réduire notre empreinte carbone et nous adapter au changement climatique ; les indicateurs clés de performance dans l'énergie et les gaz à effet de serre, ainsi que les progrès réalisés pour atteindre nos objectifs.



CHAÎNE DE VALEUR RESPONSABLE

Les initiatives que nous menons pour améliorer les conditions de travail, promouvoir les droits de l'homme et atténuer les impacts environnementaux de notre chaîne de valeur.



NOS COLLABORATEURS

Nos effectifs et nos plans d'action pour assurer la santé et la sécurité, améliorer les conditions de travail et renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion.



COMMUNAUTÉS ET PARTENAIRES

Les relations avec les communautés dans notre chaîne de valeur, et avec les consommateurs et les utilisateurs finaux ; notre participation à des projets visant à développer l'industrie de la batterie en Europe ; l'évaluation annuelle de l'Ecole de la Batterie (EDLB).



ACTIVITÉ RESPONSABLE

Notre cadre de gouvernance, notamment les politiques et les procédures que nous avons mises en place pour garantir une conduite éthique et responsable des affaires, ainsi que la cybersécurité et la protection des données.

En publiant ce rapport, nous réaffirmons notre engagement à apporter une contribution responsable à la transition énergétique.

Nous sommes convaincus qu'un processus d'amélioration continue est nécessaire pour l'avenir à long terme de notre entreprise.

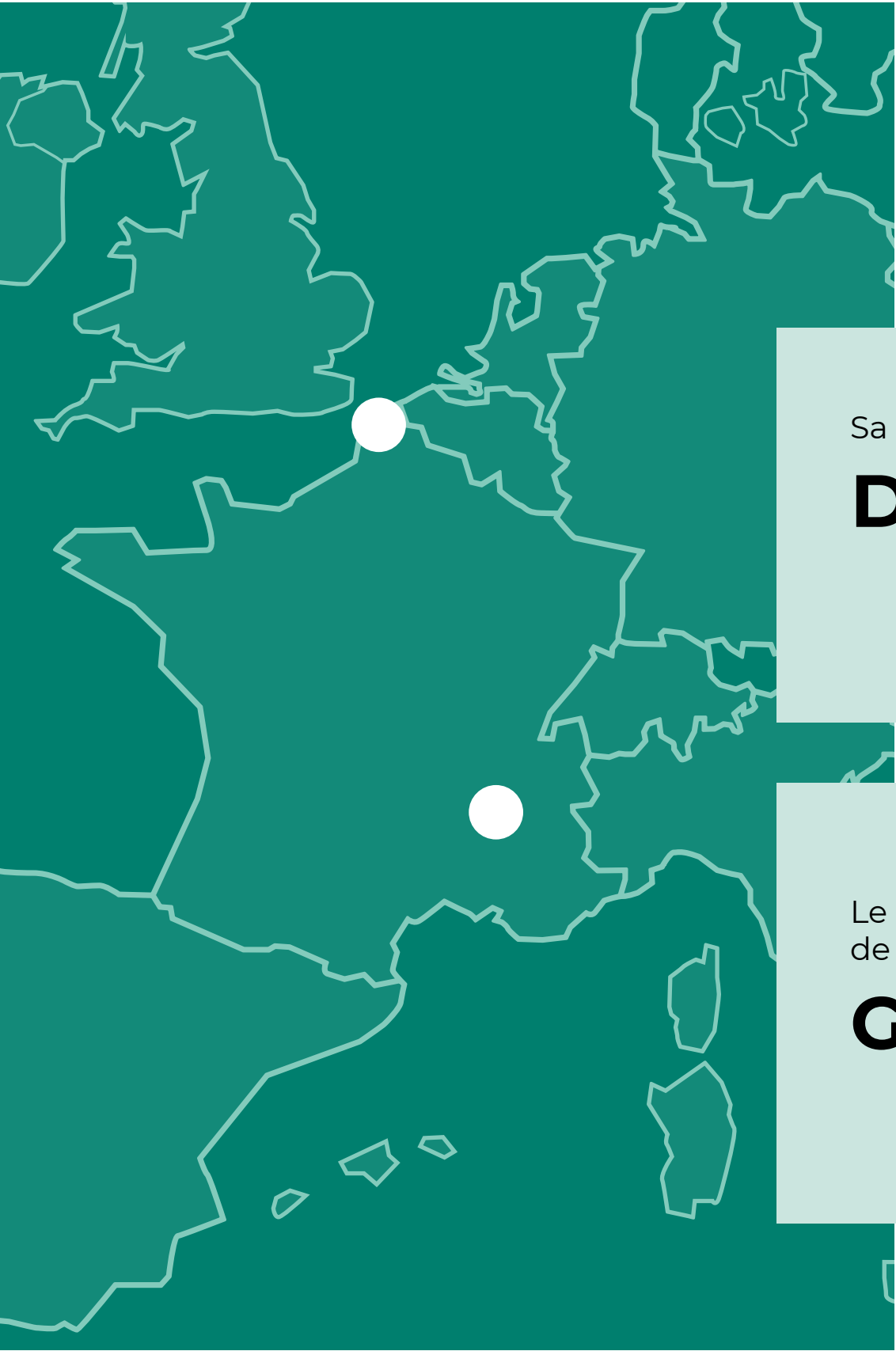
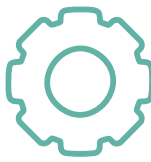
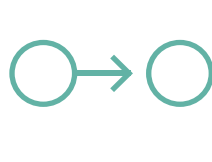
Nous invitons nos partenaires à nous soutenir dans cette approche et à nous mettre au défi d'aller plus loin dans notre engagement en faveur des enjeux ESG.

Notre entreprise

Activités et sites

Verkor est spécialisée dans la production de modules et de cellules de batteries lithium-ion. Grâce à son expertise et à son engagement en faveur de l’innovation et du développement durable, Verkor ambitionne de devenir le fabricant de cellules de référence, et par là même un acteur reconnu de la mobilité électrique et du stockage d’énergie en Europe.

Verkor compte deux sites industriels :

				
	Fonctions	Capacité de production	Description	Chronologie
Sa Gigafactory près de DUNKERQUE	Production de masse de cellules et de modules de batteries Li-ion pour véhicules électriques.	16 GWh	Production à grande échelle et à haut rendement de cellules de batterie développées au VIC.	Lancement de la construction fin 2023. La Gigafactory devrait être opérationnelle sur le plan technique d'ici à 2025.
Le centre d'innovation de Verkor à GRENOBLE	Ligne pilote, laboratoires de R&D, siège social et fonctions support.	150 MWh, env. 10 000 m² de surface industrielle.	Site de Verkor dédié au développement de nos produits, à la production des premières cellules de Verkor et à la formation des futurs experts en batterie.	Démarrage de l'activité en 2023.

Verkor entend produire des batteries bas-carbone dans une usine de production à haut rendement en misant sur l'innovation et la digitalisation.

Grâce à son implantation en France, l'entreprise bénéficie du mix énergétique bas-carbone du pays.

Verkor reconnaît qu'une approche durable doit englober la chaîne de valeur dans son intégralité, au-delà de ses activités propres. C'est pourquoi nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir des pratiques responsables à chaque stade du cycle de vie des batteries lithium-ion.

Dans ce contexte, au-delà de ses activités propres, l'entreprise agit sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour créer un impact positif.

- Chaîne de valeur en amont : Verkor s'emploie à créer une chaîne d'approvisionnement responsable en sélectionnant des fournisseurs qui respectent les droits de l'homme et l'environnement.
- Chaîne de valeur en aval et approche circulaire : Verkor contribue à l'essor de l'industrie européenne du recyclage avec d'autres partenaires, afin de minimiser l'impact environnemental des batteries en fin de vie, créant ainsi une chaîne de valeur circulaire.

En résumé, Verkor s'emploie à devenir un leader européen de confiance et engagé dans la production de batteries lithium-ion, combinant innovation, développement durable et responsabilité pour contribuer positivement à la transition écologique.

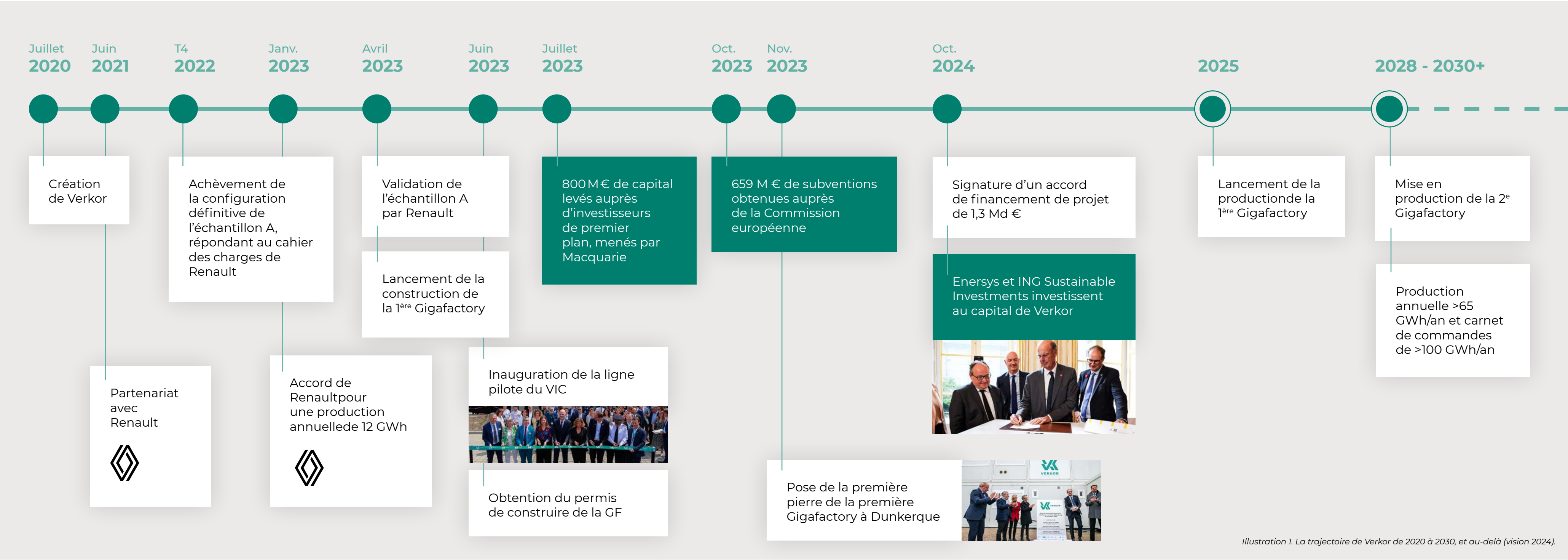


Illustration 1. La trajectoire de Verkor de 2020 à 2030, et au-delà (vision 2024).

Environnement de marché et modèle économique

Croissance du marché des batteries de véhicules électriques

Malgré un ralentissement de la croissance en 2023, le marché des véhicules électriques en Europe poursuit son essor grâce aux innovations technologiques, à la réglementation européenne et à la demande croissante de solutions de transport plus durables. Le dernier rapport *Global EV Outlook* publié par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que la demande mondiale de batteries pour véhicules électriques augmentera de 1 TWh en 2023 à plus de 3 TWh en 2030. En Europe, la demande devrait dépasser les 790 GWh en 2030, contre 180 GWh en 2024¹.

Dans le cadre de sa stratégie nationale bas-carbone (SNBC), la France prévoit que 66% des nouveaux véhicules vendus en 2030 seront électriques², avec une progression à 100% en 2035, ce qui devrait porter la proportion des véhicules électriques en circulation à 15% en 2030, contre 2,2% début 2024. Le gouvernement répond à ce besoin en s'employant à accélérer la production de véhicules électriques et de batteries en Europe. La capacité installée de production de batteries en Europe a augmenté de 10% en 2024, et les projets engagés — c'est-à-dire ceux qui sont en cours de réalisation ou ont déjà fait l'objet d'une décision d'investissement finale — devraient multiplier par quatre la capacité de l'Europe d'ici à 2030².

Défis et opportunités

Les grandes ambitions de l'Europe — comme la législation Net-Zero Industry Act (NZIA), qui cible une capacité de production européenne de 40% pour les technologies « zéro émission nette » d'ici à 2030, et la trajectoire de décarbonation de la mobilité, qui prévoit que 100% des véhicules vendus d'ici à 2035 ne devront générer aucune émission — créent un cadre législatif favorable au développement du secteur des batteries.

Toutefois, des problèmes subsistent. L'Europe doit surmonter les obstacles liés à la production de batteries et à l'accès aux matières premières, et sécuriser la chaîne de valeur associée, sa compétitivité à l'international et ses capacités de recyclage pour contribuer efficacement à la transition vers les véhicules électriques. Les acteurs européens ont ainsi une formidable opportunité de développer des projets allant de la production de composants à la formation dans la filière batterie, en passant par le recyclage.

Pour le secteur européen des véhicules électriques, l'année 2024 a été marquée par de profondes incertitudes. Le contexte politique a été instable, avec des changements au sein de la Commission européenne, la dissolution de l'Assemblée nationale en France, la dissolution du Parlement en Allemagne et la fin des subventions pour l'achat de véhicules électriques en Allemagne fin 2023.

Le secteur européen de la batterie a traversé une période de troubles fin 2024 lorsque Northvolt, le premier producteur européen de batteries, s'est placé sous la protection du chapitre 11 (loi sur les faillites) aux États-Unis. Les investisseurs se sont alors montrés plus prudents. Par ailleurs, des controverses autour des véhicules électriques (VE) en Europe mettent en exergue la nécessité de sensibiliser le public pour soutenir leur adoption massive. Il convient toutefois de tirer des enseignements de ce parcours.

Enfin, la concurrence féroce des producteurs chinois de batteries et de véhicules électriques reste un défi majeur auquel l'industrie doit faire face. Il est nécessaire d'instaurer des mesures de soutien et des mécanismes pour garantir une concurrence équitable.

Malgré ces difficultés, Verkor n'a cessé de croître en 2024, en concluant un accord majeur de financement par emprunt, en finalisant des processus d'investissement en octobre et en ajoutant un nouveau client à son portefeuille. Ces deux événements ont renforcé la solidité du modèle de Verkor.

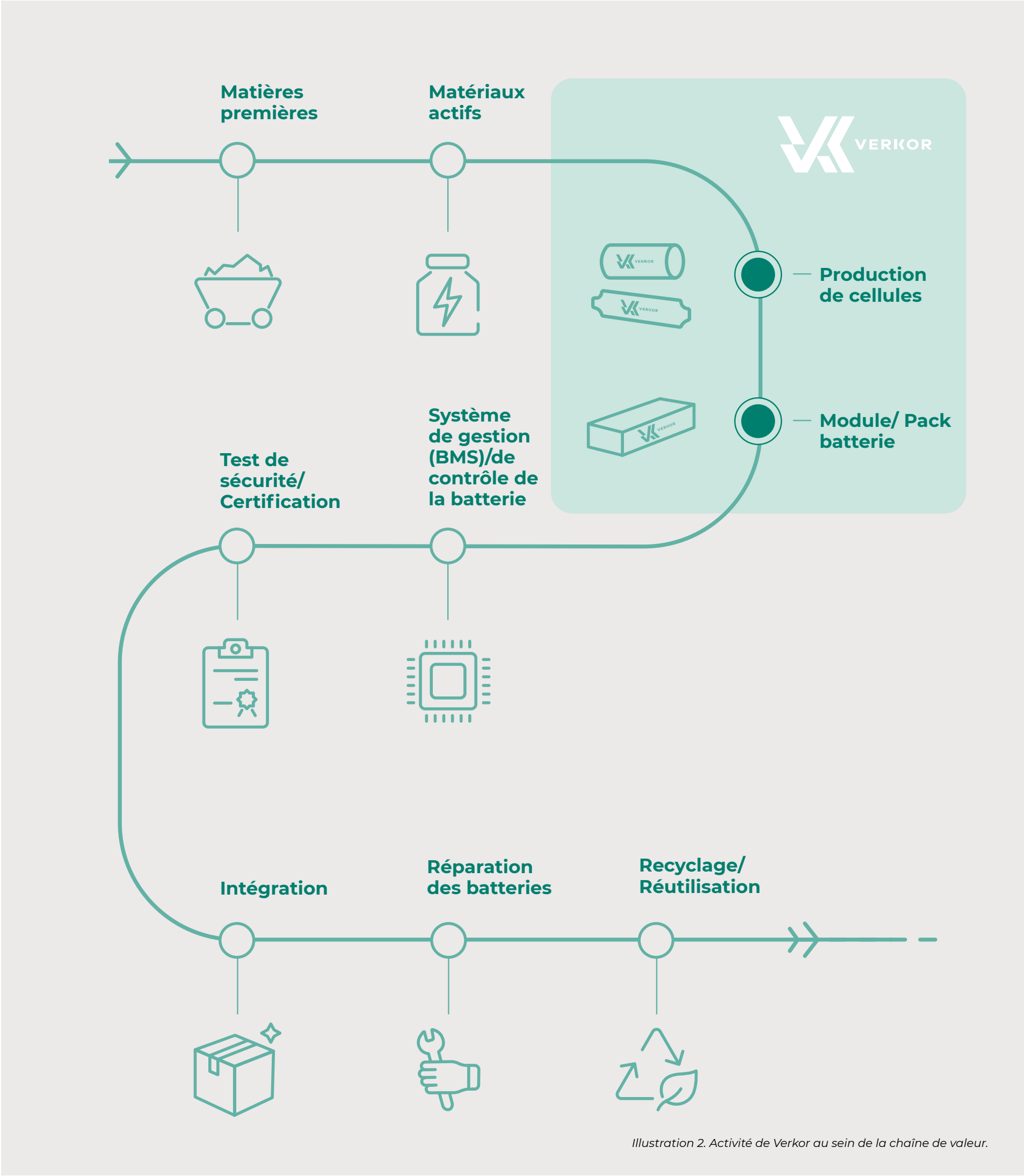
1. www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2025

2. www.auto-infos.fr/article/le-gouvernement-souhaite-66-de-vehicules-electriques-dans-les-ventes-en-2030.284547

FLUX DE RESSOURCES ENTRANTS

- 830 employés**
(équivalents temps plein) fin 2024
- 150 MWh/an**
de capacité de la ligne pilote (VIC)
- 16 GWh/an**
de capacité prévue pour la Gigafactory
- 14,7 GWh**
de consommation électrique au VIC en 2024
- 741 tonnes**
de matières premières achetées en 2024
- 7 170 m³**
de prélèvement d'eau au VIC
- 29 investisseurs**
dont 20 partenaires industriels
- 800 M€**
min. de Levée de fonds en série C
- 659 M€**
de promesses de subventions
- 1,3 Md€**
de prêt vert « dark green » finalisé

LA CHAÎNE DE VALEUR DE VERKOR



CRÉATION DE VALEUR

BAS-CARBONE ET SÛRES
cellules de batterie
+30 000 cellules produites et livrées en 2024

30 dépôts de brevets
en 2024, 68 depuis la création
de l'entreprise

59 parcours de
formation sur les batteries
créés ou adaptés à l'EDLB

487 emplois
créés en 2024

3 000+ personnes
formées à l'EDLB en 2024

12+ contributions à des
projets (européens et français)
(voir la section Projets et Partenaires)

80 %
du volume total des déchets
recyclés

Faits marquants en 2024

CONSTRUIRE LE NOYAU ET L'ENVELOPPE DE LA GIGAFACTORY



Après la pose de la première pierre et l'édification des fondations en 2023, la construction de la Gigafactory a considérablement avancé en 2024.

Les infrastructures de production et de support ont été développées, avec la construction de l'usine de production, des bâtiments de services, des bureaux, des entrepôts logistiques et de la chaufferie. Les systèmes HVAC (de chauffage, de ventilation et de climatisation), les systèmes électriques et la plomberie ont été installés, garantissant le bon fonctionnement des installations.

Des logements supplémentaires ont également été construits pour accueillir le nombre croissant des employés de Verkor et des sous-traitants intervenant sur le site, proposant ainsi des conditions de travail optimales. Afin de faciliter l'accès des employés au site, un service de bus est proposé entre la Gigafactory et la ville de Dunkerque.

Le raccordement au réseau haute tension s'est achevé quatre mois avant l'échéance, grâce à l'implication de l'opérateur du réseau électrique français RTE, et une sous-station haute tension de 225 kV a été installée. Livrés au Port de Dunkerque en février 2024, les transformateurs haute tension ont été intégrés dans le système électrique de la Gigafactory.

L'arrivée des équipements et des machines de production par bateau au Port de Dunkerque a marqué une étape cruciale dans le déploiement de l'usine.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT



La campagne de recrutement de Verkor a démarré officiellement comme prévu, avec pour objectif d'embaucher 1 200 employés permanents d'ici à 2027 à la Gigafactory — dont 300 embauchés en 2024.

En septembre 2024, en partenariat avec l'USDK Handball Dunkerque, Verkor a organisé son premier « job dating » à Dunkerque pour présenter 200 opportunités de carrière dans la production, la maintenance, la qualité, la chaîne d'approvisionnement et les fonctions support. Nous devons le succès de cette journée à nos partenaires Alliance Emploi, Entreprendre Ensemble, France Travail et GEIQ — les associations locales pour l'emploi avec lesquelles nous œuvrons pour créer des opportunités d'emploi. Sur les 1 200 participants, 400 sont repartis avec un rendez-vous pour poursuivre le processus de recrutement.

Outre la journée de job dating, Verkor a pris part à de nombreux événements pour encourager la création d'emplois dans la filière batterie, comme la « Fabulous Factory » dans le cadre de la Semaine de l'industrie à Dunkerque.

Depuis le début, Verkor prône une culture de la diversité et de l'inclusion dès la phase de recrutement, comme en témoigne la variété des profils des membres de son équipe. Dans un contexte où les femmes représentent moins de 30% des salariés du secteur de l'industrie, Verkor entend faire évoluer ce paradigme et mieux les intégrer dans des fonctions au cœur de l'industrie de demain. Veuillez vous reporter à la section Diversité, équité et inclusion de ce rapport.

PRÊT « DARK GREEN »



Verkor a sécurisé plus de 1,3 milliard d'euros de financement vert grâce au soutien de 16 banques commerciales et de trois banques publiques. Ces montants seront directement alloués au financement de la construction de la première Gigafactory de Verkor située à Dunkerque.

Avec cette nouvelle transaction, le montant total des financements sécurisés par Verkor pour sa première Gigafactory et le Verkor Innovation Centre culmine à plus de 3 milliards d'euros.

Au terme de deux ans d'un processus complexe et avec l'impulsion de banques cheffes de fil (Banque Européenne d'Investissement, Bpifrance, ING BANK N.V. et Banco Santander) et de conseils financiers (Diadamante, Société Générale et Macquarie Capital), Verkor s'est assuré le soutien de nouveaux acteurs publics et privés. Verkor répond ainsi aux besoins de financement de sa première Gigafactory et constitue un écosystème financier robuste pour soutenir la croissance de l'entreprise.

Preuve de la qualité environnementale de son projet, Verkor a reçu la notation « Dark Green » — la plus haute pour un prêt vert — de l'agence de notation indépendante Standard & Poor's. Cette notation démontre l'excellence du projet Verkor sur l'ensemble des critères environnementaux évalués. Ces derniers seront régulièrement audités et mesurés afin de garantir la conformité du projet et son engagement écologique.

Message du P-DG



Message de Benoît Lemaignan,
Président-Directeur général (P-DG)

La raison d'être de Verkor, au cœur de notre engagement, est d'accélérer la transition climatique en développant la transition vers la mobilité électrique.

Pour cela, nous dynamisons la production de batteries en Europe et en France, en accélérant la transition vers une chaîne de valeur circulaire ambitieuse grâce à la production de batteries bas carbone, en accordant la plus grande importance aux conséquences environnementales et sociales. Nous sommes convaincus que l'écosystème européen offre et doit maintenir, avec la plus grande importance stratégique, un cadre adapté pour bâtir une industrie durable. Nous progressons dans ce sens, malgré l'immense effort et l'engagement requis pour développer des solutions de batteries responsables et compétitives en Europe. C'est là le moyen de réduire les émissions de CO₂ en Europe de plus de 30%, tout en conservant une présence significative dans les industries de l'automobile et des poids lourds, en adaptant la chaîne de valeur des batteries (plus de 40% de la valeur d'une automobile/d'un poids lourds).

Notre vision couvre l'intégralité de la chaîne de valeur et de l'écosystème pour proposer une solution globale durable. La chaîne de valeur, des activités minières à la fin de vie, et l'écosystème global sont récents et en phase de développement, et doivent encore gagner en maturité, qu'il

s'agisse des possibilités d'approvisionnement responsable, des infrastructures de recyclage ou du développement de talents. Il incombe à Verkor de collaborer étroitement avec ses parties prenantes pour avancer dans cette voie.

Notre entreprise étant en plein développement, il est impératif de maintenir le cap sur nos objectifs, à savoir produire, et produire comme il se doit. C'est un véritable défi que nous relevons, pas à pas, en toute transparence et humilité. A cet effet, la devise de Verkor est axée sur les points essentiels de notre mission pour 2025 : augmenter la capacité du VIC et sécuriser le lancement des opérations de notre Gigafactory, afin de répondre aux besoins de notre partenaire et client, Renault Group.

Nous sommes fiers des progrès réalisés à ce jour et sommes impatients de franchir les prochaines étapes, humblement, dans un esprit d'engagement, et de dévouement, et avec l'ensemble des membres de notre équipe, de nos parties prenantes et de nos actionnaires.

Gestion du développement durable de l'entreprise

Le Conseil de surveillance - Huit membres et trois observateurs



Benoît Lemaignan
Président-Directeur général
et cofondateur, Verkor



Bart de Beer
Directeur financier,
InnoEnergy – Président



Philippe Brunet
SVP Powertrain et EV Engineering,
Renault Group



Victoire de Margerie
Administratrice indépendante



Chris Archer
Directeur de EMEA,
Macquarie



Timothée Pradier
Gestionnaire
d'investissement
Infrastructure,
Crédit Agricole



Matthieu Muzumdar
Directeur général adjoint,
Meridiam



Nicolas Dubourg
Directeur général, FSP



Observatrice

Chloé Schiaffino
Directrice d'investissement
senior du Fonds SPI - Sociétés
De Projets Industriels,
Bpifrance



Observateur

Guyve Sardari
Partenaire,
Directeur exécutif,
Europe Meridiam



Observateur

Mathias Miedreich
Membre du comité
de direction, ZF
Group

Son rôle consiste à définir la stratégie et à superviser la gestion générale de l'entreprise. Le Conseil de surveillance oriente les stratégies et les politiques, évalue les risques et les opportunités, et approuve les objectifs et les résultats. Il conseille le Comité exécutif.

Le Conseil de surveillance compte cinq sous-comités :

-  **Financement de Projets & Construction (PFCC)**
-  **Technologie & Croissance**
-  **Audit & Risques**
-  **Nominations & Rémunération**
-  **Santé, Sécurité & Environnement sur le lieu de Travail (WHSE)**

Le Conseil de surveillance joue un rôle majeur dans le processus de développement durable. Grâce aux comités trimestriels WHSE et Audit & Risques, il surveille étroitement les objectifs ESG, les plans d'action, et la gestion des résultats et des risques. Son rôle consiste à s'assurer que l'entreprise mène des activités durables tout en atténuant les risques et en saisissant les opportunités qui se présentent.

Le Comité exécutif

Le Comité exécutif comptait sept membres en 2024 :



Benoît Lemaignan
Président-Directeur général



Laurent Debrue
Directeur des opérations



Christophe Mille
Directeur technique



Edouard Desautel
Directeur des ventes



Cedric Goarant
Directeur financier



Cecile Zuber
Directrice des ressources humaines, du développement durable, de la communication interne



Thierry Figeac
Directeur des achats, Directeur général du VIC

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre la stratégie définie par le Conseil de surveillance et d'assurer la bonne marche de l'entreprise.

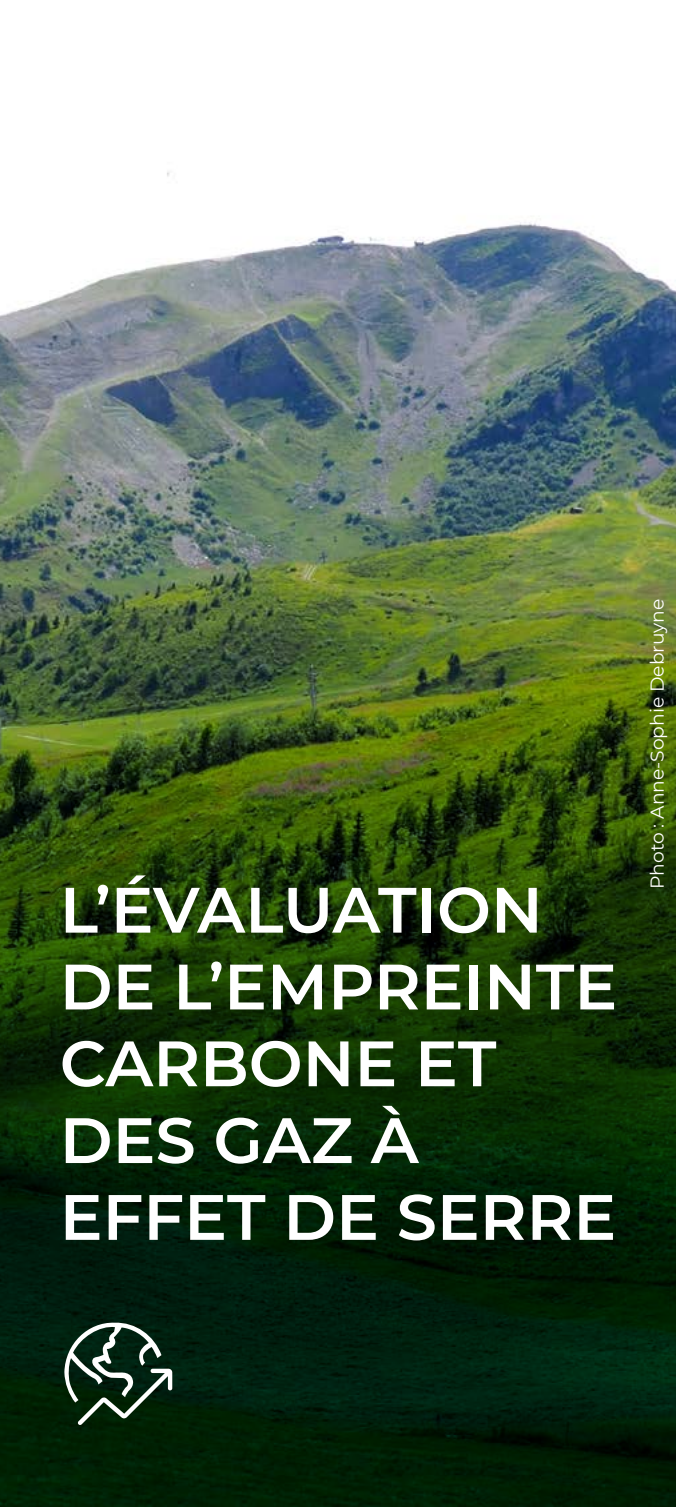
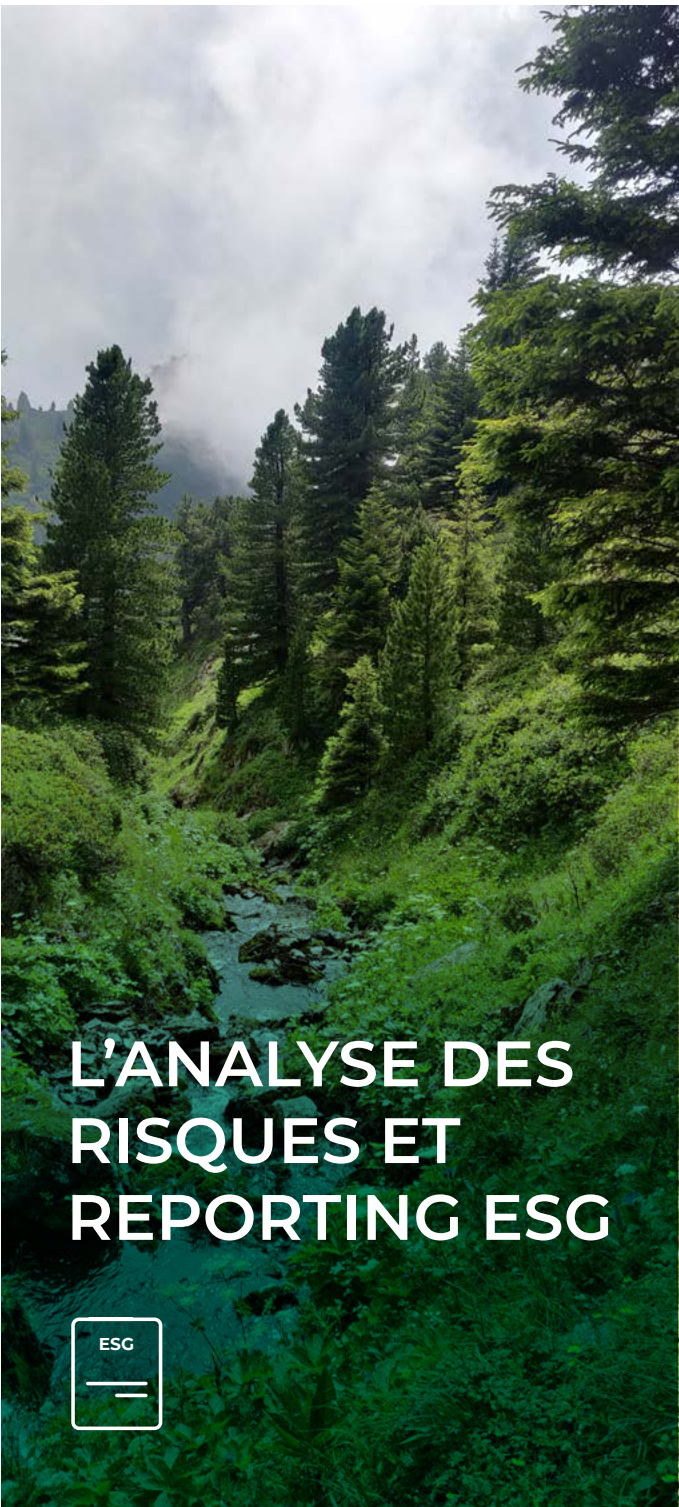
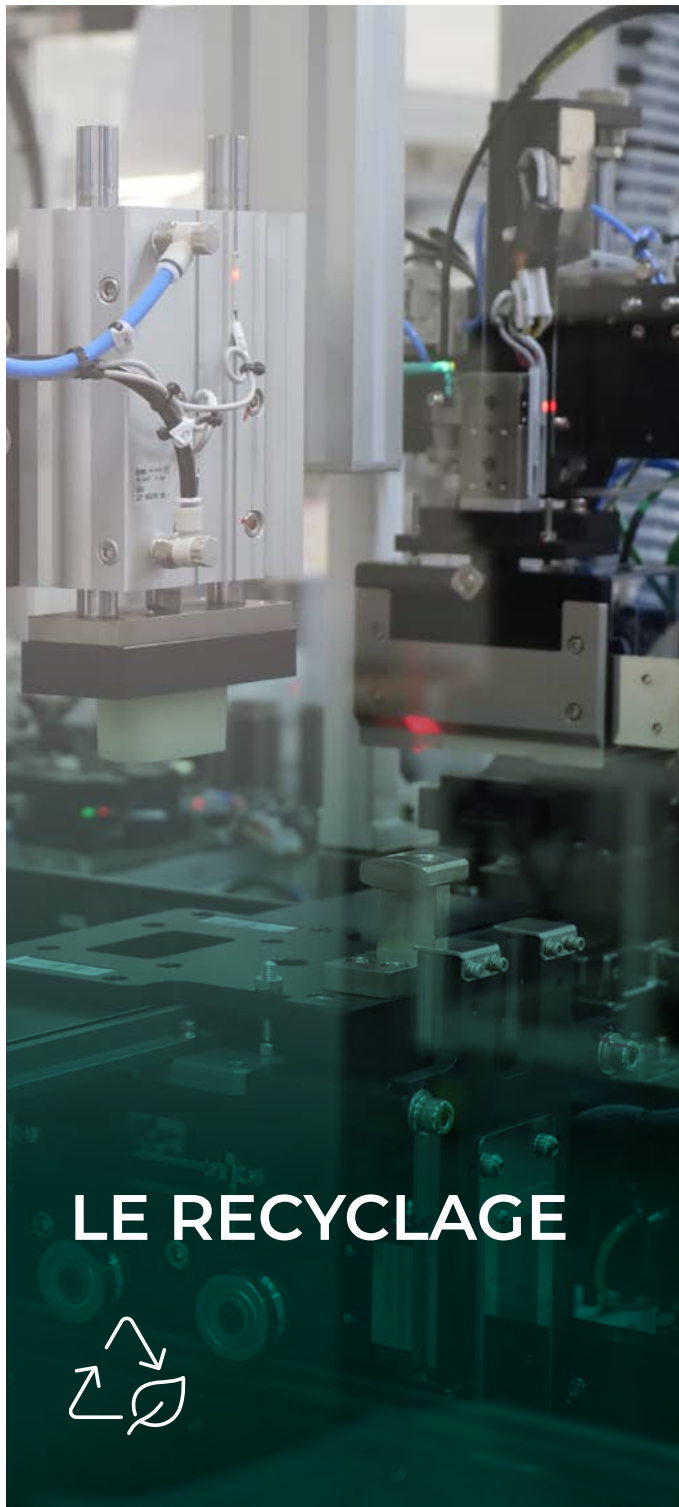
Il est assisté par deux des cofondateurs de l'entreprise :

- **Gilles Moreau** sur les questions du développement durable, de l'innovation et de la communication,
- **Philippe Chain** sur la stratégie et les enjeux clients.

L'expérience dans l'automobile d'un grand nombre de ses membres est un atout majeur pour la gestion de l'entreprise. La politique générale de l'entreprise est approuvée par le Comité exécutif dans son intégralité, et sa mise en œuvre est contrôlée par le Conseil de surveillance.

L'équipe du Développement durable

Sous la direction de Raphaële Thevenin, qui rend compte à Cécile Zuber, l'équipe du Développement durable examine les questions liées au développement durable, telles que :



L'équipe supervise les plans d'action et la politique ESG. Elle définit les objectifs et les feuilles de route en vue de leur approbation par le Comité exécutif.

Supervision du développement durable

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- S’assure que la politique mise en place par l’entreprise répond aux attentes des actionnaires
- Examine les risques et les opportunités en matière de développement durable dans la stratégie de Verkor
- Ajuste et valide les orientations stratégiques chaque trimestre

COMITÉ EXÉCUTIF

- Supervise et oriente la stratégie ESG
- Veille à ce que les objectifs soient atteints et les attentes du Conseil de surveillance soient satisfaites
- Statue sur les actions et les résultats

ÉQUIPE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Définit les objectifs et les feuilles de route en vue de leur approbation par le Comité exécutif
- Surveille les actions et les résultats
- Coordonne le déploiement de politiques et d’actions en faveur du développement durable.

RÉUNIONS 360

- Réunions deux fois par mois entre le Comité exécutif et les cadres supérieurs et intermédiaires afin d’éviter un cloisonnement.
- Échanges sur des thématiques importantes dans les différentes équipes
 - La feuille de route du développement durable, les objectifs et les résultats peuvent être présentés lors de ces réunions

COMITÉ AUDIT & RISQUES

Analyse et examine l’ensemble des risques au niveau de l’entreprise et les mesures d’atténuation en place. Il englobe l’ensemble des risques liés aux enjeux ESG, comme les risques liés au changement climatique ou les risques sociaux et environnementaux dans la chaîne d’approvisionnement.

WHSE

Comité Santé, Sécurité & Environnement sur le lieu de Travail

- Examine et approuve les enjeux de la politique WHSE en garantissant la stratégie de l’entreprise en matière de développement durable et d’environnement
- Aide les cadres de Verkor à gérer efficacement les problématiques de santé, de sécurité et d’environnement, conformément aux orientations données par l’équipe HSE

COMITÉS DES VERKORERS

Comité Culture et Santé (CCS), Équipe Mobilité, Équipe Fresque du Climat

- Comités créés par des employés pour promouvoir les valeurs du développement durable au sein de l’entreprise.
- **CCC** : promeut la diversité, l’équité et l’inclusion
 - **Équipe Mobilité** : aide les employés à trouver des moyens de transport bas-carbone pour leurs déplacements domicile-travail en recueillant des informations sur leurs besoins et leurs attentes, et en trouvant des solutions avec l’équipe de direction
 - **Équipe de la Fresque du Climat** : une équipe de Verkorers formés pour coordonner le jeu sérieux de la Fresque du Climat. Elle collabore avec le département des Ressources humaines en vue de la déployer auprès de tous les employés

VERKORERS

- Mettre en place les plans d’action en faveur du développement durable dans chaque département
- Assurer un retour d’information (grâce aux enquêtes réalisées auprès des employés et lors des réunions générales)
- Donner l’alerte sur les enjeux ESG : comportement contraire à l’éthique, incidents environnementaux, situations à haut risque, harcèlement, etc
- Faire naître des idées, aider l’équipe du Développement durable à identifier des moteurs
- Adopter la culture du développement durable : respecter le code de conduite, participer à la formation aux enjeux ESG, aux événements du Comité Culture et Santé (CCS), etc

PARTIES PRENANTES

- Partager leurs besoins et leurs attentes sur les questions du développement durable
- Assurer un retour d’information sur les résultats de l’entreprise
- Donner l’alerte sur les enjeux ESG susceptibles d’être identifiés

Plus haut responsable pour les questions ESG

Le P-DG supervise les questions ESG et veille à leur respect. Les responsabilités sont ensuite réparties entre les membres du Comité exécutif, comme suit.

 ENVIRONNEMENT

- Cécile Zuber est en charge du recyclage des rebuts et de l’empreinte carbone.
- Cécile Zuber et Thierry Figeac sont responsables des problématiques environnementales dans la chaîne d’approvisionnement.
- Laurent Debrue assume la responsabilité de la gestion de la pollution, de l’énergie et de l’eau, et de la biodiversité dans nos activités.

 SOCIAL

- Cécile Zuber est responsable des conditions de travail, de la diversité, de l’équité et de l’inclusion, ainsi que de la formation.
- Cécile Zuber et Laurent Debrue sont en charge de la santé et de la sécurité.
- Cécile Zuber et Thierry Figeac sont responsables des impacts sociaux sur les collaborateurs et les communautés au sein de notre chaîne d’approvisionnement (droits de l’homme, conditions de travail, etc.).
- Edouard Desautel coordonne les relations clients.

 CADRE DE GOUVERNANCE

- Cédric Goarant et Thierry Figeac supervisent la conduite des affaires (lutte contre la corruption et le trafic d’influence, pratiques de paiement, protection des données, etc.).
- Laurent Debrue assume la gestion de la cybersécurité.

Mesures d’incitation liées au climat

Verkor n’envisage pas à court terme d’intégrer des mesures d’incitation liées au climat dans la rémunération de l’équipe de direction. Ces mesures sont toutefois considérées comme un levier efficace pour atteindre les objectifs de développement durable et seront donc réexaminées ultérieurement.

Conflit d’intérêts

Verkor condamne toute forme de conflit d’intérêts et promeut la transparence et une conduite éthique des affaires. Le conflit d’intérêts s’inscrit dans le code de conduite de l’entreprise et dans sa politique anti-corruption. Des informations plus détaillées sont disponibles dans la section Conduite des affaires de ce rapport.

Analyse de double matérialité et impacts, risques et opportunités (IRO)

Gestion des risques et contrôles internes du reporting de développement durable

Verkor procède à une évaluation stricte des risques et poursuit une politique de gestion inspirée par la norme ISO 31000.

Les risques en matière de développement durable sont intégrés dans le système global de gestion des risques. Verkor a identifié et analysé ses principaux risques en matière de développement durable, en utilisant la méthodologie d'évaluation des risques, qui tient compte des critères de probabilité, d'impact et de visibilité. Pour chaque risque, une solution d'atténuation est identifiée et suivie d'une date d'achèvement cible et de l'état d'avancement. Le registre des risques fait l'objet d'une mise à jour chaque semestre.

La gestion des risques fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part du Conseil de surveillance lors de la réunion trimestrielle du comité Audit & Risques.

Il existe un processus dédié pour évaluer, atténuer et éliminer les risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement. Des informations plus détaillées sont disponibles dans la section Approvisionnement responsable de ce rapport.

Pour assurer la cohérence des données, notre reporting de développement durable fait l'objet de contrôles internes. Ces derniers sont détaillés dans le Protocole de reporting de développement durable.

Verkor a identifié plusieurs types de risques et a recours à des méthodes spécifiques pour y faire face :

Risques opérationnels

Risques impactant les activités (production, ressources et utilisation des machines, cybersécurité, conformité des produits, retards, etc.)

Risques financiers

Taux d'intérêt, inflation, etc.

Risques de conformité

Lois et réglementation sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et divers partenariats de Verkor

Risques stratégiques

Changements dans l'environnement de marché et commercial, risques géopolitiques, incertitude des clients, etc.



Photo: Adrien Tanghe

Évaluation de double matérialité

En prévision de la directive européenne CSRD, une évaluation de double matérialité couvrant l'ensemble des activités de Verkor a été menée par l'équipe du Développement durable, le département Finance et d'autres fonctions stratégiques afin d'identifier et d'évaluer les impacts, risques et opportunités (IRO) matériels.

Aucun changement n'a été apporté à l'évaluation de double matérialité depuis la publication de notre dernier rapport, l'organisation ou les activités de l'entreprise n'ayant connu aucun changement majeur. L'évaluation de double matérialité sera mise à jour dans quelques années, lorsque la Gigafactory sera pleinement opérationnelle. La méthodologie est disponible en Annexe B.

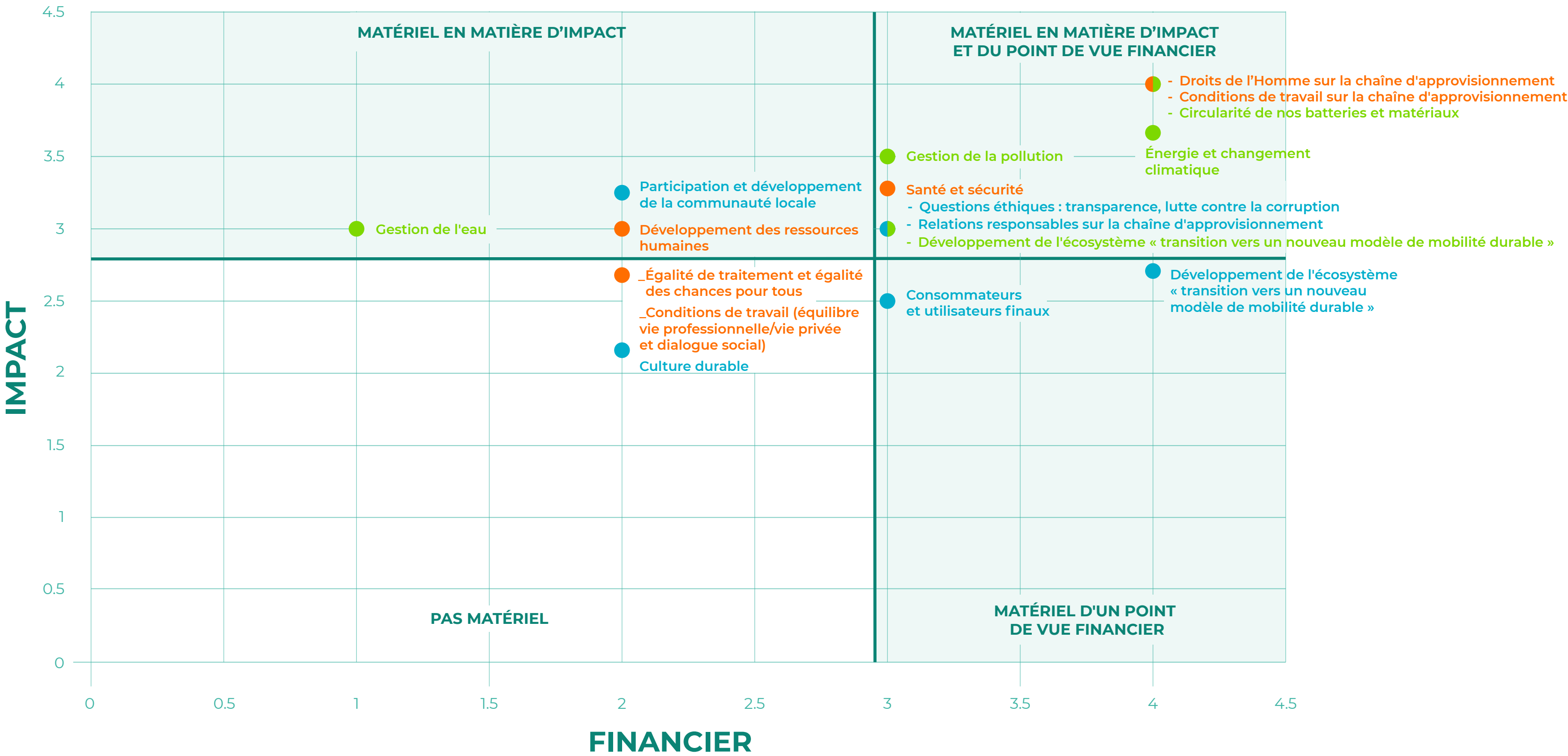
En raison de l'adoption de l'acte délégué « Omnibus » en avril 2025, Verkor devra se conformer aux exigences de la directive CSRD à partir de 2028 pour son rapport de développement durable de l'exercice 2027.

Malgré ce report de mise en conformité, Verkor procède déjà à une intégration proactive des exigences de la directive CSRD dans son reporting actuel.

Cette anticipation est notamment mise en évidence dans son troisième rapport volontaire de développement durable publié en 2025, couvrant l'exercice 2024. Dans le même temps, Verkor surveille de près les évolutions réglementaires, ainsi que les normes d'application (ESRS). Cette première approche témoigne de notre engagement en faveur de la transparence et du développement durable.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

Cette première évaluation de double matérialité a identifié 14 thèmes pertinents pour Verkor, présentés dans la matrice ci-après :



Domaines dans lesquels les thèmes sont matériels



Sujets sociaux



Sujets environnementaux



Autres sujets liés aux parties prenantes

Impacts, Risques et Opportunités

Dans le cadre de l'évaluation de double matérialité, les impact, risques et opportunités (IRO) liés aux thèmes pertinents en matière de développement durable ont été identifiés dans la chaîne de valeur de Verkor. Ils sont présentés dans le tableau ci-après :

NOS COLLABORATEURS

VERKOR PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	NIVEAU DE LA CHAÎNE DE VALEUR OÙ CE THÈME EST MATÉRIEL	NORMES ESRS	NATURE DES IRO	IRO MATÉRIELS	HORIZON TEMPOREL • COURT-TERME • MOYEN-TERME • LONG-TERME	PARTIES PRENANTES CONCERNÉES
Santé et sécurité	Chez Verkor	S1	R			
			RS1.1	Des formations insuffisantes dans les pratiques HSE (santé, sécurité et environnement) pourraient donner lieu à une augmentation des accidents du travail et des maladies professionnelles, exposant Verkor à des risques juridiques (amendes, demandes d'indemnisation...), ainsi qu'à de potentielles perturbations de son activité et à une possible atteinte à son image.	CT	Employés
			RS1.2	L'émergence d'une épidémie ou d'une pandémie pourrait fortement perturber son activité en réduisant la disponibilité de la main-d'œuvre et la capacité de production, causant des pertes substantielles de revenus à long terme.	LT	Employés
			I-			
			IS1.1	Risques pour la santé physique et mentale des employés liés aux conditions de travail industrielles (utilisation de machines ou substances dangereuses, croissance rapide de Verkor et contraintes psychosociales).	CT	Employés
			I+			
			IS1.2	Amélioration de la sécurité et du bien-être au travail grâce à la digitalisation (Industrie 4.0), formations sur les bonnes pratiques et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), initiatives en matière de santé mentale et physique (programmes encourageant la pratique de sports, de la méditation et de la pleine conscience).	CT	Employés
Développement des ressources humaines	Chez Verkor	S1	I-			
			IS1.3	L'insuffisance des investissements dans le développement des compétences des employés peut conduire à un décalage avec les développements techniques et industriels, limitant ainsi la contribution de Verkor à la réindustrialisation (souveraineté) et à la transition climatique qui s'opère en Europe.	MT	Employés
			I+			
			IS1.4	En investissant dans la formation, l'apprentissage et le développement professionnel de ses employés, Verkor améliore la disponibilité des compétences locales adaptées à des technologies durables, soutenant ainsi la transition écologique, l'inclusion sociale et l'employabilité dans son écosystème.	MT	Employés



VERKOR PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	NIVEAU DE LA CHAÎNE DE VALEUR OÙ CE THÈME EST MATÉRIEL	NORMES ESRS	NATURE DES IRO	IRO MATÉRIELS	HORIZON TEMPOREL • COURT-TERME • MOYEN-TERME • LONG-TERME	PARTIES PRENANTES CONCERNÉES
Conditions de travail sur la chaîne d'approvisionnement	En amont	S2	R RS2.1	Risque de tensions d'approvisionnement ou d'arrêts de production en raison de grèves, de manifestations ou d'autres conflits sociaux dans des secteurs de la chaîne d'approvisionnement en amont où de mauvaises conditions de travail persistent. Ces événements directs pourraient interrompre les calendriers de production et réduire les revenus..	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
			RS2.2	Risques de hausse des coûts des matières premières pour répondre aux attentes des parties prenantes et satisfaire l'ambition de Verkor en matière de normes sociales élevées.	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
			I- IS2.1	La stratégie d'approvisionnement de Verkor peut contribuer à des conditions de travail précaires pour les travailleurs dans la chaîne de valeur (salaires bas, environnements dangereux, travail forcé ou travail des enfants), en particulier dans les pays où les réglementations et les politiques sociales sont moins strictes.	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
			I+ IS2.2	En intégrant des critères sociaux dans sa stratégie d'approvisionnement, en réalisant des audits et en mettant en place des mesures correctives, Verkor améliore les conditions de travail chez ses fournisseurs, prône le respect des droits de l'homme et encourage une chaîne d'approvisionnement plus responsable.	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
Droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement	En amont	S2	R RS2.3	Risques d'atteinte à l'image et perte potentielle de clients, d'investisseurs et de talents en raison de violations des droits de l'homme sur la chaîne d'approvisionnement (pratiques anti-déontologiques et mauvaises conditions de travail sur la chaîne d'approvisionnement entraînant des accidents du travail).	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
			I- IS2.3	Les activités d'approvisionnement de Verkor, notamment en amont dans le secteur minier ou dans le transport de matériaux, peuvent contribuer à porter atteinte aux droits de l'homme (travail forcé ou des enfants, conditions de vie et d'hygiène dégradées, discrimination), en particulier dans des zones à faible protection sociale.	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement
			I+ IS2.4	En surveillant activement ses fournisseurs et en élaborant des programmes visant à promouvoir les droits de l'homme, Verkor encourage l'adoption de pratiques responsables sur sa chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à la protection des travailleurs et à un développement socio-éthique global.	MT	Travailleurs de la chaîne d'approvision- nement



NOTRE PLANÈTE

VERKOR PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	NIVEAU DE LA CHAÎNE DE VALEUR OÙ CE THÈME EST MATÉRIEL	NORMES ESRS	NATURE DES IRO	IRO MATÉRIELS	HORIZON TEMPOREL • COURT-TERME • MOYEN-TERME • LONG-TERME	PARTIES PRENANTES CONCERNÉES
Energie et changement climatique	Toute la chaîne de valeur	E1	R RE1.1	Des événements météorologiques (sécheresses dans les régions des fournisseurs, inondations, fortes précipitations) pourraient nuire à l'extraction des matières premières (lithium, par exemple, dont l'extraction est gourmande en eau), perturber les activités de Verkor et augmenter les coûts.	MT	Toutes les parties prenantes
			RE1.2	Risques d'augmentation des coûts liés à la mise en place de mesures pour atteindre les objectifs d'empreinte carbone des cellules de batterie (projets de réduction directe ou de compensation).	MT	Toutes les parties prenantes
			O OE1.1	Augmentation de la part de marché grâce au faible impact environnemental des batteries produites par Verkor, ainsi qu'aux mesures d'incitation gouvernementales et européennes.	MT	Toutes les parties prenantes
			I- IE1.1	Émissions de gaz à effet de serre (GES) et importante consommation d'énergie tout au long de la chaîne de valeur.	LT	Toutes les parties prenantes
			I+ IE1.2	Contribution à la décarbonation du secteur automobile en produisant des batteries pour les véhicules électriques qui émettent moins de GES que les véhicules à moteur à combustion interne + en produisant des batteries avec une empreinte carbone plus faible que les batteries standard afin de réduire les émissions de GES liées à la production.	LT	Toutes les parties prenantes
Gestion de la pollution	En amont	E2	R RE2.1	L'émergence d'une réglementation à long terme sur la pollution liée au traitement des batteries en fin de vie pourrait augmenter les coûts opérationnels directs en aval.	MT	Parties prenantes de la chaîne d'approvision- nement
			I- IE2.1	Pollution de l'air, de l'eau et des sols en raison de l'extraction et du traitement des matières premières, ainsi que du traitement des produits en fin de vie.	CT	Parties prenantes de la chaîne d'approvision- nement
			I+ IE2.2	Réduction de la pollution de l'air grâce au remplacement des véhicules thermiques (moteur à combustion interne). L'augmentation du contenu recyclé se traduit par une baisse de l'extraction et par là même un impact moindre sur l'environnement.	CT	Parties prenantes de la chaîne d'approvision- nement
Gestion de l'eau	En amont	E3	I- IE3.1	Pressions sur les ressources en eau dans les zones d'extraction des matières premières, avec des risques de dégradation des écosystèmes aquatiques (imputables à des résidus en haute mer).	CT	Parties prenantes de la chaîne d'approvision- nement
			I+ IE3.2	Grâce à des plans d'actions correctives dans la chaîne d'approvisionnement : amélioration des systèmes de gestion de l'eau par ex., en boucle fermée) et de la qualité des rejets d'eau.	MT	Parties prenantes de la chaîne d'approvision- nement



VERKOR
PROBLÉMATIQUES
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

NIVEAU DE LA CHAÎNE
DE VALEUR OÙ CE
THÈME EST MATÉRIEL

NORMES
ESRS

NATURE
DES IRO

IRO MATÉRIELS

HORIZON TEMPOREL
• COURT-TERME
• MOYEN-TERME
• LONG-TERME

PARTIES
PRENANTES
CONCERNÉES

Impacts sur la biodiversité et les écosystèmes	Toute la chaîne de valeur	E4	R RE4.1	L'émergence de réglementations environnementales plus strictes pour protéger la biodiversité et les écosystèmes dans les pays où se trouvent les mines pourrait augmenter le coût direct de l'approvisionnement en matières premières critiques.	MT	Toutes les parties prenantes
			I- IE4.1	Dégradation des écosystèmes, déforestation et perte de biodiversité causées par l'exploitation minière (lithium, cobalt, nickel et graphite).	MT	Effectifs de la chaîne d'approvisionnement et organisations environnementales
			I+ IE4.2	Baisse des pressions exercées sur les écosystèmes terrestres grâce à l'utilisation accrue de matériaux recyclés dans les batteries.	LT	Effectifs de la chaîne d'approvisionnement et organisations environnementales
Circularité de nos batteries et matériaux	Toute la chaîne de valeur	E5	R RE5.1	Les nouvelles réglementations, telles que le Règlement européen sur les batteries, augmentent les coûts d'investissement et de production en imposant des exigences d'approvisionnement plus strictes et des seuils minimums de contenu recyclé dans les batteries.	MT	Fournisseurs et partenaire
			RE5.2	Des pratiques circulaires insuffisantes, telles que le recyclage et la réutilisation, augmentent l'exposition aux pénuries de matières premières, présentant des risques pour la continuité de la production, la rentabilité et l'utilisation durable des ressources.	MT	Fournisseurs et partenaire
			O OE5.1	En intégrant des composants de batterie recyclés dans sa production, Verkor réduit ses coûts et limite les risques d'approvisionnement sur fond de demande accrue de matériaux pour véhicules électriques comme le lithium et le cobalt. Cette approche s'aligne sur les objectifs de l'Union européenne de réduire la dépendance aux matières premières étrangères et offre une alternative plus rapide et plus durable à l'ouverture de nouvelles mines.	MT	Fournisseurs et partenaire
			I- IE5.1	Production de déchets dangereux et consommation d'énergie liées aux technologies actuelles de recyclage des batteries.	CT	Fournisseurs et partenaire
			I+ IE5.2	Marché : réduire la dépendance vis-à-vis des pays producteurs de matières premières.	LT	Fournisseurs et partenaire
			I+ IE5.3	Environnement : éviter d'ouvrir de nouvelles mines en Europe ou ailleurs dans le monde grâce à une utilisation accrue de matériaux recyclés, limitant ainsi les impacts sociaux et environnementaux négatifs associés.	LT	Fournisseurs et partenaire



NOS PARTIES PRENANTES ET LA SOCIÉTÉ

VERKOR PROBLÉMATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	NIVEAU DE LA CHAÎNE DE VALEUR OÙ CE THÈME EST MATÉRIEL	NORMES ESRS	NATURE DES IRO	IRO MATÉRIELS	HORIZON TEMPOREL • COURT-TERME • MOYEN-TERME • LONG-TERME	PARTIES PRENANTES CONCERNÉES
Questions éthiques: transparence, lutte contre la corruption	Toute la chaîne de valeur	G1	R RG1.1	Les controverses éthiques, les accusations de pratiques anti-concurrentielles, les révélations de corruption ou de trafic d’influence, l’incapacité à protéger les lanceurs d’alerte, les conflits d’intérêts dans les activités de lobbying et d’autres facteurs peuvent porter atteinte à l’image de Verkor, provoquant une perte d’investisseurs et de clients..	MT	Toutes les parties prenantes
			I- IG1.1	Perte de travail pour les employés et les partenaires en cas de litige. Instabilité dans l’organisation de l’entreprise en raison d’un changement de gouvernance.	MT	Toutes les parties prenantes
			I+ IG1.2	Renforcer les pratiques éthiques du secteur grâce à une gouvernance exemplaire et transparente.	MT LT	Toutes les parties prenantes
Relations responsables sur la chaîne d’approvisionnement	Toute la chaîne de valeur	G1	R RG1.2	Si les fournisseurs ne parviennent pas à respecter les normes ou les ambitions de Verkor en matière d’approvisionnement local, cela pourrait engendrer des risques d’atteinte à l’image et opérationnels, réduire l’accès aux capitaux et affaiblir le pouvoir de négociation. Il est primordial d’inclure les fournisseurs locaux dans les appels d’offres pour construire une chaîne d’approvisionnement responsable, robuste et avec un solide ancrage régional.	MT LT	Partenaires et organisations sociales et environ- nementales
			I- IG1.3	Mettre les fournisseurs en difficulté économique en raison de pratiques discriminatoires qui génèrent une perte d’exploitation (délais de paiement, sélection d’appels d’offres, etc.).	MT	Partenaires et organisations sociales et environ- nementales
			I+ IG1.4	L’introduction de critères ESG dans la sélection et l’évaluation des fournisseurs afin de minimiser le risque de non-respect des exigences environnementales et sociales.	CT	Partenaires et organisations sociales et environ- nementales
Nos partenaires et la société	Toute la chaîne de valeur	S3	R RS3.1	Perte de crédibilité liée à l’incapacité à atteindre ses objectifs en tant qu’acteur de la transition bas-carbone.	LT	Toutes les parties prenantes
Participation et développement de la communauté	Toute la chaîne de valeur	S3	I- IS3.1	Dégradation des écosystèmes et pressions sur les ressources naturelles susceptibles de remettre en cause les moyens de subsistance et les droits culturels des communautés locales ou autochtones, ainsi que leur santé en raison de la pollution générée.	MT LT CT	Communautés sur la chaîne de valeur
			I+ IS3.2	Création d’emplois locaux, stimulation du tissu économique grâce aux fournisseurs locaux et développement des compétences (par ex., École de la Batterie) — Gigafactory de Dunkerque.	CT	Communautés sur la chaîne de valeur
Problèmes liés aux consommateurs et aux utilisateurs finaux	En aval	S4	R RS4.1	Les déficiences des batteries en matière de sécurité ou de performance (par ex., problèmes d’autonomie) pourraient donner lieu à des rappels de produits et à une perte de confiance des consommateurs, entraînant ainsi une baisse de la demande, une perte de clients et une diminution des revenus.	MT	Consommateurs et utilisateurs finaux

Tableau 2. Impacts, Risques et Opportunités matériels de Verkor.

Implication des parties prenantes

La gestion des parties prenantes répond aux IROs

- RS3.1
- IS3.1
- IS3.2

Matrice des parties prenantes

Verkor suit de près les attentes de ses différentes parties prenantes pour y apporter une réponse efficace. L'entreprise a classé ses parties prenantes en six groupes, présentés dans l'illustration 5, et a évalué le niveau d'influence de chaque partie prenante sur l'entreprise, ainsi que le niveau d'impact de Verkor sur la partie prenante. Mise à jour chaque année, la matrice permet de hiérarchiser les parties prenantes afin d'assurer la mise en place des stratégies de communication et de gestion appropriées pour chaque groupe.



Illustration 5. Parties prenantes de Verkor.

Implication des parties prenantes

En s'appuyant sur la matrice des parties prenantes, Verkor intègre les attentes des parties prenantes concernées lorsqu'elle définit sa politique ESG. Par exemple, ses parties prenantes les plus importantes et les plus représentatives des six catégories ont été incluses dans son évaluation de double matérialité, comme présenté dans la section dédiée.

Certaines parties prenantes de Verkor sont membres du Conseil de surveillance et sont ainsi directement impliquées dans la définition de la politique ESG, les objectifs et les mesures à prendre.

Les autres parties prenantes sont tenues informées par le biais de réunions régulières et du rapport annuel public sur le développement durable. Verkor veille à ce que ce rapport soit accessible à tous, à travers son site Internet et ses campagnes de communication internes et externes. La plateforme d'alerte de Verkor est à la disposition de l'ensemble des parties prenantes internes et externes, qui peuvent l'utiliser pour signaler toute situation problématique rencontrée. Une présentation détaillée de cette politique d'alerte est proposée dans la section dédiée de ce rapport. Verkor projette de renforcer le dialogue avec ses parties prenantes, en particulier avec les communautés locales, grâce à des consultations sur les politiques et les objectifs, aux mises à jour de l'évaluation de double matérialité tous les deux ou trois ans, et à des enquêtes de satisfaction.

Stratégie et politiques de développement durable

Le développement durable est une valeur fondamentale qui guide la direction de l'entreprise depuis sa création.

Animés par notre volonté d'adopter des pratiques commerciales durables et responsables, nous avons mis en œuvre une politique ESG complète qui répond aux problèmes relatifs à notre chaîne d'approvisionnement en matières premières et aux IRO connexes. Parmi les sujets traités figurent le respect des droits de l'homme, les conditions de travail, la pollution, la gestion de l'eau, la biodiversité et l'éthique commerciale.

La stratégie de développement durable de Verkor repose sur quatre piliers : les enjeux sociaux (externes, internes), l'impact sur le climat et l'environnement, les enjeux ESG dans la chaîne d'approvisionnement et le recyclage. Ces piliers s'appuient sur quatre objectifs ambitieux.

En nous concentrant sur ces quatre piliers, nous avons pour objectif de créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes tout en apportant une contribution positive à la société et à l'environnement.

Des produits bas-carbone

Notre objectif est de produire des batteries avec une empreinte carbone trois fois moins importante que les batteries moyennes produites aujourd'hui.

 **30 kg de CO2éq./ kWh de capacité de cellule d'ici à 2032**

Une chaîne d'approvisionnement responsable

Nous avons à cœur de garantir que notre chaîne d'approvisionnement réponde aux normes les plus élevées en matière de pratiques éthiques et durables grâce à une traçabilité totale. Pour ce faire, nous procédons notamment à des évaluations rigoureuses de nos fournisseurs, nous assurons un contrôle permanent et nous collaborons avec nos fournisseurs pour améliorer leur performance ESG.

 **100% traçabilité de l'approvisionnement en matières premières critiques de Verkor d'ici à 2027.**

Recyclage

Maximiser le recyclage et adopter une approche en boucle fermée avec nos partenaires — produire de nouvelles batteries en utilisant des batteries en fin de vie.

 **Recycler 95%de nos rebuts d'ici à 2027**

Conditions de travail et formation

Nous nous employons à garantir de bonnes conditions de travail, en proposant un environnement de travail sûr, en organisant des formations pour nos employés et en promouvant un milieu de travail favorisant la diversité et l'inclusivité. Nous souhaitons également développer les métiers de la filière batterie en formant des talents et en créant des parcours de formation professionnelle grâce à l'Ecole de la Batterie.

 **Former 1 600 talents chaque année d'ici à 2026/2027 grâce à l'EDLB**

Verkor va au-delà de ses quatre grands objectifs

et intervient également sur d'autres sujets environnementaux et sociaux, tels que la gestion et la qualité de l'eau, la pollution de l'air, la biodiversité, la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion. Tous ces éléments s'inscrivent dans sa stratégie de production. Verkor présente ces objectifs dans sa politique dédiée aux enjeux ESG.



Le tableau ci-après présente l'ensemble des objectifs de l'entreprise en matière d'ESG :

Politique	Périmètre	Objectifs/Actions	Cibles	Indicateurs clés de performance (KPI)	Plus haut niveau d'approbation de la direction
Lutte contre le changement climatique	Toute la chaîne de valeur	Limiter nos émissions de CO2éq dans notre chaîne de valeur (émissions de scope 1, 2 et 3)	30kg CO ₂ /kWh d'ici à 2032	Émissions de GES de scope 1, 2 & 3	Comité exécutif
Lutte contre le changement climatique	Activités de Verkor (Gigafactory)	Se préparer à une exposition de nos activités à des risques climatiques	Finaliser une évaluation complète des risques liés au changement climatique dans les deux prochaines années, comprenant notamment une analyse financière	Une évaluation complète des risques liés au changement climatique réalisée en 2023	Comité exécutif
Economie circulaire	Toute la chaîne de valeur	Maximiser le recyclage des rebuts de production, avec une approche en boucle fermée.	95% des rebuts recyclés d'ici à 2027 (dans la Gigafactory de Dunkerque)	Quantités de rebuts de production Quantités de rebuts envoyés au recyclage Efficacité du pré-traitement des rebuts	Comité exécutif
Qualité des rejets d'eau	Activités de Verkor (VIC+ GF)	Être en conformité avec les réglementations locales et nationales, et réduire au maximum les rejets d'eau et en assurer la surveillance	Respecter les limites de rejets d'eau définies dans l'autorisation environnementale (flux et concentration des rejets d'eau)	Concentration et débit de la demande chimique et biochimique en oxygène (COD, BOD5), des matières en suspension (SS), de l'azote et du phosphore	Comité exécutif
Émissions atmosphériques	Activités de Verkor (VIC + GF)	Conformité avec les réglementations locales et nationales : les émissions atmosphériques sont collectées à la source, canalisées, réduites et surveillées	Respecter les limites d'émissions dans l'air définies dans l'autorisation environnementale (concentration et débit des émissions dans l'air)	Concentration et débit des poussières, des métaux, des composés organiques volatils, du N-Méthyl-2-pyrrolidone (NMP), etc	Comité exécutif
Consommation d'eau	Activités de Verkor	Limiter la quantité des prélèvements d'eau	Il ne s'agit pas d'un thème pertinent dans la mesure où la consommation d'eau est très limitée Respecter les prélèvements définis dans l'autorisation environnementale	Quantité et flux des prélèvements d'eau	Comité exécutif
Biodiversité	Activités de Verkor	Prévenir ou réduire au maximum l'impact sur la biodiversité pendant la mise en œuvre du projet de Gigafactory de Verkor à Dunkerque et pendant les activités	GF : réduire au maximum, atténuer et compenser les effets négatifs sur la biodiversité du projet de Gigafactory de Dunkerque. VIC (Verkor Innovation Centre) : pas d'impacts, risques et opportunités (IRO) majeurs pour la biodiversité, niveau d'autorisation environnementale plus faible requis	Mesures d'évitement, de réduction et de compensation gérées par le Port de Dunkerque (GPMD) et Verkor	Comité exécutif
Une chaîne d'approvisionnement responsable	Chaîne d'approvisionnement	Garantir une traçabilité totale sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement	Traçabilité totale des matières premières critiques de Verkor d'ici à 2027	• Nombre de fournisseurs identifiés par la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques • Pourcentage d'audits de matières premières critiques réalisés sur site	Comité exécutif
Former des talents dans les métiers de la filière batterie	Toute la chaîne de valeur	Former des talents pour la filière batterie de demain	1 600 talents formés chaque année d'ici à 2026/2027	• Nombre de talents formés • Nombre de formateurs formés • Nombre de modules de formation créés ou adaptés • Nombre d'entreprises interrogées • Nombre de personnes concernées par des campagnes de sensibilisation	Comité exécutif
Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)	Activités de Verkor	Politique en cours	Objectifs à définir	Indicateurs clés de performance à définir	Comité exécutif
Gouvernance	Toute la chaîne de valeur	Prévenir, identifier et réagir à tout risque de corruption et de trafic d'influence	Tolérance zéro face à toute forme de corruption Politique « zéro cadeau » pour l'équipe approvisionnement	• Nombre d'incidents de corruption et de trafic d'influence • Pourcentage de personnes ayant reçu une formation en éthique • Nombre de cadeaux et d'invitations déclarés • Nombre de conflits d'intérêts déclarés	Comité exécutif

Tableau 3. Politiques, objectifs, mesures et indicateurs clés de performance (KPI) de Verkor en matière d'enjeux ESG.

Changement climatique et énergie

La lutte contre le changement climatique et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles sont au cœur de la « raison d’être » de Verkor

et sont étayées dans la politique ESG. Nous nous engageons à réduire toutes les sources possibles d’émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l’ensemble de nos activités. C’est même la véritable raison de la création de Verkor.

La première étape essentielle consiste à identifier les sources précises d’émissions afin que nous puissions cartographier nos émissions directes et indirectes générées par la production, et par le transport ou l’achat de matériaux. Nous calculons alors nos émissions de scope 1, 2 et 3 afin d’identifier des moyens d’action pour réduire l’empreinte carbone de nos activités.

Pour répondre aux demandes de ses clients et de ses actionnaires, et pour se conformer aux seuils du Règlement européen sur les batteries, Verkor s’est fixé comme objectif d’atteindre 30kg CO₂ éq./kWh de capacité de cellule d’ici à 2032 pour les cellules produites dans sa Gigafactory.

La politique de changement climatique porte sur les IROs

- RE1.1
- RE1.2
- OE1.1
- IE1.1
- IE1.2

Les actions menées contribuent à réduire nos émissions de GES et renforcent la résilience de Verkor face à de potentiels événements de changement climatique.

Évaluation des émissions de gaz à effet de serre en 2024

Émissions de GES de scope 1, 2 et 3

	Unités	2024	2023
Scope 1	tCO ₂ eq.	0,84	0,10
Scope 2	tCO ₂ eq.	612	301
basé sur la localisation			
Scope 3	tCO ₂ eq.	62 383	20 884
En amont	tCO ₂ eq.	60 512	20 884
En aval	tCO ₂ eq.	1 871	0
Total	tCO ₂ eq.	63 996	21 186

Tableau 4. Émissions de GES de scope 1, 2 et 3.

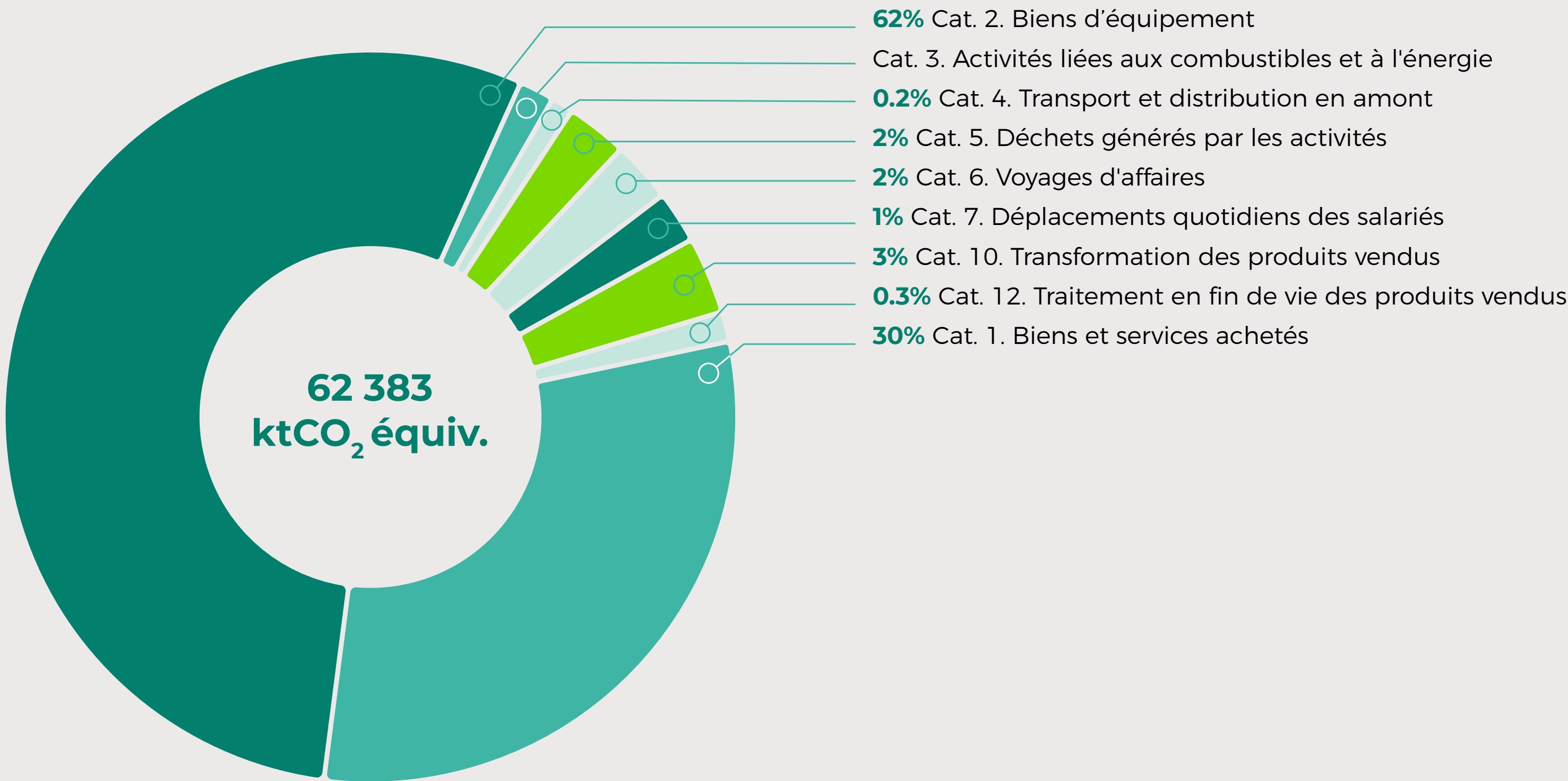


Illustration 6. Part des émissions de GES de scope 3 en 2024.

Évolution du scope 1
entre 2023 et 2024

Entre 2023 et 2024, nous avons observé une hausse significative des émissions de GES de scope 1 en raison de l'apparition de nouvelles sources d'émissions et de nouveaux dispositifs de refroidissement.

Consommation
de gaz naturel

Le gaz est consommé de façon saisonnière et occasionnelle pour chauffer le circuit d'eau chaude du système HVAC (chauffage, ventilation et climatisation) lorsque la récupération de chaleur fatale ne suffit pas. La faible quantité de gaz utilisée a contribué à une hausse de nos émissions directes de CO₂.

Dégazage des
cellules

Une autre nouvelle source importante d'émissions identifiée en 2024 est le dégazage, un processus de libération des GES retenus dans les matériaux lors de leur formation. Le processus est complexe et demeure encore mal compris, avec peu d'études disponibles sur le sujet. Verkor s'emploie à mieux appréhender et évaluer ces émissions.

Accroître la
quantité des
agents réfrigérants

En 2024, la ligne pilote a produit des cellules tout au long de l'année, augmentant ainsi la fuite théorique de fluides réfrigérants des refroidisseurs et des unités de climatisation (hypothèse pessimiste d'un taux de fuite annuel).

Évolution du scope 2
entre 2023 et 2024

En 2024, la ligne pilote du VIC a tourné à plein régime toute l'année, contre seulement quelques mois de production en 2023. Sa consommation d'électricité a ainsi considérablement augmenté, entraînant à son tour une hausse des émissions de scope 2.

L'évaluation pour 2024 comprend la consommation d'électricité des bureaux provisoires installés dans la Gigafactory pour accueillir un plus grand nombre d'employés. Elle tient compte également des véhicules électriques d'entreprise mis à la disposition des employés.

Évolution du scope 3
entre 2023 et 2024

Les émissions de scope 3 représentent la plus large part des émissions totales de GES de Verkor. La principale source est l'achat de matières premières, de machines et d'équipements industriels, dont les besoins ont fortement augmenté avec l'expansion des activités de production au VIC et la construction de la Gigafactory.

Note : les émissions de GES provenant de la construction de la Gigafactory ont été retirées de l'évaluation des émissions de scope 3. Une évaluation distincte sera réalisée une fois la construction de la Gigafactory terminée.

Méthodologie d'évaluation des GES

L'évaluation des GES a été réalisée conformément au protocole GES pour les deux sites de Verkor — le VIC et la Gigafactory — du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Nous avons eu recours à une combinaison de données primaires et secondaires pour obtenir les données quantitatives et les facteurs d'émissions, en fonction de la catégorie d'émissions. Aucune année de référence ni aucun critère d'exclusion n'ont été définis pour 2024, l'année n'étant pas représentative des activités de l'entreprise (pas de production sur le site de la Gigafactory). L'année de référence sera la première année de pleine production à la Gigafactory, et les critères d'exclusion seront définis sur cette base.



Limites

Nous avons utilisé un volume important de données secondaires, les facteurs d'émissions pour certaines matières premières et d'autres produits n'étant pas toujours disponibles. Nous collaborons avec nos fournisseurs de matières premières critiques en vue d'obtenir des facteurs d'émissions plus fiables et par là même de nouvelles données primaires.

La méthodologie dans son intégralité et les limites sont disponibles dans le rapport d'évaluation des GES.

Les émissions de GES font l'objet d'une mise à jour annuelle et sont communiquées à nos différentes parties prenantes.

Objectifs

Nous attendons la première année pleine de production pour évaluer la base de référence et déterminer les objectifs de réduction des émissions de scope 1, 2 et 3.

En attendant, Verkor s'emploie à atteindre l'objectif d'empreinte carbone des cellules de 30 kg CO₂éq/kWh d'ici à 2032. Comme présenté dans la section ci-après, nous avons calculé cet objectif sur la base de quatre moteurs, parallèlement à des hypothèses que nous jugeons à la fois ambitieuses et réalisables.

Empreinte carbone de nos cellules de batterie

Verkor calcule l’empreinte carbone de ses cellules de batterie en s’appuyant sur les normes ISO 14044 et ISO 14067.

Pour la conformité réglementaire, nous attendons la méthodologie finale du Règlement délégué (UE) de la Commission complétant le Règlement (UE) 2023/1542 du Parlement européen et du Conseil pour le calcul et la vérification de l’empreinte carbone des batteries de véhicules électriques. Initialement attendu en 2024, le règlement a été reporté à 2025. Une fois la méthodologie communiquée, le modèle développé par Verkor dans le logiciel « LCA for Experts » et l’analyse du cycle de vie des cellules produites au Verkor Innovation Centre (VIC) feront l’objet d’un audit mené par un organisme tiers indépendant.

Dans l’attente de la publication de la méthodologie, en 2024 nous avons calculé l’empreinte carbone des cellules produites et des premiers modules assemblés au VIC, et avons estimé l’empreinte carbone d’autres technologies de cellules. Ces projections sont déterminantes pour orienter nos décisions et garantir le respect de notre engagement « bas-carbone ».

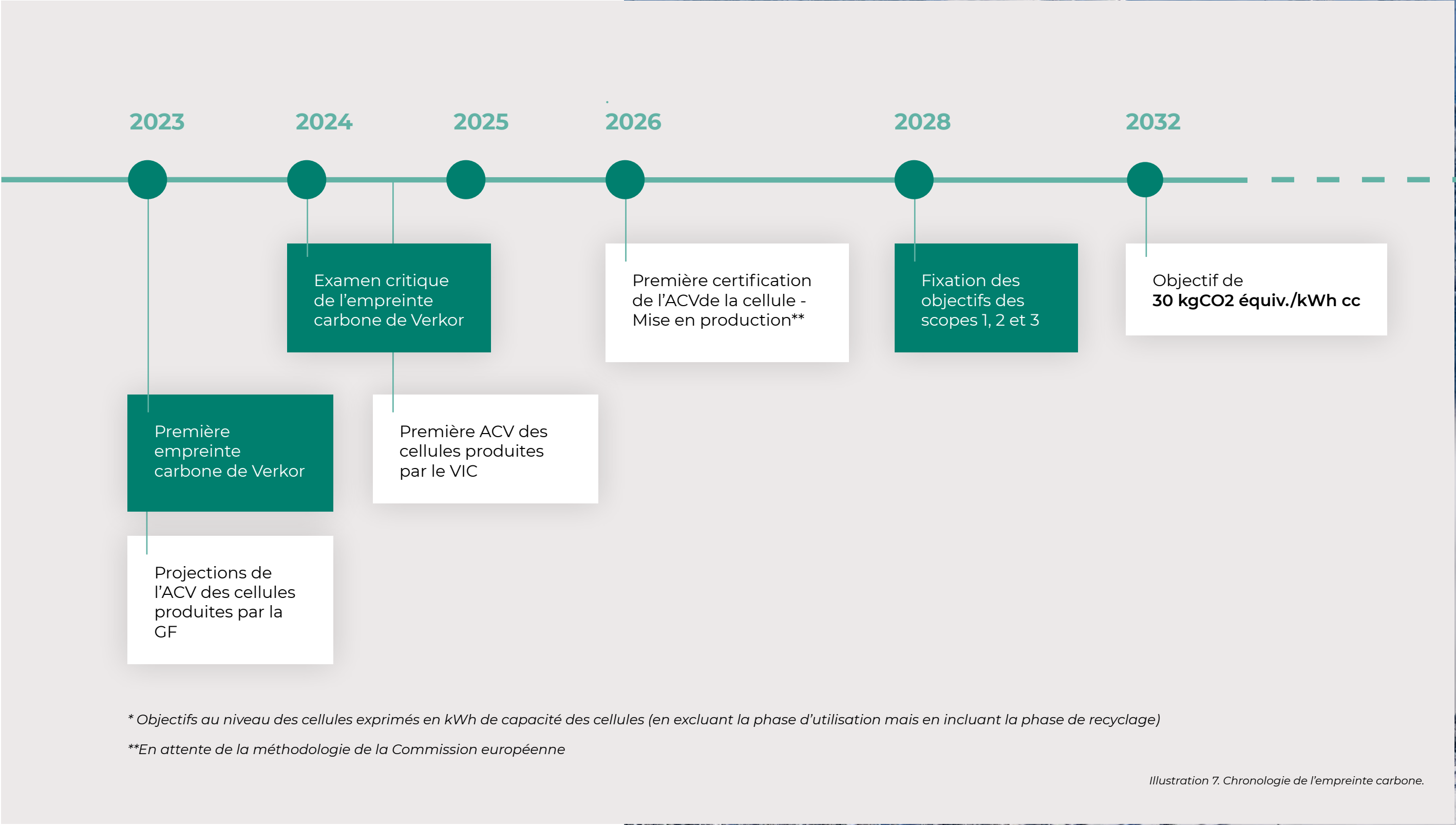


Illustration 7. Chronologie de l'empreinte carbone.

Plan d'action

Nous avons identifié quatre facteurs permettant de réduire l'empreinte carbone de nos cellules :

- S'appuyer sur une chaîne d'approvisionnement en matières premières bas-carbone
- Fournir de l'énergie bas-carbone
- Boucler la boucle grâce au recyclage en boucle fermée
- Et optimiser l'efficacité des processus.

Facteur n°1 : matières premières bas-carbone

Notre but est d'utiliser des matières premières bas-carbone, considérant que les leviers d'action les plus impactants concernent le nickel, le lithium et le graphite naturel. Pour encourager l'utilisation de matières premières bas-carbone, il conviendra de collaborer avec nos fournisseurs pour renforcer/accélérer la feuille de route de leur décarbonation, en établissant des limites d'émissions de GES pour nos fournisseurs de rang 1. Pour remodeler la chaîne d'approvisionnement en amont au-delà du rang 1, nous intégrons des fournisseurs qui répondent à des normes ESG élevées et affichent une empreinte carbone plus faible. Par ailleurs, nous encourageons activement nos fournisseurs à implanter leurs activités en Europe, en s'alignant sur les réglementations européennes et en bénéficiant du cadre juridique de la région qui promeut la décarbonation et les meilleures pratiques environnementales et sociales.

Facteur n°2 : énergie bas-carbone

Verkor peut s'appuyer sur le mix énergétique de la France pour alimenter ses installations en électricité bas-carbone. A partir de 2026, l'alimentation de la Gigafactory sera assurée par des contrats d'achats d'électricité bas-carbone à long terme, couvrant plus de 70% de sa consommation d'électricité d'ici à 2030.

En 2024, la consommation d'électricité du VIC s'est élevée à 14,7 GWh. D'après l'opérateur du réseau de transport d'électricité RTE, 67,1% de cette électricité était d'origine nucléaire et 27,8% provenait de sources d'énergies renouvelables. 94,9% de l'électricité utilisée en 2024 était ainsi bas-carbone³. Nous communiquerons sur la consommation d'électricité de la Gigafactory après la mise en production.

Il est plus difficile de trouver une source de chaleur bas-carbone pour la Gigafactory que de se procurer de l'électricité bas-carbone. Nous projetons de connecter l'usine au réseau de chaleur fatale industrielle. Cependant, dans la mesure où ce projet dépend de facteurs externes, il existe un risque significatif pour Verkor. Pour atténuer ce risque, nous explorons des solutions de chauffage bas-carbone alternatives, telles que des chaudières CSR (utilisant des combustibles solides de récupération) ou des PRM (petits réacteurs modulaires). En attendant que le réseau de chaleur fatale ou d'autres solutions soient opérationnels, nous lancerons la production en ayant recours à des chaudières électriques et au gaz.

Facteur n°3 : recyclage

Avec une empreinte carbone plus faible que les matières premières vierges, l'utilisation de matériaux recyclés peut nous aider à réduire les émissions de GES générées par notre production, le recyclage étant moins énergivore que le raffinage de matières premières vierges. Notre objectif est d'intégrer davantage de matériaux recyclés dans nos cellules. En 2024, nous avons aligné nos objectifs sur ceux imposés par le Règlement européen sur les batteries. Nous définirons nos indicateurs clés de performance dès que la méthodologie adéquate pour quantifier la part des matériaux recyclés dans les cellules produites sera disponible.

Facteur n°4 : efficacité des processus

Grâce à l'efficacité des processus, nous pouvons utiliser moins d'énergie et de matériaux pour la même quantité de cellules produites. Nous avons mis en place un système de gestion de l'énergie au VIC et nous projetons d'en faire de même à la Gigafactory. La Gigafactory est par ailleurs conçue pour parvenir à un rendement ambitieux. Notre objectif pour 2025 est d'obtenir la certification ISO 50001 au VIC.

³RTE Annual Electricity Review 2024 : <https://analysesetdonnees.rte-france.com/bilan-electrique-2024/production#Vuedensemble>

Analyse des risques liés au changement climatique

Verkor a réalisé la 1^{ère} analyse des risques liés au changement climatique pour son projet de Gigafactory en 2023.

Elle a identifié trois risques physiques et six risques de transition.

S’agissant des risques physiques, Verkor a analysé sa vulnérabilité aux événements climatiques en fonction de différents scénarios de réchauffement climatique à court, moyen et long terme. Des mesures d’atténuation sont en place pour les trois risques identifiés.

Nous avons identifié nos risques de transition en analysant deux scénarios : un scénario « zéro émission nette » aligné sur l’Accord de Paris ; et un scénario de « backpedalling », reflétant l’amélioration insuffisante des politiques et des habitudes de consommation. Six risques ont été identifiés, chacun étant associé à une mesure d’atténuation correspondante.

MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Risques physiques	Risques de transition
Sélectionner des horizons temporels (court, moyen et long termes) et des scénarios Les risques ont été évalués en fonction d’horizons temporels (court, moyen, long terme) et de scénarios qui reposent sur des hypothèses concernant les réglementations, les efforts de décarbonation, etc.	Définir les scénarios liés au climat Scénarios définissant le contexte dans lequel Verkor évoluera dans la période considérée. Ils s’articulent autour de quatre catégories : • Ambition climatique • Réglementations • Paramètres économiques • Technologies
Identifier des risques pertinents Une liste de risques pertinents a été établie sur la base de la liste de la Taxonomie de l’UE des risques liés au climat et de leur pertinence pour l’activité de Verkor.	Identifier l’ensemble des risques de transition potentiels Tenue d’un atelier pour cartographier les risques sur l’ensemble de la chaîne de valeur et les trier en fonction de leur typologie (risques politique et juridique, de marché, technologique, d’atteinte à l’image).
Analyser l’exposition aux risques physiques et la vulnérabilité associée Pour chaque risque pertinent, nous analysons l’exposition aux risques physiques du site de la Gigafactory, et sa vulnérabilité à ces risques.	Noter les risques identifiés Attribuer une note qualitative aux risques de transition pour chaque scénario et identifier les risques faibles, moyens et élevés.
Identifier des mesures d’atténuation pour éviter les risques majeurs La liste des mesures visant à atténuer les risques auxquels la Gigafactory est exposée a été établie.	Mettre en place des mesures d’atténuation Liste des mesures d’atténuation visant à empêcher les risques les plus élevés identifiés.

Tableau 5. Méthodologie appliquée pour l’analyse des risques physiques et de transition.

Risques physiques avec une vulnérabilité élevée

1. Inondations

Mesure d'atténuation : Il existe des voies navigables destinées à évacuer l'eau vers la mer du Nord afin de prévenir les inondations.

2. Élévation du niveau de la mer

Mesure d'atténuation : Un plan de prévention des risques côtiers est en place. Le terrain du projet n'est pas concerné par le risque de submersion marine (avec et sans prise en compte du changement climatique) pour un événement centenaire.

3. Variabilité des températures

Les mesures d'atténuation visent à réduire la consommation d'eau :

- Utilisation de l'eau de pluie pour les besoins sanitaires (et pour l'arrosage des espaces verts
- Remplacement des tours de refroidissement par des refroidisseurs à sec lorsque les conditions de température le permettent
- Raclage mécanique de la tuyauterie et pré-nettoyage à sec des pompes/filtres/têtes d'enduction
- Recyclage des déchets de condensat provenant des installations de déshumidification
- Recyclage de l'eau d'essai provenant des bouches d'incendie pour alimenter les réserves incendie

Risques de transition

Scénario « zéro émission nette » :

4. Accès limité aux matières premières stratégiques et aux matériaux actifs

Négociations multiples avec les fournisseurs pour diversifier notre chaîne d'approvisionnement. Clauses contractuelles garantissant que nos fournisseurs s'engagent à livrer les volumes nécessaires dans la durée. Intégration de nos fournisseurs de matières premières de rang >1 en plus de la propre chaîne de valeur de nos fournisseurs de rang 1.

5. Hausse des coûts et pénurie d'approvisionnement pour les produits raffinés

Surveillance des fluctuations des prix des matières premières et accords successifs avec les clients. Sécurisation de l'approvisionnement grâce à des contrats à long terme avec les principaux fournisseurs. Engagement des fournisseurs clés à s'implanter en Europe pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

6. Réticence des investisseurs en raison de violations des droits de l'homme et/ou d'impacts environnementaux dans l'extraction de matières premières

Verkor porte une attention toute particulière aux droits de l'homme et à l'impact environnemental de sa chaîne d'approvisionnement :

- en mettant en œuvre un devoir de vigilance des enjeux ESG et un système de gestion du devoir de vigilance pour les fournisseurs de rang 1 et leur chaîne de valeur des matières premières critiques
- en mettant en place une solution de traçabilité pour cartographier la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques.

7. Perte de part de marché imputable à l'incapacité à atteindre les objectifs de développement durable

Système de reporting avec des indicateurs clés de performance pour surveiller la transparence de la chaîne d'approvisionnement et les engagements en matière d'ESG, et mettre en relief les efforts restants pour atteindre les objectifs. Une feuille de route et un rapport d'impact ESG sont publiés chaque année dans un souci de transparence.

Scénario de « backpedalling » :

8. Perte de revenus liée à une concurrence accrue

Verkor adopte une approche par étape pour produire proportionnellement à mesure que la demande augmente. Des investissements dans de nouvelles lignes ne seront engagés qu'après la mise en service de la Gigafactory_1 et la signature de contrats clients. Verkor projette de se différencier grâce aux cellules bas-carbone.

9. Baisse de la demande de batteries liée à une décision politique inattendue

Verkor a adopté une approche par étape pour produire proportionnellement à mesure que la demande augmente et a sécurisé ses volumes de production grâce aux contrats conclus avec des constructeurs automobiles.

Verkor est solidement intégrée dans l'écosystème des batteries/véhicules électriques, qui inclut des responsables politiques, lui permettant ainsi d'anticiper les changements du marché.



Prochaine étape

Une analyse complémentaire ira plus loin dans les détails et évaluera les risques physiques climatiques pour la Gigafactory de Verkor et les fournisseurs de rang 1. Prévue pour 2026, l'analyse (i) proposera une nouvelle évaluation du risque physique pour la Gigafactory en se focalisant sur le risque d'inondations ; (ii) veillera à ce que la Gigafactory fasse preuve de résistance et d'adaptation à l'évolution des conditions climatiques ; et (iii) évaluera la vulnérabilité des fournisseurs stratégiques aux changements climatiques pour identifier les plus vulnérables et hiérarchiser les régions en vue d'une stratégie de diversification potentielle.

A person wearing a white Tyvek cleanroom suit, including a hood and gloves, is working on a complex industrial machine with many pipes and valves. The machine is made of stainless steel and has some blue hoses attached. The background is a clean, industrial environment with more machinery and a metal staircase on the right. The overall lighting is somewhat dim, with some blue and green hues. A large, stylized 'V' logo is overlaid on the left side of the image.

Construire une chaîne de valeur responsable

L'impact environnemental de nos activités

Verkor prend des mesures pour réduire les impacts environnementaux de ses activités au VIC et à la Gigafactory. Ces impacts concernent les émissions atmosphériques, la qualité des rejets d'eau, la consommation d'eau, la gestion des déchets, la pollution des sols et la biodiversité. Notre politique ESG globale décrit notre engagement à lutter contre ces impacts, et nos actions et nos indicateurs clés de performance sont détaillés dans notre plan d'action visant à améliorer la politique HSE (santé, sécurité et environnement).

La politique ESG de Vekor vise à réduire le risque d'incidents environnementaux et à maintenir la pollution en deçà des seuils réglementaires. Elle porte sur les IRO

Sur la pollution

- RE2.1
- OE2.1
- IE2.1
- IE2.2

Sur la gestion de l'eau

- IE3.1
- IE3.2

Sur la biodiversité

- RE4.1
- IE4.1
- IE4.2

Des mesures d'atténuation sont en place au VIC et sont mises en œuvre à la Gigafactory pour limiter l'impact environnemental de la construction et des activités de Vekor.

Les principaux défis environnementaux auxquels nous devons faire face ont trait à notre chaîne d'approvisionnement, comme présenté dans la section sur l'Approvisionnement responsable.

LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE NOS ACTIVITÉS

POLITIQUE	OBJECTIFS/ACTIONS	CIBLES	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE (KPI)
Émissions atmosphériques 	Être en conformité avec les réglementations locales et nationales: les émissions atmosphériques sont collectées à la source, canalisées, réduites et surveillées.	Respecter les limites d'émissions dans l'air définies dans l'autorisation environnementale (concentration et débit des émissions dans l'air).	Concentration et débit des poussières, des métaux, des composés organiques volatils (COV), du N-Méthyl-2-pyrrolidone (NMP), etc.
Rejets d'eau 	Être en conformité avec les réglementations locales et nationales : réduire au maximum les rejets d'eau et en assurer la surveillance.	Respecter les limites de rejets d'eau définies dans l'autorisation environnementale (débit et concentration des rejets d'eau).	Concentration et débit de la demande chimique et biochimique en oxygène (COD, BOD5), des matières en suspension (SS), de l'azote et du phosphore.
Consommation d'eau 	Limiter la quantité des prélèvements d'eau.	Il ne s'agit pas d'un thème prédominant dans la mesure où la consommation d'eau est très limitée Respecter les prélèvements définis dans l'autorisation environnementale.	Quantité et débit des prélèvements d'eau.
Biodiversité 	Prévenir ou réduire au maximum l'impact sur la biodiversité pendant la mise en œuvre du projet de Gigafactory de Vekor à Dunkerque et pendant son exploitation.	GF : réduire au maximum, atténuer et compenser les effets négatifs sur la biodiversité du projet de Gigafactory de Dunkerque. VIC (Verkor Innovation Centre) : pas d'impacts, risques et opportunités (IRO) majeurs pour la diversité, un niveau d'autorisation environnementale plus faible exigé.	Mesures d'évitement, de réduction et de compensation gérées par le Port de Dunkerque (GPMD) et Vekor.

Tableau 7. Politique environnementale de Vekor.

Photo: Anne-Sophie Debruyne

Pollution (de l'air, de l'eau et des sols) et déchets

Au VIC

Au sein du VIC, nous avons mis en place et exploité différents systèmes de réduction sur les équipements d'émissions atmosphériques (système de récupération des solvants, collecteurs de poussières, unités de traitement de l'air). Nous avons également défini un plan périodique qui comporte des analyses réalisées par un laboratoire agréé afin de s'assurer que le site continue de se conformer à son autorisation environnementale.

S'agissant des rejets d'eau, le site est raccordé à un système public unique de traitement des eaux usées pour ses rejets d'eaux de ruissellement des voiries, sanitaires et industrielles. Les rejets d'eau liés à l'exploitation sont traités comme des déchets.

Le contrôle de la qualité des rejets est conforme aux exigences de l'accord de la métropole « Grenoble-Alpes Métropole » sur le traitement des eaux usées.

La gestion des déchets dangereux est essentielle et obligatoire pour éviter tout risque de contamination des sols. Le site est construit sur un sol étanche, et un système de gestion des déchets est en place afin de minimiser les risques. Par exemple, les déchets liquides sont entreposés dans des zones de rétention.

En 2024, l'usine du VIC a obtenu la certification ISO 14001 pour sa gestion de l'environnement.



OBJECTIF	ACTION	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2024
Support GF	Conformité réglementaire/statut FAT-SAT	En cours
	Autorisation environnementale (PAC)	En cours
	Sécurité de l'installation et de la mise en service	En cours
Amélioration du contrôle environnemental	Étude d'impact sur la santé	Reportée à 2025
	Amélioration de la filtration des poussières	En cours
	Eaux de nettoyage pour anodes à filtrer et à injecter dans les égouts	Mise en service en 2025
	Mise à jour des indicateurs clés de performance et définition d'objectif pour les déchets dangereux (lien avec la production de cellules)	Terminé

Tableau 8. Feuille de route environnementale pour 2024.

VIC	UNITÉ	VALEUR 2024
Prélèvements d'eau	m ³	7 170 (dont 4 500 m ³ générés par les travaux de raccordement)
Quantité totale de déchets produits (dangereux + non dangereux)	t	690
Quantité totale de déchets dangereux	t	568
Quantité totale de déchets non dangereux	t	122
Quantité totale de déchets recyclés	t	552
Part des déchets recyclés	%	80

Tableau 9. Indicateurs clés de performance environnementale en 2024 au VIC.



À la Gigafactory

En 2024, Verkor a mis au point une série de plans de gestion pour atténuer les risques environnementaux sur le site de la Gigafactory pendant son exploitation.

QUALITÉ DE L'AIR

Les mesures à prendre pour empêcher ou minimiser la pollution de l'air.

PRODUITS CHIMIQUES

Cette catégorie concerne l'identification de risques, l'analyse de l'exposition et le contrôle des marchandises et des substances dangereuses transportées, utilisées ou fabriquées dans le cadre des activités de Verkor. Ce plan de gestion a été examiné en fonction des directives générales (Section 1.5) de l'International Finance Corporation (Société financière internationale) et adapté au site de la Gigafactory.

ÉNERGIE

Les mesures prises pour surveiller, contrôler et optimiser la consommation d'énergie pendant la mise en œuvre du projet.

DÉCHETS

La gestion des déchets sur le site de la Gigafactory. Ce plan de gestion couvre l'identification et la gestion des déchets, notamment la réduction, le recyclage, la collecte, l'entreposage, le traitement et l'élimination des déchets pendant la construction et l'exploitation.

OBJECTIF

Émissions atmosphériques et rejets d'eau

ACTIONS MISES EN PLACE EN 2024

Construction de la micro-station de traitement des eaux usées sanitaires.

FEUILLE DE ROUTE POUR 2025

- Établir des contrats de surveillance pour les rejets d'eaux usées et les émissions atmosphériques.
- Veiller à ce que les équipements de mesure des émissions atmosphériques et des rejets d'eaux usées soient installés et mis en service correctement.
- Surveiller l'environnement naturel autour de la Gigafactory : mesurer la qualité de l'air et des eaux souterraines pour veiller à ce que l'usine n'ait aucun impact.
- Mettre en œuvre des solutions pour le traitement de l'air (poussières et composés organiques volatils, COV) et eaux usées industrielles (bassin de décantation).
- Construire des cheminées pour un rejet approprié de nos émissions atmosphériques conformément à notre licence d'exploitation.

Traitement des déchet

Établir un contrat de gestion des déchets dangereux en complément du contrat existant sur la gestion des déchets non dangereux.

Construire et développer nos solutions d'entreposage (entrepôts, rayonnages).

Indicateurs clés de performance (KPI)

KPI surveillés :

- Tonnes de déchets par catégorie et traitement
- taux de récupération des déchets

Nouveaux KPI à surveiller :

- Qualité des émissions atmosphériques (poussières, composés organiques volatils ou COV, gaz)
- Qualité des rejets d'eau (hydrocarbures, azote, mercure, phosphore, chrome, etc.)
- Consommation d'énergie (kWh)
- Empreinte carbone du mix énergétique
- empreinte carbone « cradle-to-gate » des cellules par kWh de capacité de cellule (méthodologie qui doit être précisée par Verkor)
- Estimation des émissions de gaz à effet de serre associées évitées (tCO2e)

Tableau 10. Feuille de route environnementale pour la Gigafactory pour 2024-2025.

Les faits marquants pour la Gigafactory en 2024 ont été la création de l'équipe HSE, la modification de l'arrêté préfectoral concernant l'impact sur l'environnement et la gestion des déchets de construction.

En 2025, la priorité sera donnée à la mise en place de nos plans d'actions pour se conformer à l'arrêté préfectoral en ce qui concerne le traitement et la surveillance des émissions atmosphériques, des émissions d'eau et des déchets, etc. A partir de 2026, une fois l'usine pleinement opérationnelle, nous nous concentrerons sur les projets d'amélioration.

Parties prenantes

En 2024, Verkor a créé une matrice rassemblant les besoins et les attentes de ses parties prenantes. Pour chaque partie prenante, nous avons identifié un canal de communication et quantifié l'impact de la partie prenante sur Verkor et réciproquement. Le département HSE utilise cette matrice pour identifier nos parties prenantes les plus stratégiques et veiller à ce que leurs attentes soient satisfaites.

Biodiversité

Les activités de Verkor ne sont pas situées à proximité d'espaces naturels sensibles et ne sont pas soumises à des réglementations environnementales spécifiques.

Nous nous engageons toutefois à atténuer et à compenser notre impact environnemental

— en particulier à la Gigafactory, située dans une zone agricole.

Une Zone Grande Industries (ZGI) a été créée en tenant compte des impacts environnementaux pour lesquels le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a déployé des mesures d'évitement, de réduction et de compensation. Parmi ces mesures figurent la recréation d'habitats pour accueillir des espèces protégées, l'agencement et la création de fossés écologiques.

Les impacts sur la vie sauvage — liés pour l'essentiel à la perte d'habitat et aux perturbations générées par la construction — ont été atténués grâce à différentes mesures, à savoir l'évitement temporel, la délimitation des sites de construction près de zones sensibles, l'absence d'utilisation de pesticides, des contrôles pour limiter l'introduction d'espèces envahissantes, l'installation de systèmes de défense des amphibiens et la conservation et la plantation d'espèces de flore locales.

Un programme de surveillance trimestriel conduit par une entreprise externe suit l'évolution des espèces de flore sur le site. L'analyse comporte un inventaire de la flore et identifie les espèces exotiques envahissantes et les espèces patrimoniales. Cette surveillance porte toute particulièrement sur les espèces envahissantes. En 2024, une campagne d'éradication de ces espèces envahissantes a été menée.

Pour l'heure, aucun indicateur spécifique n'a été défini. Les études trimestrielles servent de lignes directrices pour la stratégie de Verkor en matière de biodiversité. A ce stade, notre objectif est de suivre et d'appliquer les recommandations de la société externe.

Actions mises en place en 2024 à la GF

Analyse trimestrielle de la faune et de la flore : élimination d'une espèce envahissante en application des recommandations.

Actions prévues pour 2025

- Préparer le site pour y planter des arbres et espèces indigènes.
- Continuer de suivre les recommandations de l'analyse trimestrielle

Taxonomie

Une première évaluation de la taxonomie européenne a été réalisée pour le projet de Gigafactory fin 2023. L'installation n'étant pas encore opérationnelle, l'analyse sert d'évaluation prospective de la conformité potentielle en fonction des détails et des données disponibles sur le projet de la Gigafactory.

Le projet devrait répondre aux critères de contribution substantielle conformément à l'Activité 3.4 « Fabrication de batteries rechargeables ». Dans un souci d'être en parfaite adéquation avec les critères DNSH (« Do No Significant Harm », qui consistent à ne pas causer de préjudice important) et les garanties minimales, nous avons identifié des actions à mettre en place.

Aucun signal d'alarme n'a été identifié, et la conformité avec les exigences de la taxonomie européenne semble réalisable.

Des mesures complémentaires sont en cours, et une nouvelle évaluation de la taxonomie sera effectuée — dès lors que la Gigafactory sera opérationnelle — afin de valider la conformité.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ANALYSE DE LA TAXONOMIE DE LA GIGAFACTORY DE VERKOR

Activité économique du projet	Entreprise de fabrication de batteries bas-carbone à partir de processus numériques et intelligents, Verkor développe une Gigafactory de 16 GWh depuis 2023 qui pourra atteindre une capacité de 50 GWh d'ici 2030.
Activités de la taxonomie de l'UE	3.4 Fabrication de batteries
Contribution substantielle	Fabrication de batteries rechargeables 

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

« Do no significant harm »



Adaptation au changement climatique



Ressources hydriques et marines



Économie circulaire



Prévention et contrôle de la pollution



Biodiversité et écosystèmes

Garanties minimales

Critères de garanties minimales



A la lumière des documents examinés, les critères sont remplis



À l'heure actuelle, le projet est en partie conforme compte tenu de la documentation examinée

Approvisionnement responsable

Matières premières critiques

Pour produire ses cellules de batterie, Verkor s’approvisionne en matières premières critiques, notamment le lithium, le cobalt, le graphite naturel et le nickel. Ces matières premières sont associées à des risques environnementaux et sociaux, tels que le travail forcé, le travail des enfants, les mauvaises conditions de travail, la pollution de l’air, de l’eau et des sols.

Pour atténuer ces risques, Verkor a mis en place une politique d’approvisionnement responsable.

Notre politique d’approvisionnement responsable est liée aux IRO

OS2.1	RS2.1	IS2.1	IS2.2	RS2.2
RS2.3	IS2.3	IS2.4	RE2.1	OE2.1
IE2.1	IE2.2	IE3.1	IE3.2	

Cadre juridique

Verkor aligne ses pratiques sur celles du Règlement européen sur les batteries, ainsi que sur les directives de l’OCDE, les principes directeurs des Nations Unies, les normes de performance de l’IFC, les conventions de l’OIT et les Principes de l’Équateur.

Dans le cadre du Système de gestion environnementale et sociale (SGES) de Verkor, l’entreprise se concentre sur l’identification de toutes les parties prenantes impliquées dans sa chaîne d’approvisionnement, en comprenant leurs besoins et leurs intérêts, et en définissant des moyens de communication et de gestion avec eux. Une matrice des parties prenantes a été développée pour établir la liste de toutes ces informations, et les parties prenantes locales de la chaîne d’approvisionnement sont en train d’être ajoutées à cette liste.

Programme d’approvisionnement responsable

Verkor a créé un Programme d’approvisionnement responsable pour son approvisionnement en matières premières critiques. Ce programme comprend des audits axés sur une analyse des risques, réalisés sur site par des organismes tiers sur l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement en matières premières critiques.

Le programme permet à Verkor de suivre le parcours de ses matières premières critiques en établissant une chaîne de traçabilité. Il évalue également la performance ESG et les systèmes de gestion du devoir de vigilance des fournisseurs de rang 1 aux fournisseurs de rang N.

Les audits incluent des évaluations des impacts sociaux et environnementaux. Sur la base des conclusions des audits, des plans d’actions correctives (PAC) sont mis en place pour chaque fournisseur et font l’objet d’une surveillance par des auditeurs tiers et par Verkor.

Sur le front social, les actions peuvent porter sur : (i) les conditions de travail (travail des enfants, travail forcé, non-discrimination, heures de travail, rémunération, liberté d’association, santé et sécurité), (ii) le développement communautaire, et (iii) les principes fondamentaux en matière d’entreprise et de droits humains (populations autochtones).

Sur le plan environnemental, les actions peuvent concerner :

- (i) la biodiversité
- (ii) la gestion et la qualité de l’eau
- (iii) les émissions atmosphériques
- (iv) la déforestation
- (v) la pollution des sols

Programme d'approvisionnement responsable

La portée de ces actions est décrite dans le cadre de l’audit sur site. Chaque plan d’actions correctives comprend un calendrier de résolution, avec une limite de 180 jours pour clore une action.

Ressources :

Les ressources humaines et financières allouées au contrôle des plans d’actions correctives (PAC) sont détaillées dans le budget dédié à un approvisionnement responsable. Aucune dépense d’investissement n’a été incluse dans le budget dédié à un approvisionnement responsable en 2024.

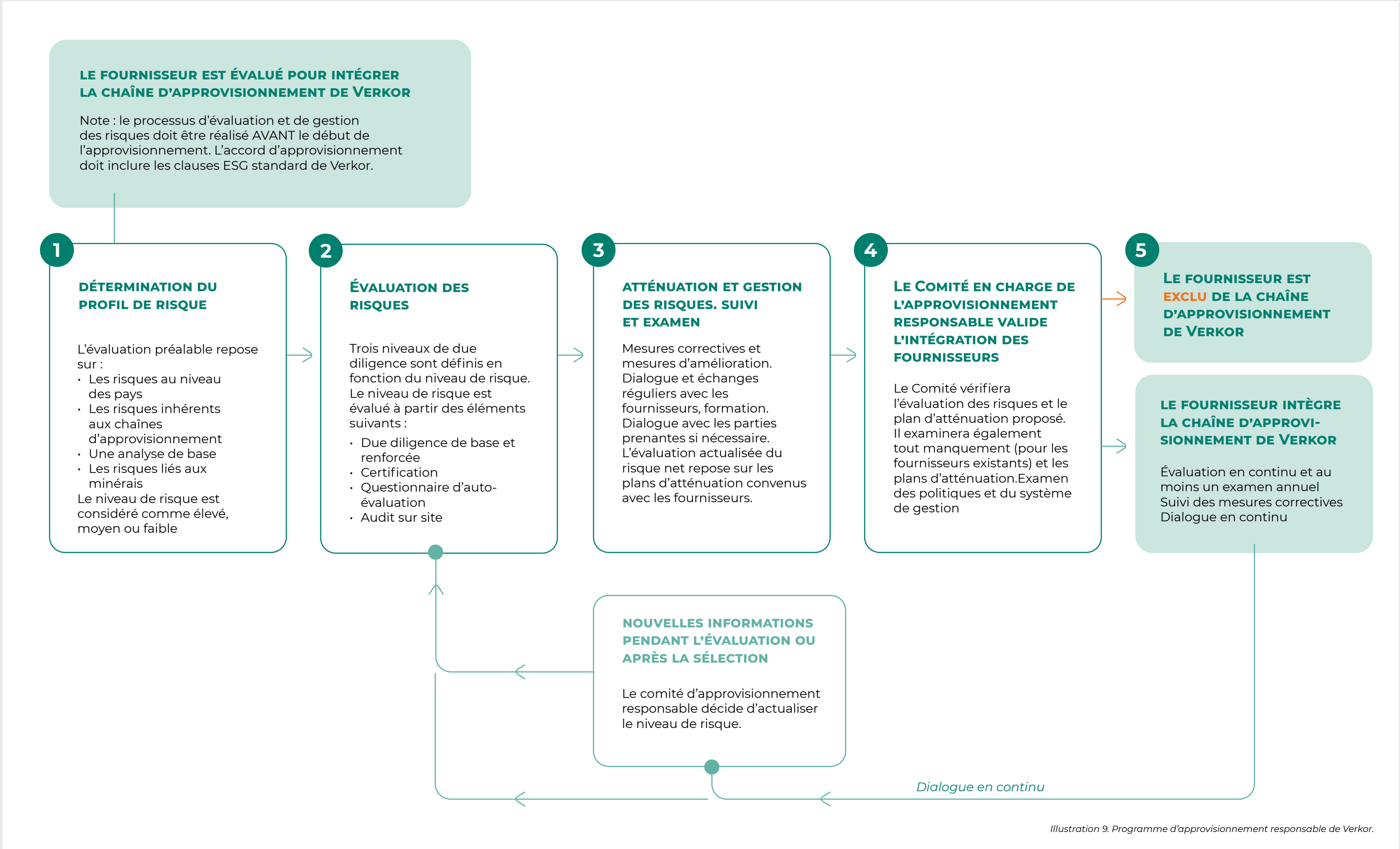


Illustration 9. Programme d'approvisionnement responsable de Verkor.

Évaluation pour 2024

Évaluation du devoir de vigilance et des risques ESG :

- Un processus d'évaluation du devoir de vigilance et des risques ESG des fournisseurs est en place pour les matières premières critiques
- Toutes les équipes d'approvisionnement sont formées sur le code de conduite des fournisseurs, le questionnaire d'auto-évaluation et le processus d'évaluation des risques
- 22 visites de fournisseurs de rang N ont été effectuées par des auditeurs tiers et par Verkor

Stratégie en matière de performance ESG sur la chaîne d'approvisionnement :

- Des critères ESG ont été inclus dans la matrice de sélection des fournisseurs

Indicateur

Valeur 2024

Taux de formation des équipes d'approvisionnement (certificat de conformité, questionnaire d'auto-évaluation, processus d'évaluation des risques)

100%

Nombre de fournisseurs identifiés sur la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques (hors négociants)

55

Pourcentage d'audits de matières premières critiques sur site

37%

Tableau 12. Indicateurs clés de performance (KPI) pour l'approvisionnement responsable en matières premières critiques en 2024.

Feuille de route pour 2025

Principaux objectifs :

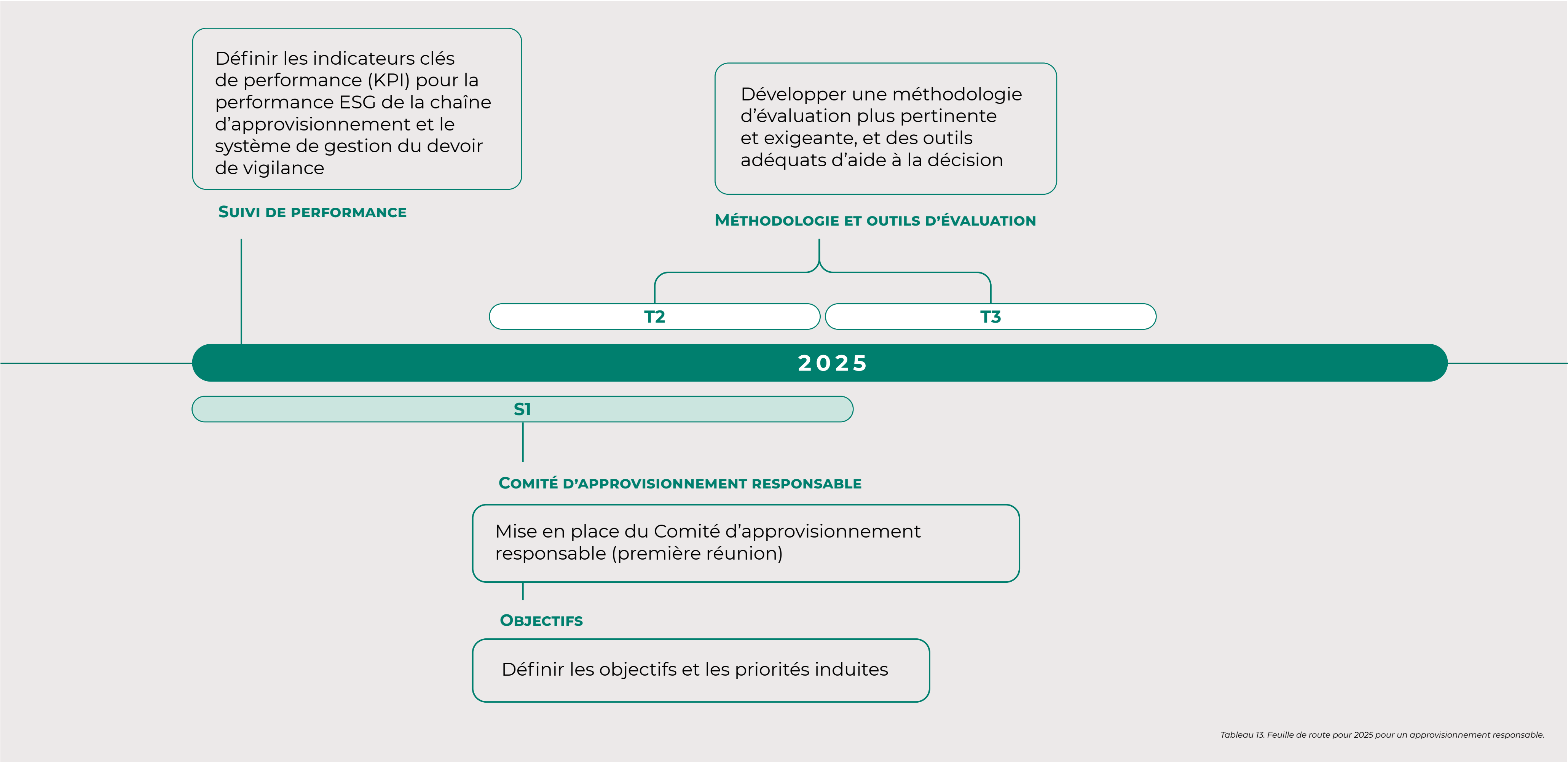


Tableau 13. Feuille de route pour 2025 pour un approvisionnement responsable.

Comité d’approvisionnement responsable

Le Comité d’approvisionnement responsable a pour mission de :

- **Rendre compte** des objectifs en matière d’approvisionnement responsable ;
- **Inform**er la direction de l’entreprise des risques et opportunités de la chaîne d’approvisionnement de Verkor sous l’angle de l’approvisionnement responsable
- **Inform**er le public des réglementations à venir, des évolutions technologiques, des alliances stratégiques et des processus d’étude comparative, en lien avec les activités de la chaîne d’approvisionnement des batteries

- **Décider** de l’inclusion / exclusion de fournisseurs du point de vue de l’approvisionnement responsable

Il rend compte au Comité Audit & Risques, un sous-comité du Conseil de surveillance.

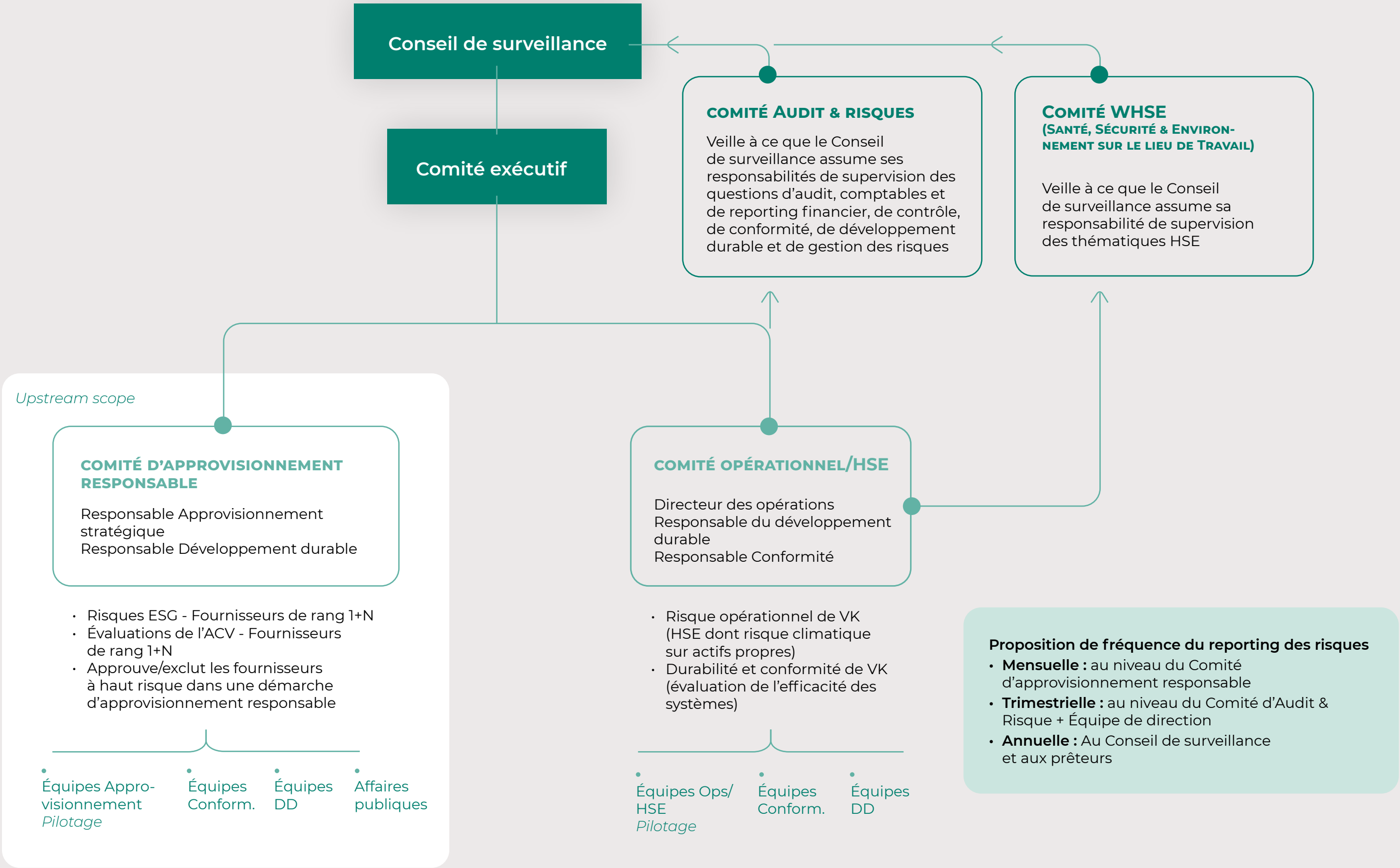


Illustration 10. Organisation du Comité d'approvisionnement responsable.

L'économie circulaire

Réduire et recycler nos rebuts de production

Verkor reconnaît que les impacts environnementaux et sociétaux de l'extraction des matières premières sont importants, en particulier pour les métaux des batteries.

Le recyclage s'inscrit dans notre politique ESG. Grâce à des stratégies efficaces de gestion et de recyclage des déchets, nous entendons recycler et « upcycler » (recycler par le haut) les déchets produits par nos activités. Nous développons des techniques pour réduire au minimum les déchets de production, améliorer le recyclage et mieux intégrer les matériaux recyclés dans notre processus de production. Verkor s'engage à respecter les objectifs de recyclage du Règlement européen sur les batteries et vise à dépasser les normes réglementaires lorsqu'il s'agit de maximiser le contenu recyclé.

La stratégie de recyclage de Verkor vise à atténuer les IRO

- RE5.1
- RE5.5
- OE5.1
- IE5.1
- IE5.2
- IE5.3



Mesures mises en place

ACTIONS ET OBJECTIFS

D’ici à 2027, 95% des rebuts de production de la Gigafactory seront recyclés

Mettre progressivement en place une stratégie en boucle fermée afin de développer une chaîne d’approvisionnement intégrant davantage de matériaux recyclés.

Système de détection des défauts en temps réel

ÉTAT D’AVANCEMENT ET CHRONOLOGIE EN 2024

En 2024, 97% des rebuts de production du VIC ont été recyclés.

En cours : Des partenaires pour des boucles fermées en Europe ont été identifiés. Des conditions techniques et économiques font l’objet de discussions. La boucle devrait être opérationnelle après 2030.

En cours. Devraient être finalisés au T1 2025.

Tableau 14. Actions et objectifs de recyclage.

Principales réalisations
en 2024



Moins de rebuts de production

Le système de détection des défauts en temps réel regroupe toutes les données provenant des systèmes de production et de surveillance pour détecter et identifier avec précision en temps réel toute défectuosité des produits et des cellules. Les systèmes sont en place au VIC et seront déployés au sein de la Gigafactory dès la mise en production. En identifiant où et quand un défaut apparaît dans la ligne de production, nous pouvons réduire sensiblement notre volume de rebuts.



Mise en place d'une stratégie de recyclage en boucle fermée

Soutenu par la Loi européenne sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act ou CRMA), Verkor a pu identifier les projets européens visant à créer un système de recyclage en boucle fermée en Europe. La loi CRMA est une initiative législative de la Commission européenne ayant pour objet d'assurer et de diversifier l'approvisionnement des industries stratégiques européennes en matières premières critiques. Les projets intégrés dans la loi CRMA bénéficient de procédures administratives simplifiées et d'un meilleur accès au financement pour soutenir leur développement. Un système de recyclage en boucle fermée pleinement fonctionnel devrait être en place après 2030. En attendant, Verkor donne la priorité aux partenaires de recyclage européens pour traiter ses rebuts de production. Tout surplus dépassant la capacité de ces partenaires est envoyé à d'autres recycleurs de l'OCDE.



Collaborer avec des recycleurs industriels

Verkor est activement impliquée dans plusieurs collaborations industrielles pour développer le recyclage des batteries. Par exemple, nous participons à un projet pour le recyclage du graphite — un composant essentiel des batteries lithium-ion. L'objectif est d'améliorer la qualité du graphite recyclé afin de garantir son éligibilité à la production de cellules de batterie. Nous travaillons à la mise en place de schémas de circulation alternatifs pour le recyclage de matériaux actifs de cathode (MAC) nous permettant d'améliorer la récupération du lithium et d'abaisser le coût du processus.

Feuille de route pour 2025

Recycler nos rebuts de production

Passer d'un modèle contractuel à un modèle opérationnel avec les recycleurs européens

Assurer une amélioration continue pour faciliter le recyclage des rebuts de production, en mettant l'accent sur l'emballage et le transport

Réduire le coût du recyclage en Europe

Réduire nos rebuts de production

Améliorer le rendement

Améliorer la traçabilité des rebuts

Augmenter le contenu recyclé de nos cellules

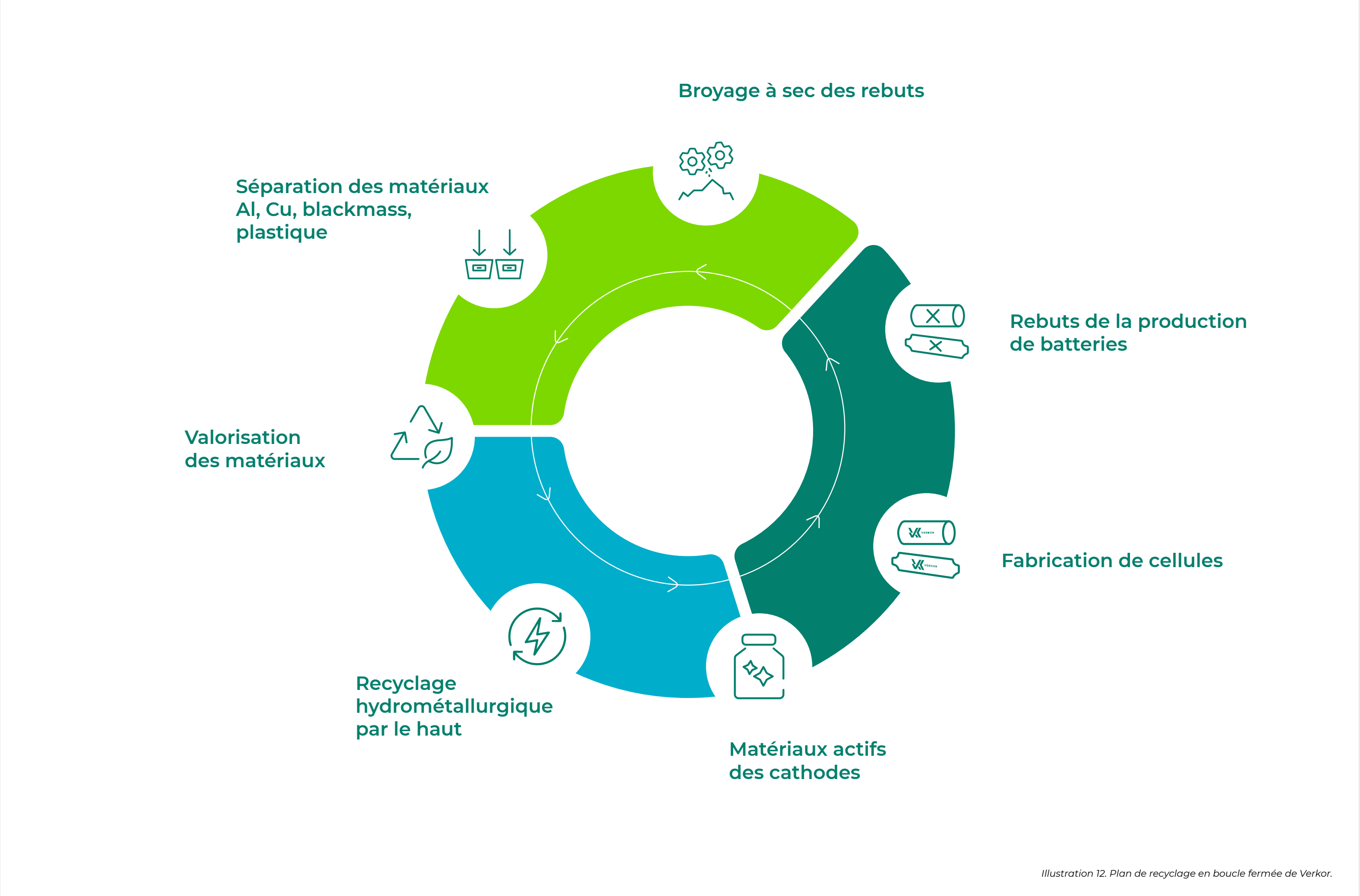
Méthodologie de la Commission européenne attendue en 2025

Tableau 15. Feuille de route du recyclage pour 2025.

Nous identifions deux enjeux majeurs pour 2025 :

- Lancer notre stratégie de recyclage avec nos partenaires européens
- Réduire le volume des rebuts de production générés par le VIC

L’objectif à plus long terme est de fermer la boucle et d’intégrer les matériaux recyclés à partir des rebuts de production générés par le VIC et la Gigafactory dans nos cellules.



Exigences du Règlement européen sur les batteries

Verkor est soumis au Règlement européen sur les batteries et a aligné ses objectifs de recyclage en conséquence.

Les objectifs du Règlement européen sur les batteries en matière de contenu recyclé, de récupération des matériaux et d'efficacité du recyclage sont présentés ci-après.

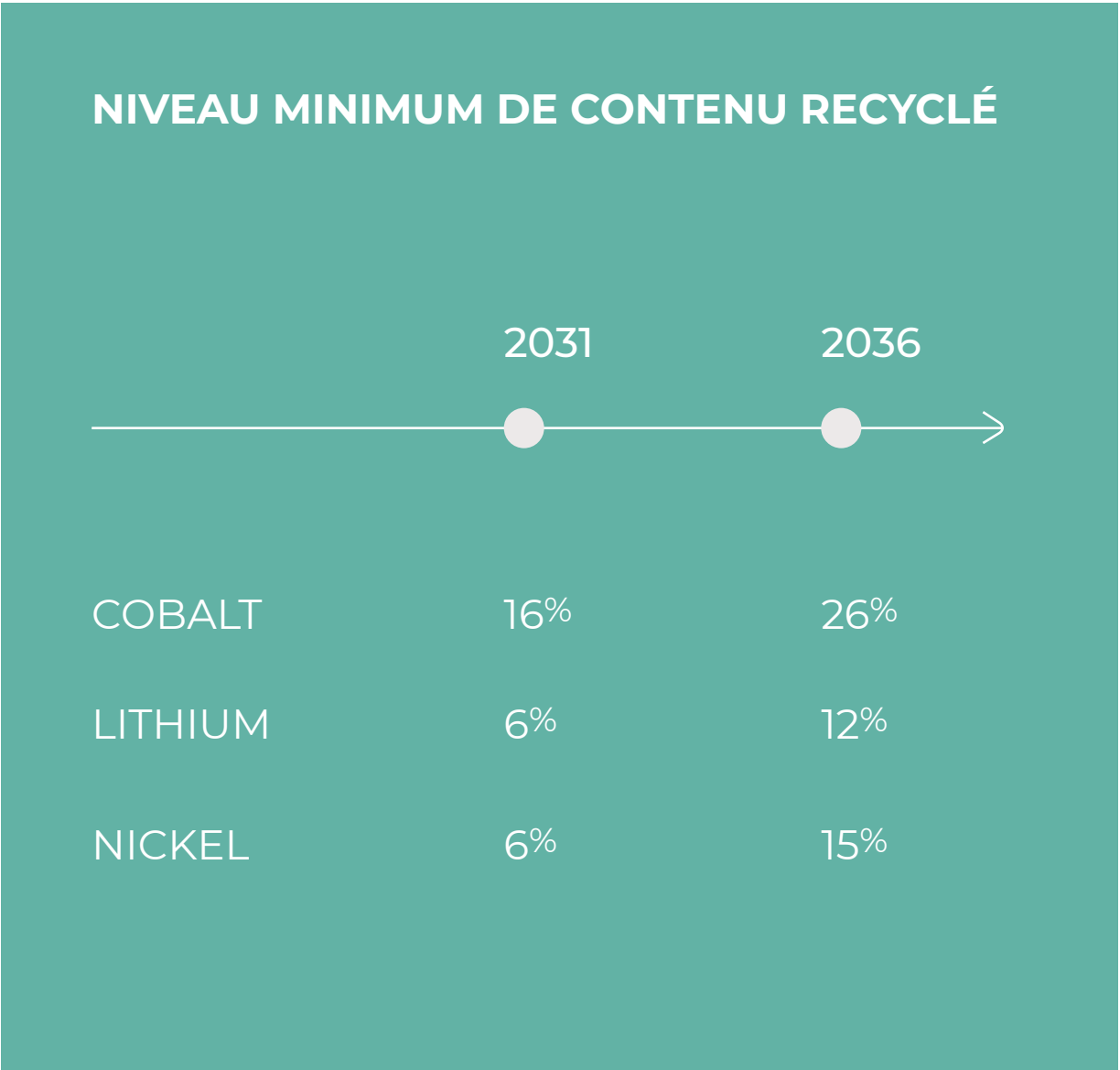


Tableau 16. Niveau minimum de contenu recyclé fixé par le Règlement européen sur les batteries.

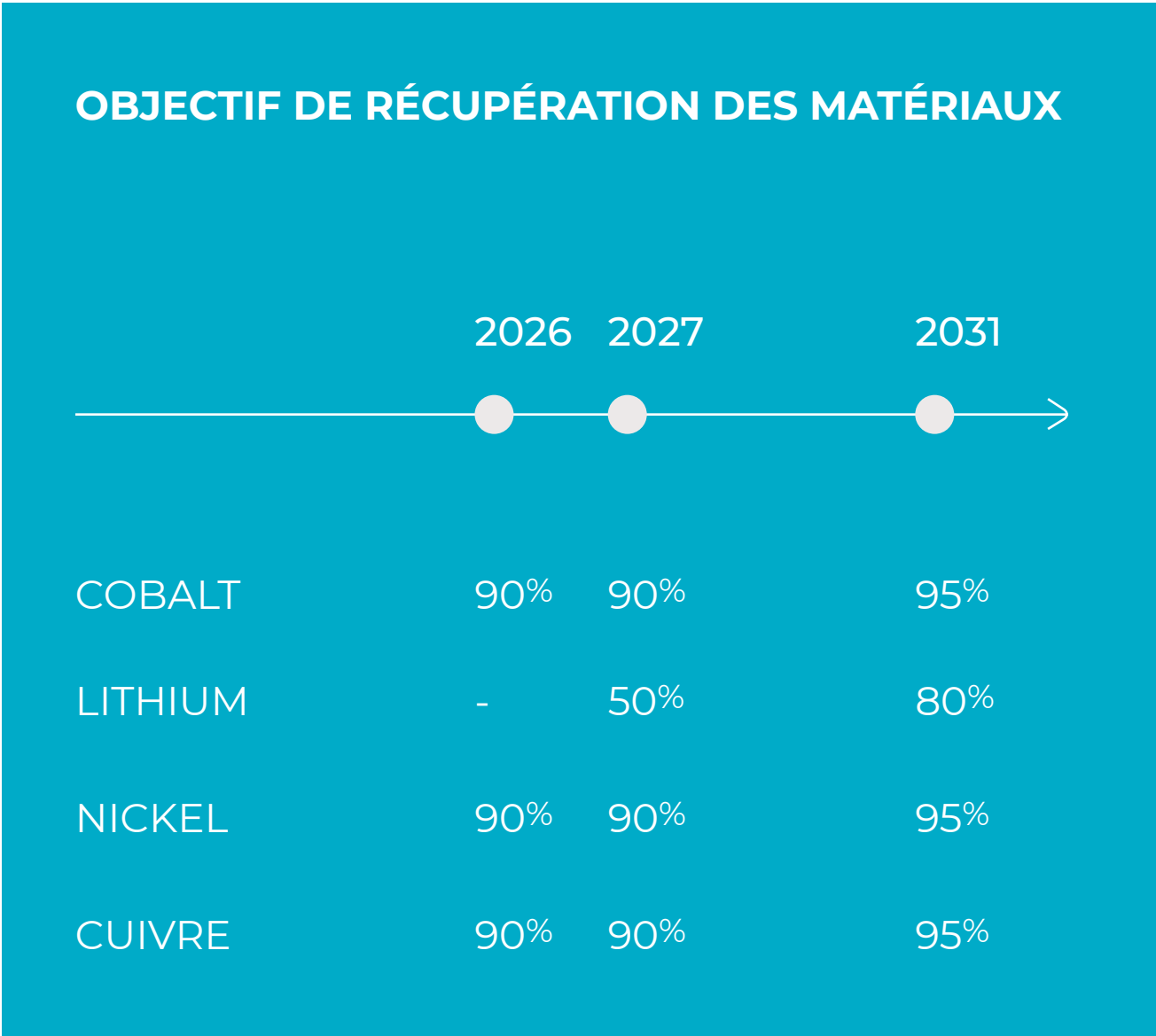


Tableau 17. Objectifs de récupération des matériaux du Règlement européen sur les batteries.

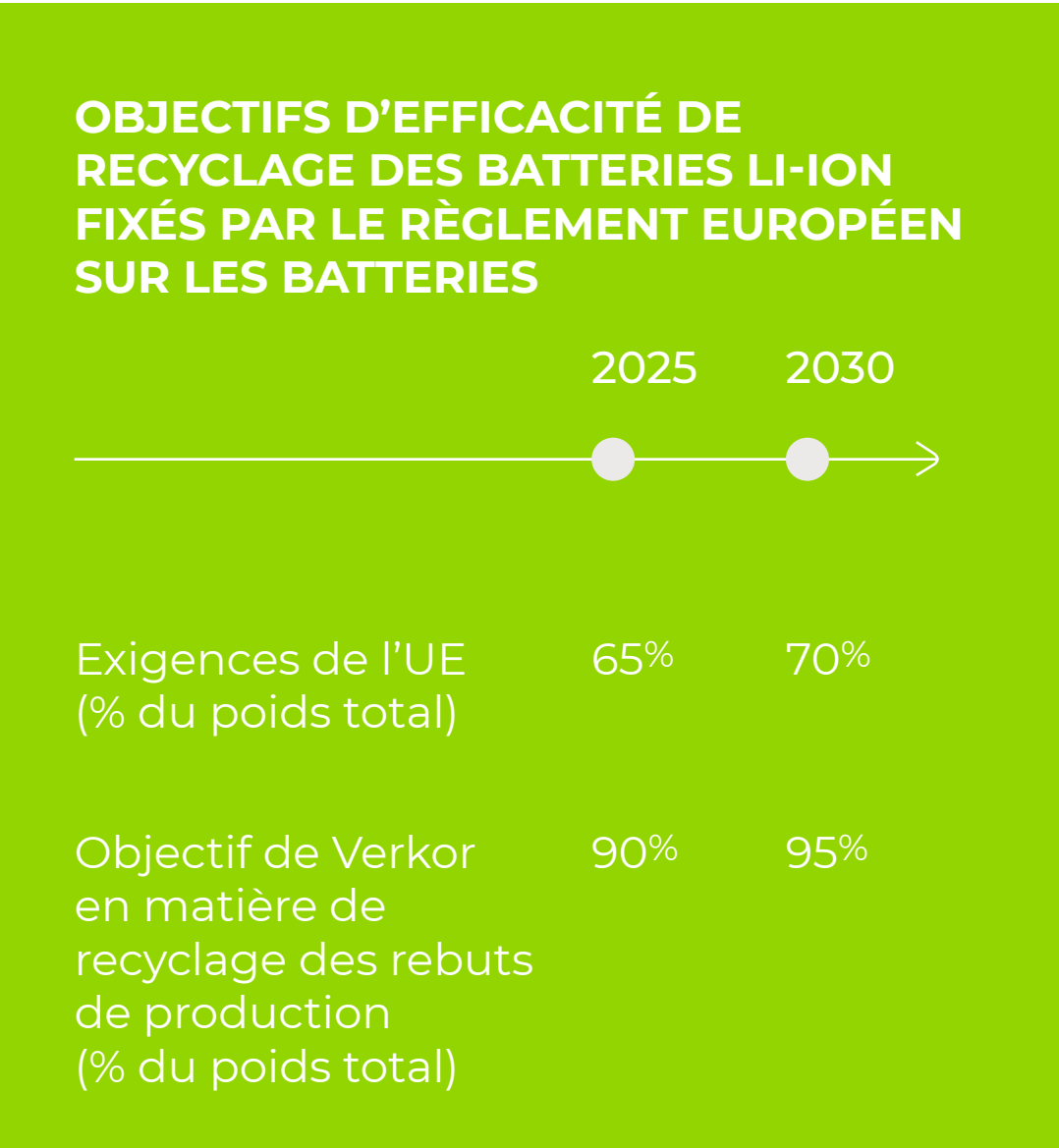


Tableau 18. Objectifs d'efficacité de recyclage fixés par le Règlement européen sur les batteries.



Nos collaborateurs

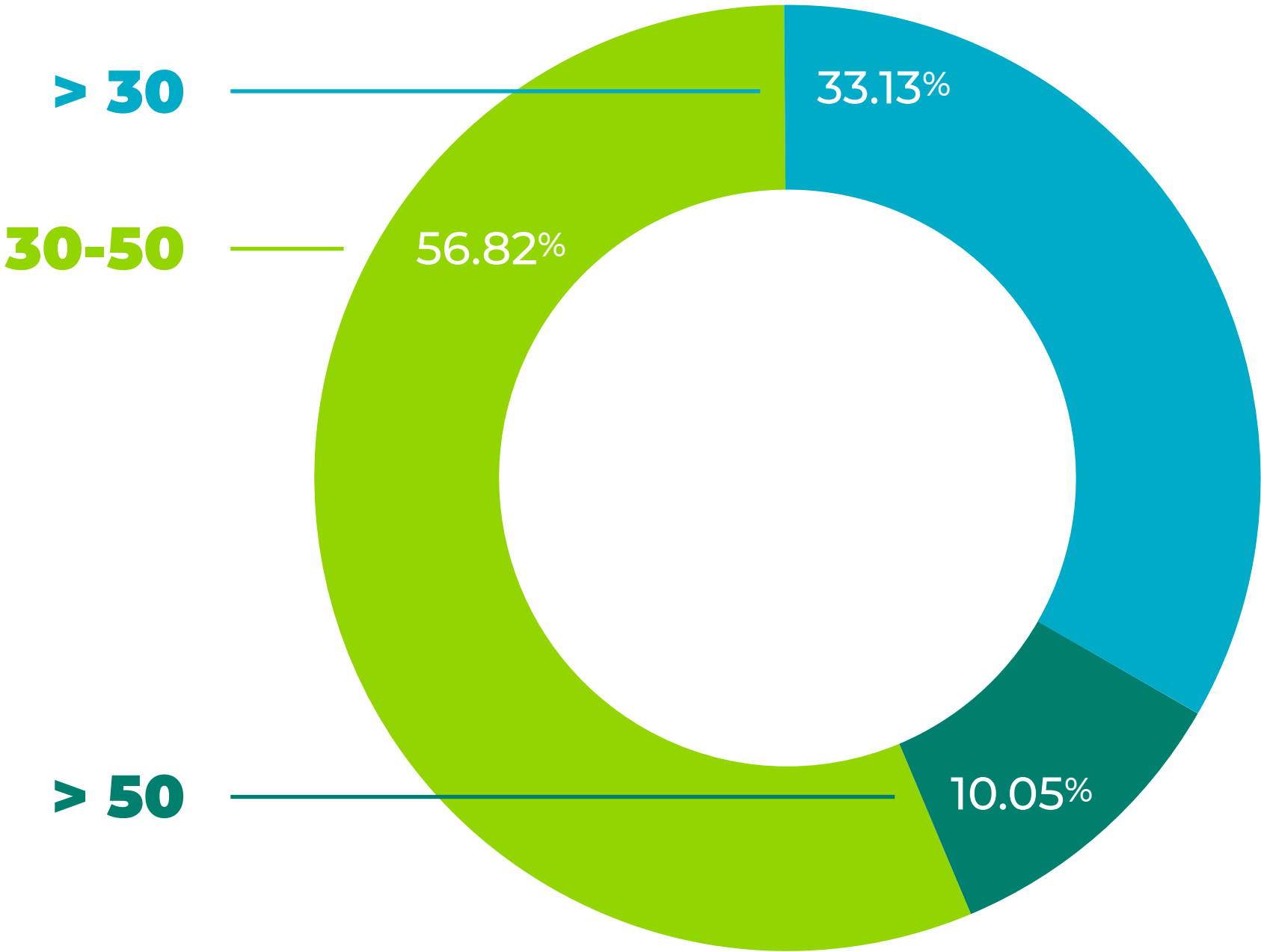
Présentation de nos effectifs

Verkor est une entreprise multiculturelle, composée de quelque 50 nationalités différentes, hommes et femmes, travaillant directement sur la ligne de production ou dans les fonctions support. Pour gérer et cultiver cette diversité, Verkor a mis en œuvre une politique dédiée, présentée dans la section Diversité, Équité et Inclusion de ce rapport.

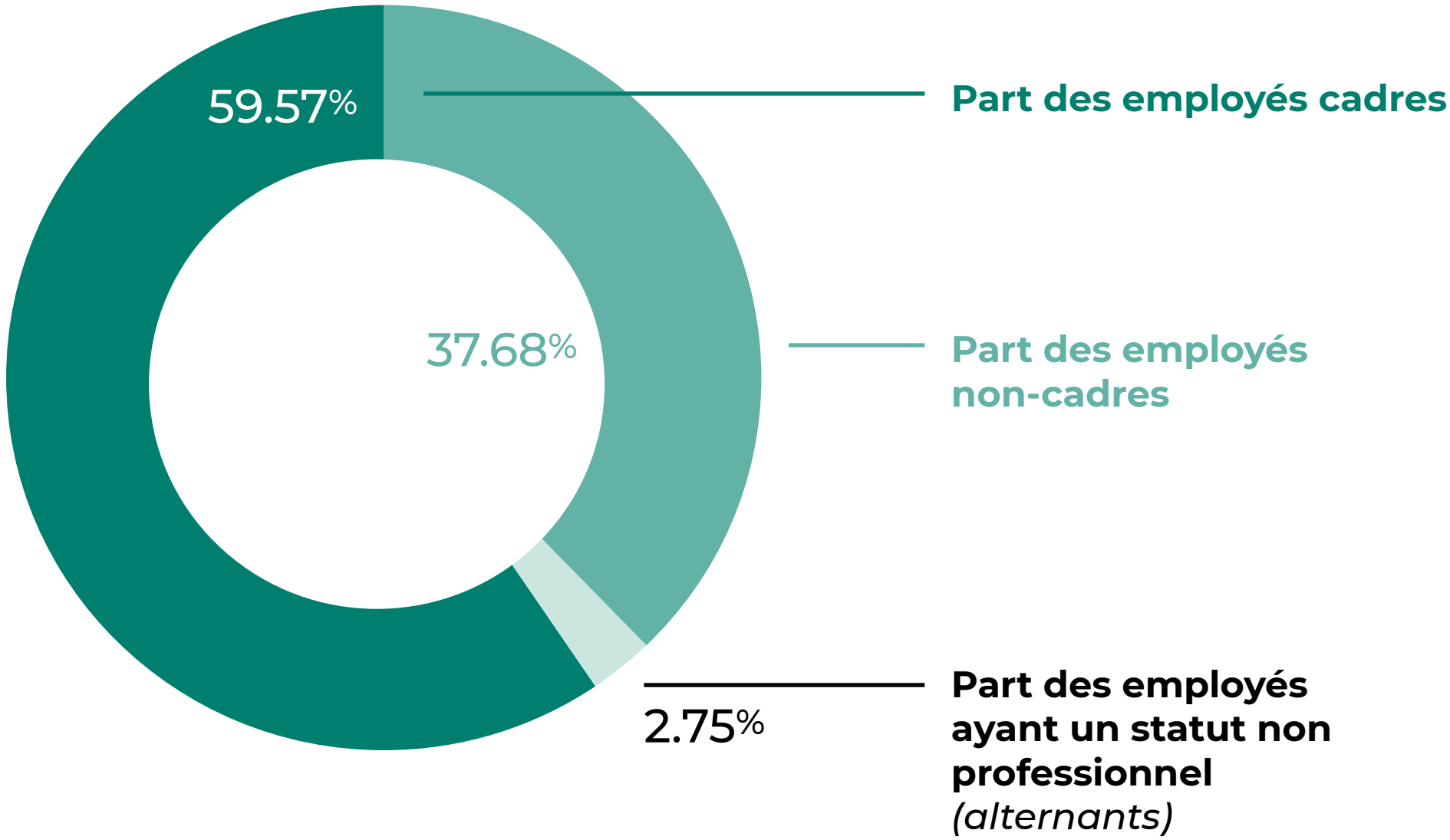
Description	Périmètre	Unité	2024	2023
Nouvelles embauches nettes organiques	Verkor SAS	#	487	165
Taux d'attrition	Verkor SAS	%	1%	
Nombre total des employés à temps plein (ETP)	Verkor SAS	#	830	393
Nombre total des employés à temps plein (ETP) permanents	Verkor SAS	#	811	383
Nombre total des employés à temps plein (ETP) masculins permanents	Verkor SAS	#	589	276
Nombre total des employés à temps plein (ETP) féminins permanents	Verkor SAS	#	222	107
Nombre total des employés à temps plein (ETP) non permanents	Verkor SAS	#	19	10
Nombre total des employés à temps plein (ETP) masculins non permanents	Verkor SAS	#	10	4
Nombre total des employés à temps plein (ETP) féminins non permanents	Verkor SAS	#	9	6
Taux de femmes employées	Verkor SAS	%	28%	29%
Nombre de journées de travail effectuées par du personnel intérimaire pendant la période de reporting	Verkor SAS	#	597	258

Tableau 19. Indicateurs relatifs aux effectifs de Verkor au 31/12/2024 et 31/12/2023.

PART DES EMPLOYÉS PAR GROUPE D'ÂGE



PART DES EMPLOYÉS PAR STATUT



Employés les plus exposés

Les employés les plus vulnérables en termes de santé et de sécurité sont ceux travaillant sur la ligne de production au VIC et à Dunkerque :

- exploitation — ingénieurs, techniciens et opérateurs
- maintenance — notamment ingénieurs et techniciens d'usine
- ingénieurs, techniciens et opérateurs qualité
- ingénieurs process
- opérateurs logistique
- équipe HSE
- techniciens et ingénieurs recyclage

Les employés sont soutenus par les équipes RH et HSE, reçoivent une formation ciblée et bénéficient d'un soutien à la prévention des risques.



Santé et sécurité

La santé et la sécurité au travail sont au cœur de notre politique Qualité, Santé, Sécurité et Développement durable (QSSDD), et de notre politique ESG. La politique QSSDD définit les objectifs en matière de santé et de sécurité pour les deux sites de Verkor en vue de répondre aux attentes de ses parties prenantes :

- **Respect des exigences légales et réglementaires** applicables à nos produits et à nos activités
- **0 accident**
- **efforts constants** pour prévenir et réduire les risques, notamment les risques technologiques

Notre politique QSSDD porte sur les IRO

RS1.1

OS1.1

IS1.1

IS1.2

- Une conformité réglementaire avec des réglementations strictes (code du travail français, directive CE, etc.)
- Une évaluation des risques — la base de notre système de gestion de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail

Aujourd’hui à ses prémices, la trajectoire suivie par Verkor pour atteindre ses objectifs s’inspire de la courbe de Bradley.

Portée par son « ambition zéro accident », Verkor entend développer une culture de la sécurité grâce au leadership et à une gestion des activités principalement axée sur la sécurité.

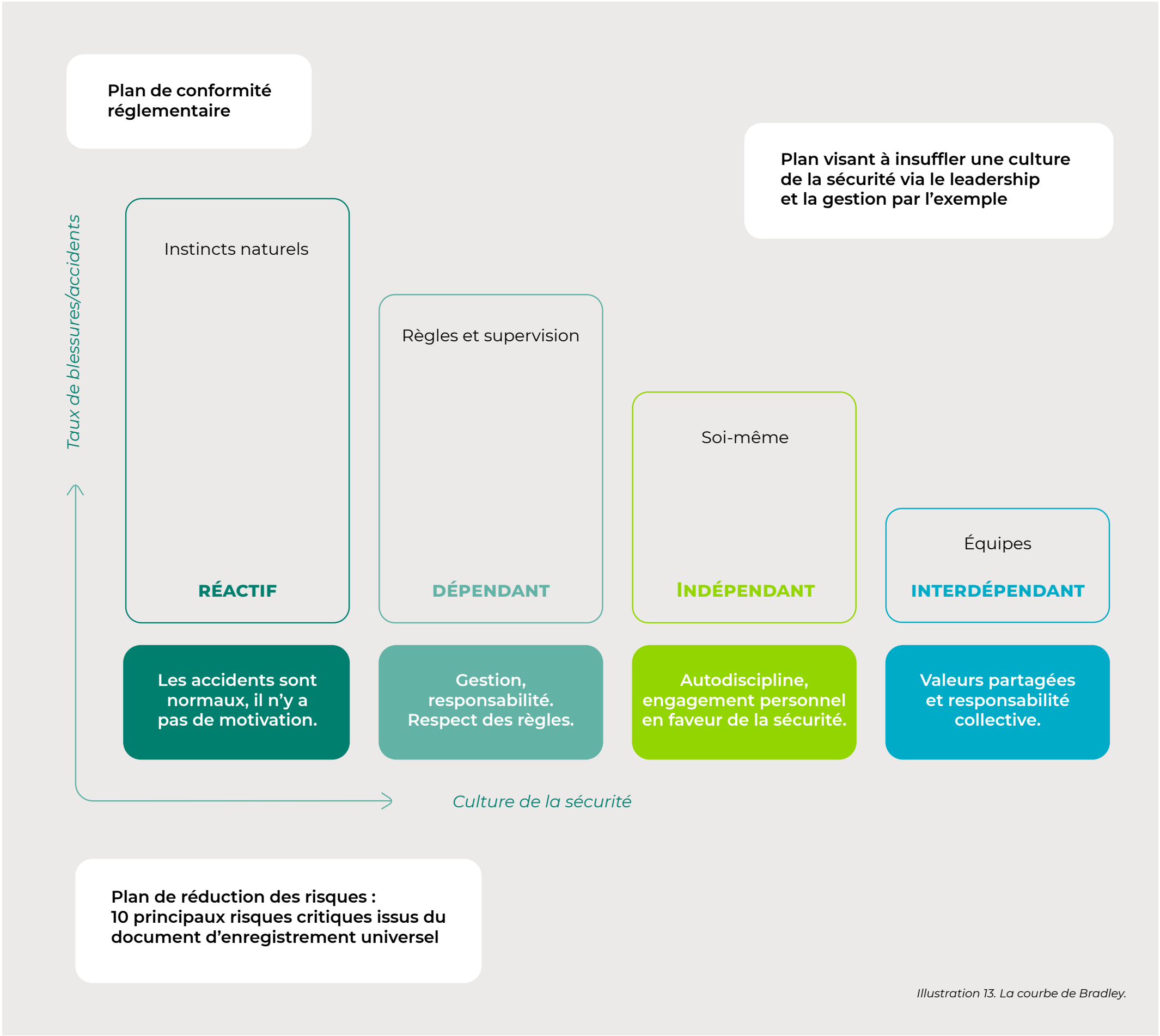


Illustration 13. La courbe de Bradley.

Mesures mises en place

Chez Verkor, nous nous engageons à assurer la santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs sur notre site.

Pour respecter cet engagement, nous avons déployé un train complet de mesures.



Évaluation des risques liés à la santé et à la sécurité des employés

Nous réalisons des évaluations rigoureuses des risques afin d'identifier et d'atténuer les risques potentiels, en garantissant un environnement de travail sûr à l'ensemble de nos employés. La liste des risques identifiés est dressée dans notre document unique d'évaluation des risques (DUER). Le plan de réduction des risques est extrait de cette évaluation pour atténuer les risques critiques.



Plan d'action d'urgence pour la santé et la sécurité

Notre gestion des situations d'urgence, définie dans notre plan d'opération interne (POI), décrit des procédures claires à suivre pour faire face aux situations d'urgence, en assurant la mise en place de mesures rapides et efficaces lors de situations critiques.



Formation des employés

Nous proposons une formation aux collaborateurs internes et externes sur les risques liés à la santé et à la sécurité, ainsi que sur les meilleures pratiques de travail. Il est ainsi garanti que tous les collaborateurs disposent des connaissances appropriées pour maintenir un environnement de travail sûr. Le taux des formations HSE en 2024 s'élevait à 90%, un niveau supérieur à celui de 2023 (80%) mais encore inférieur à l'objectif de 100%. Ce taux de formation concerne les employés les plus exposés et porte sur une formation de base sur la sécurité.



Rapport d'incident de sécurité

La prévention s'inscrivant au cœur de ses priorités, Verkor exige que les situations et les presque accidents soient signalés afin de réduire le risque d'accident, conformément à la pyramide de Bird (illustration 14 ci-après). Les employés peuvent signaler les incidents, risques et préoccupations relatifs à la santé et à la sécurité au travail, par de multiples canaux (QR code, numéros de téléphone, etc.).



Mesures de prévention pour lutter contre les lésions dues au travail répétitif (TMS)

Nous avons mis en place des mesures pour prévenir les lésions attribuables au travail répétitif (RSI), en promouvant des pratiques ergonomiques et en réduisant le risque de troubles musculosquelettiques dans nos effectifs.



Prévention et communication

la communication est essentielle pour la prévention des risques. Le département HSE communique fréquemment en utilisant différents canaux : réunions-débats, réunions plénières, emails ou affiches. Les parties prenantes reçoivent des comptes rendus trimestriels lors des réunions du Comité Santé, Sécurité et Environnement sur le lieu de Travail (WHSE).

Indicateurs

À la Gigafactory, l'équipe HSE a été renforcée grâce à l'intégration d'agents de sécurité externes qui sont en permanence sur site et permettent ainsi une prise en charge immédiate des incidents. Cela explique le nombre faible des situations et des presque accidents.

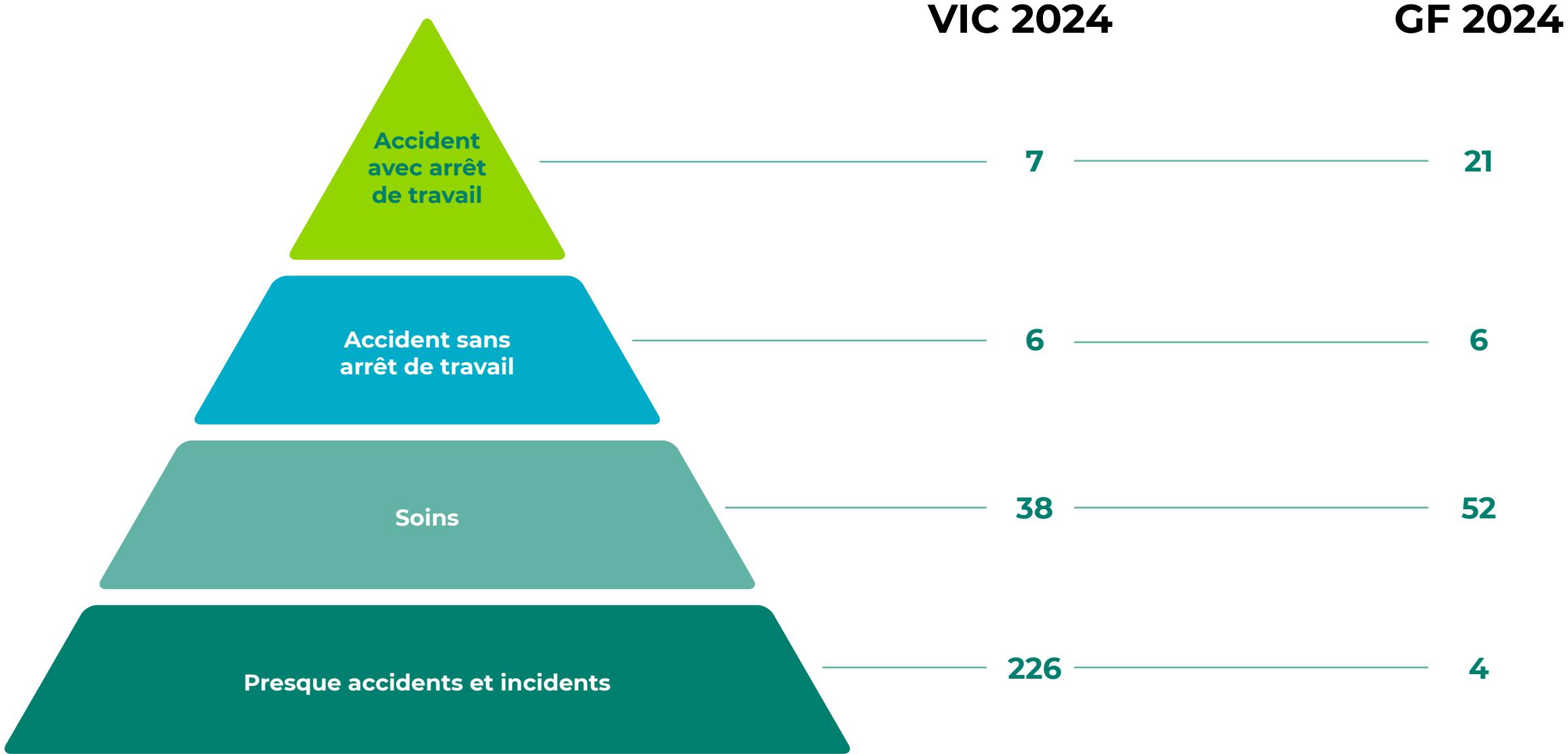


Illustration 14. Pyramide de Bird pour le VIC et la GF en 2024 (employés + sous-traitants).

	2024	2023
Nombre de blessures sur site pendant la période de reporting (employés)	14	7
Nombre de blessures sur site pendant la période de reporting (sous-traitants)	26	9
Nombre d'accidents avec arrêt de travail (employés)	7	5
Nombre d'accidents avec arrêt de travail (sous-traitants)	21	3
Nombre d'accidents mortels sur site pendant la période de reporting	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail pendant la période de reporting	6.8	9
Nombre de jours de travail perdus pour cause de blessures, d'accidents ou de maladie	3 148	66
% des effectifs (employés + non employés) couvert par le système de gestion de la santé et de la sécurité de l'entreprise	100%	100%
Taux de formation sur la santé et la sécurité	90%	80%
Nombre d'employés à la Gigafactory d'ici à la fin de l'année	270	17
Nombre d'employés au VIC d'ici à la fin de l'année	560	376
Nombre de sous-traitants à Gigafactory d'ici à la fin de l'année	995	177

Le nombre d'employés et de sous-traitants a considérablement augmenté en 2024 en raison de l'évolution des activités de Verkor et de la construction de la Gigafactory. Pour comparer 2024 avec 2023, le meilleur indicateur est le taux de fréquence des accidents du travail. La fréquence plus faible reflète une baisse du nombre d'accidents par jour de travail en 2024 (comparativement au nombre d'employés).



Tableau 21. Indicateurs clés de performance (KPI) en matière de santé et de sécurité en 2024 (VIC + GF).

Suivi du plan d'action

OBJECTIF	SITE	ACTION	ÉTAT D'AVANCE- MENT À FIN 2024
Gestion des situations d'urgence	VIC	Systèmes d'extinction automatique de type « sprinkler » pour le bâtiment dédié au vieillissement et les entrepôts	En cours
	VIC	Plan d'urgence	En cours
	GF	Plan d'opération interne (POI)	Terminé
	VIC GF	Exercices d'urgence incendie (plateforme de formation des pompiers)	Terminé
Certification ISO	VIC	Projet de certification ISO	Terminé
Ambition zéro accident	VIC	Plan d'action du document unique d'évaluation des risques (DUER) (risques prioritaires)	En cours
		Culture de la sécurité	
	VIC GF	Formation des cadres : rôles et responsabilités des cadres juridiques, HSE	Terminé
	VIC	Gestion des presque accidents	Terminé
	VIC	Campagne de sécurité (échanges sur la sécurité et inspections sur site, journée de la sécurité, « champions HSE », etc.)	Reporté à 2025
	VIC	Formation des cadres à la culture de la sécurité	Reporté à 2025
	GF	Sous-traitants HSE soutenant les actions de l'équipe HSE sur le chantier de construction	Terminé

Tableau 22. Évaluation des actions en matière de santé et de sécurité en 2024.

OBJECTIF	SITE	ACTION
Réduire les risques liés à la sécurité	VIC	Plan d'action sur les risques critiques inclus dans le DUER
	GF	Mise en production sûre
	VIC GF	Déploiement de la culture de la sécurité : - Formation des cadres (rôles et responsabilités) - Campagne HSE (échanges sur le HSE et inspections sur site, journée de la sécurité, etc.)
Réduire les impacts environnementaux	VIC GF	Surveillance en ligne des émissions atmosphériques
	VIC	Amélioration du système de récupération des solvants (SRS) pour les cathodes
	VIC	Évaluation des risques liés à la santé, au NMC, au NMP
Réduire la quantité de déchets	VIC	Unité de filtration des eaux de nettoyage pour anodes
Améliorer le traitement/recyclage	VIC	Traitement des cathodes
Efficacité énergétique	VIC	ISO 50001
Conformité réglementaire	VIC	Plan d'actions de conformité
	VIC	Normes d'assurance
Prévention des risques technologiques	VIC	Équipe de seconde intervention (ESI) du VIC
	VIC	Risque ATEX lié aux dépoussiéreurs
Normes ISO	GF	ISO 14001 45001

Tableau 23. Feuille de route pour la santé et la sécurité pour 2025.

Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Verkor estime qu’un environnement de travail sain et sûr implique également une amélioration des conditions de travail, un engagement au cœur de son ADN. Verkor promeut le bien-être physique et mental de ses employés en leur assurant un accès à des soins de santé adéquats, en favorisant des relations humaines positives sur le lieu de travail et en encourageant l’évolution professionnelle.

Par ailleurs, dans un contexte difficile, il est essentiel pour construire une Gigafactory en Europe de former une équipe motivée, dynamique et déterminée. Et cela n’est possible que si le bien-être des Verkorers est assuré.

Verkor reconnaît également qu’avec la mise en place des Gigafactories en Europe, l’accès à des talents sera la clé de sa réussite.

Verkor s’engage à prendre soin des membres de son équipe et de la communauté au sens large en mettant en place les actions suivantes :

En maintenant et en **optimisant les conditions de travail** pour tous les employés de Verkor

En éliminant les dangers et en réduisant les risques pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail voir la section Santé et sécurité

En encourageant la flexibilité des horaires de travail

En respectant la vie privée de chacun et en veillant à ce qu’il n’y ait pas de comportement intrusif ou inapproprié

En s’assurant que les projets **satisfont les attentes des salariés**

En étant vigilante et proactive pour prévenir et **remédier au harcèlement, à l’isolement et à la surcharge de travail**

Cadre juridique

Notre cadre juridique comprend les obligations de l'employeur en matière de santé et de sécurité. La stratégie mise en place par Verkor repose sur :

- La loi Rebsamen du 27 août 2015, qui établit le principe de négociation annuelle obligatoire sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail avec une ou plusieurs sections de syndicats représentatifs ;
- La loi El-Khomri du 8 août 2016, axée sur la sécurisation des parcours professionnels, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, l'organisation du travail et le droit à la déconnexion
- L'Accord national interprofessionnel (ANI) pour le télétravail, signé le 26 novembre 2020

Pour les Verkorers et Verkor

Effectué dans un environnement sous haute pression, notre travail est complexe et a un impact significatif sur le bien-être et la motivation. Nous mettons l'accent sur l'audace et la performance, toutes deux sources de motivation. Nous encourageons le vivre-ensemble pour créer un climat social positif et un état d'esprit collectif. Nous nous engageons à assurer le bien-être de nos employés, puisqu'il est du devoir de Verkor de prendre soin d'eux.

Mesures

Au cours de l'année passée, nous avons mis en place plusieurs initiatives afin de veiller à ce que nos employés bénéficient de conditions de travail optimales.



Une communication à double sens

Plusieurs fois par an, notre équipe de direction organise des réunions-débats ou des réunions plénières, pour y partager des informations et répondre aux questions des employés. Les employés peuvent adresser leurs questions avant la réunion grâce à un formulaire dédié ou pendant la séance de questions-réponses, s'assurant ainsi que leurs voix sont entendues et leurs préoccupations prises en compte.



Rémunération des heures supplémentaires ou atypiques

En 2024, nous avons signé un nouvel accord sur le temps de travail, avec le soutien du Comité social et économique (CSE). Cet accord garantit que les employés soient justement rémunérés pour toute heure de travail supplémentaire ou irrégulière, encourageant ainsi une dynamique équilibrée entre vie professionnelle et vie privée.



Programmes pour les familles et leurs proches

Verkor dépend de la convention collective de la métallurgie, qui inclut des programmes complets destinés aux familles et à leurs proches. Ces programmes proposent un accompagnement pendant le congé de maternité, le congé de paternité et la prise en charge d'enfants malades, entre autres avantages, pour répondre aux besoins personnels et familiaux des employés.



Flexibilité de l'organisation du travail

Nous reconnaissons l'importance de la flexibilité dans le milieu professionnel moderne. Verkor propose des solutions de télétravail, permettant aux employés d'équilibrer efficacement leurs responsabilités professionnelles et personnelles.



Couverture des soins de santé

La santé et le bien-être de nos employés sont notre priorité. Tous les employés de Verkor bénéficient d'un régime d'assurance maladie complet proposé par l'entreprise, conformément à la loi française. Nos employés ont ainsi accès à des services de santé de qualité le cas échéant.



Enquête de satisfaction des employés

Pour améliorer continuellement notre environnement de travail, deux enquêtes de satisfaction ont été réalisées jusqu'à présent. Elles nous ont apporté un éclairage précieux sur l'expérience des employés et nous ont permis d'identifier les points à améliorer. Une troisième enquête sera réalisée dans le but d'évaluer les résultats du projet en cours sur les risques psychosociaux (RPS).



Rémunération des employés et plan d'actionnariat

La politique de rémunération est régie par la convention collective de l'industrie métallurgique et a été ajustée pour refléter les référentiels régionaux. Verkor propose des salaires bruts compétitifs. Il est primordial, selon nous, de responsabiliser nos salariés et d'encourager un sentiment d'appartenance à l'entreprise. Verkor a mis en place un plan d'actionnariat proposé à l'ensemble des employés. Cette initiative permet à tous les employés de s'associer au succès de l'entreprise et aligne leurs intérêts sur ceux de l'organisation.

Évaluation et feuille de route en 2024

En 2024, la priorité a été donnée aux risques psychosociaux (RPS). Verkor a lancé son diagnostic des risques RPS avec l'aide d'un psychologue du travail. La première étape a consisté à créer un comité de pilotage sur les risques psychosociaux, formé par le psychologue. Le comité de pilotage sera par la suite responsable de la mise en œuvre du plan d'action défini.

Les premiers entretiens collectifs ont eu lieu. Les groupes interrogés étaient composés d'employés occupant les mêmes fonctions et ayant fait l'objet d'une sélection aléatoire. Ces entretiens anonymes, animés par le psychologue et un consultant RH externe, visent à évaluer les risques psychosociaux chez Verkor.

En 2024, cinq des neuf entretiens collectifs prévus ont été réalisés.

Sur d'autres sujets relatifs à la qualité de vie et aux conditions de travail (QVCT), Verkor a organisé sa première semaine QVCT pour ses employés. Cette semaine a été l'occasion d'ateliers et de conférences sur les conditions de travail. Lors de ces événements, les employés ont eu l'occasion de découvrir et de s'initier aux bonnes pratiques pour améliorer leur santé physique et mentale. Parmi les sujets évoqués ont figuré les lésions dues au travail répétitif (RSI), la charge mentale, l'épuisement professionnel (burn-out), la sédentarité au travail et la qualité du sommeil. Des cours d'activité physique ont été mis en place, tels que des séances de yoga et de cardio-training.

Une séance de sensibilisation et d'information sur la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) a été organisée pour le Comité exécutif sur la QVCT, le cadre juridique, les piliers, les objectifs et la stratégie.

La prochaine étape de la feuille de route de la QVCT consistera à finaliser l'évaluation des risques psychosociaux, à établir un diagnostic QVCT de Verkor, à définir des objectifs et à élaborer des plans d'action avant 2025. Verkor pourra alors rédiger une version préliminaire de ses accords QVCT avec le comité d'entreprise.



Diversité, équité, inclusion

En sa qualité d'entreprise internationale depuis sa création, Verkor intègre les enjeux de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) dans sa politique ESG. Notre équipe multidisciplinaire rassemble des talents du monde entier pour bâtir un projet innovant à l'échelle européenne. La diversité et l'inclusion sont essentielles à notre succès et sont des valeurs fondamentales que nous continuerons à défendre. Les enjeux DEI s'accompagnent de défis que nous sommes déterminés à relever :

En défendant les **valeurs de Verkor** pour veiller à ce qu'elles soient intégrées dans l'ensemble de nos activités



En établissant des **grilles salariales** et en les évaluant régulièrement



En assurant une **égalité** de traitement pour tous, avec **respect et bienveillance**, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise



En affichant une tolérance zéro pour toute forme de **discrimination**



En adoptant une démarche proactive pour inclure des **minorités** et des **personnes défavorisées**, et en collaborant avec les autorités locales



En promouvant la **diversité** grâce à des actions dédiées pour encourager une culture d'entreprise inclusive



Les enjeux DEI sont intégrés dans notre règlement interne. Conformément au code du travail et au code pénal français, Verkor condamne le harcèlement moral et sexuel, les comportements sexistes et la discrimination.



Tableau 24. Indicateurs clés de performance (KPI) en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.



Comité Culture et Santé (CCS)

Le Comité Culture et Santé (CCS) joue un rôle important dans la politique de diversité, d'équité et d'inclusion de Verkor. Mis en place et géré par les employés, le CCS défend et soutient le multiculturalisme de Verkor. Il organise régulièrement des rencontres pour les employés dans un esprit de partage et de convivialité - une autre valeur fondamentale pour Verkor.

Politique de recrutement

La diversité est intégrée depuis la phase de recrutement, puisqu'elle crée de la valeur en réunissant des compétences et des modes de pensée différents. Notre politique de recrutement est décrite dans le manuel des ressources humaines, auquel toute l'équipe de recrutement doit se conformer. Nos recruteurs sont également formés sur la non-discrimination dans le recrutement.

Grâce à l'Ecole de la Batterie et à ses partenariats avec l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), Verkor forme et embauche des demandeurs d'emploi pour rejoindre l'industrie de la batterie. En 2024, Verkor employait 13 personnes issues de l'AFPA.

Dialogue social

Le Comité d'entreprise (CSE) veille à ce que les intérêts des employés soient représentés et défendus. Il fait le lien entre la direction et les travailleurs en facilitant la communication et les consultations sur certains thèmes tels que les conditions de travail et les décisions économiques qui impactent les employés.

En 2024, conjointement avec des représentants de l'entreprise, le CSE a finalisé et signé un premier accord sur le temps de travail, entré en vigueur fin 2024. Il a également pris part au projet sur les risques psychosociaux, figurant parmi les entités interrogées. Le Comité d'entreprise rend compte à la direction tous les mois.

Par le biais de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) et conjointement avec l'équipe HSE, le CSE a effectué régulièrement des inspections sur site afin d'identifier les points à améliorer dans l'environnement de travail.

Grâce à ses fonctions de conseil et de consultation, le comité d'entreprise encourage une culture d'entreprise collaborative et inclusive, et contribue au bien-être des employés en répondant à leurs préoccupations.

Fin 2024, le CSE a présenté sa démission pour organiser la tenue de nouvelles élections et modifier sa représentation afin de s'adapter aux nouvelles réalités de l'entreprise.

2024

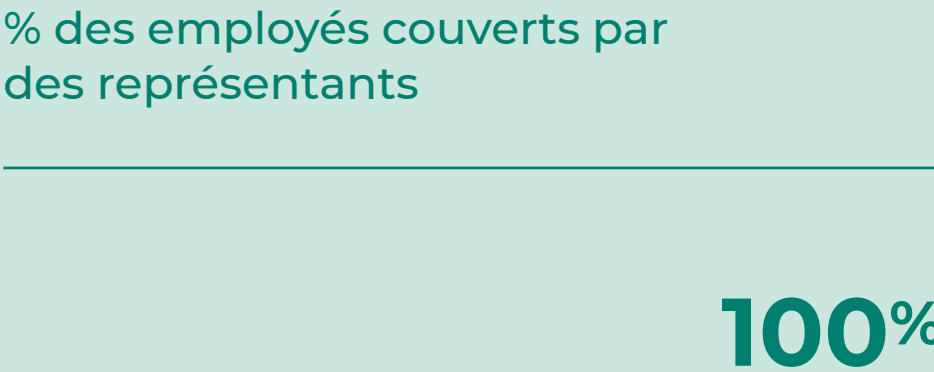
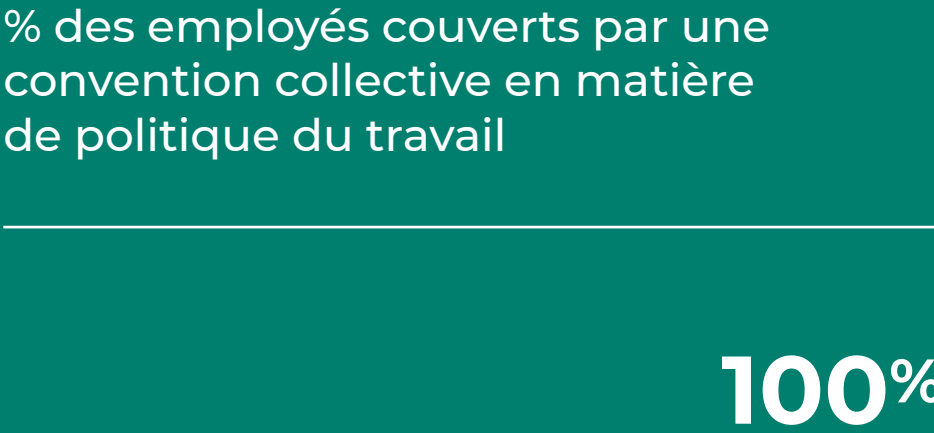


Tableau 25. Indicateurs du dialogue social.

Formation

IS1.3

IS1.4

Évaluation pour 2024

En 2024, nous avons axé notre formation sur la sécurité et avons mis en place un accompagnement systématique de l'ensemble des employés de la production grâce à un plan de formation ambitieux sur six mois, qui leur permet de passer environ 25 semaines au VIC à Grenoble et de bénéficier de séances de formation en situation de travail.

Au total, plus de 80 employés sont montés en compétence. Cela représente plus de :

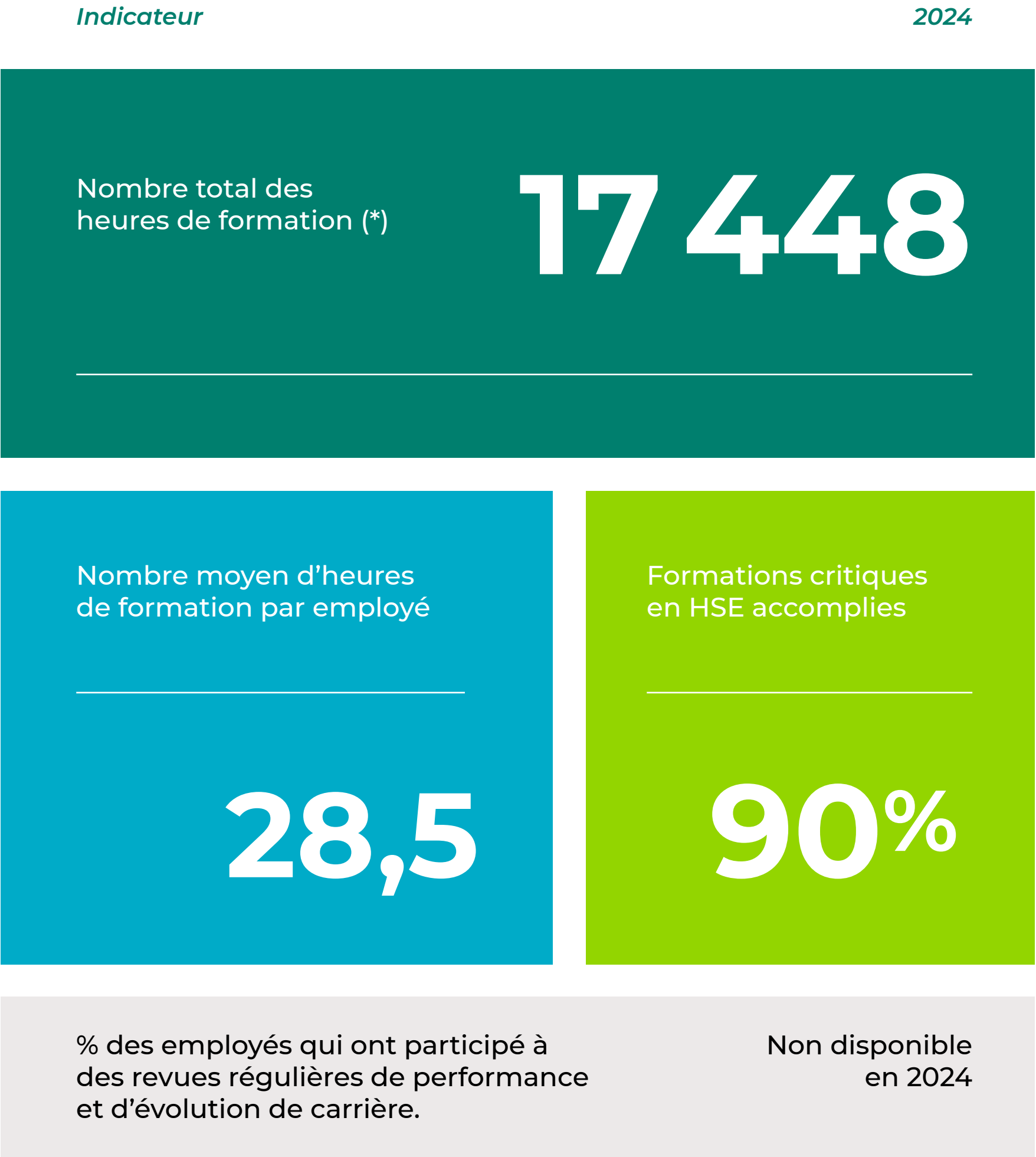
46 500 heures
dispensées

soit environ 26 années !

Par ailleurs, les nouveaux arrivants dans les ateliers du VIC sont tenus de suivre des formations de base sur la sécurité au poste de travail ou sur l'évaluation des risques. Les cadres reçoivent également une formation dédiée à la sécurité, axée sur leurs rôles et responsabilités.

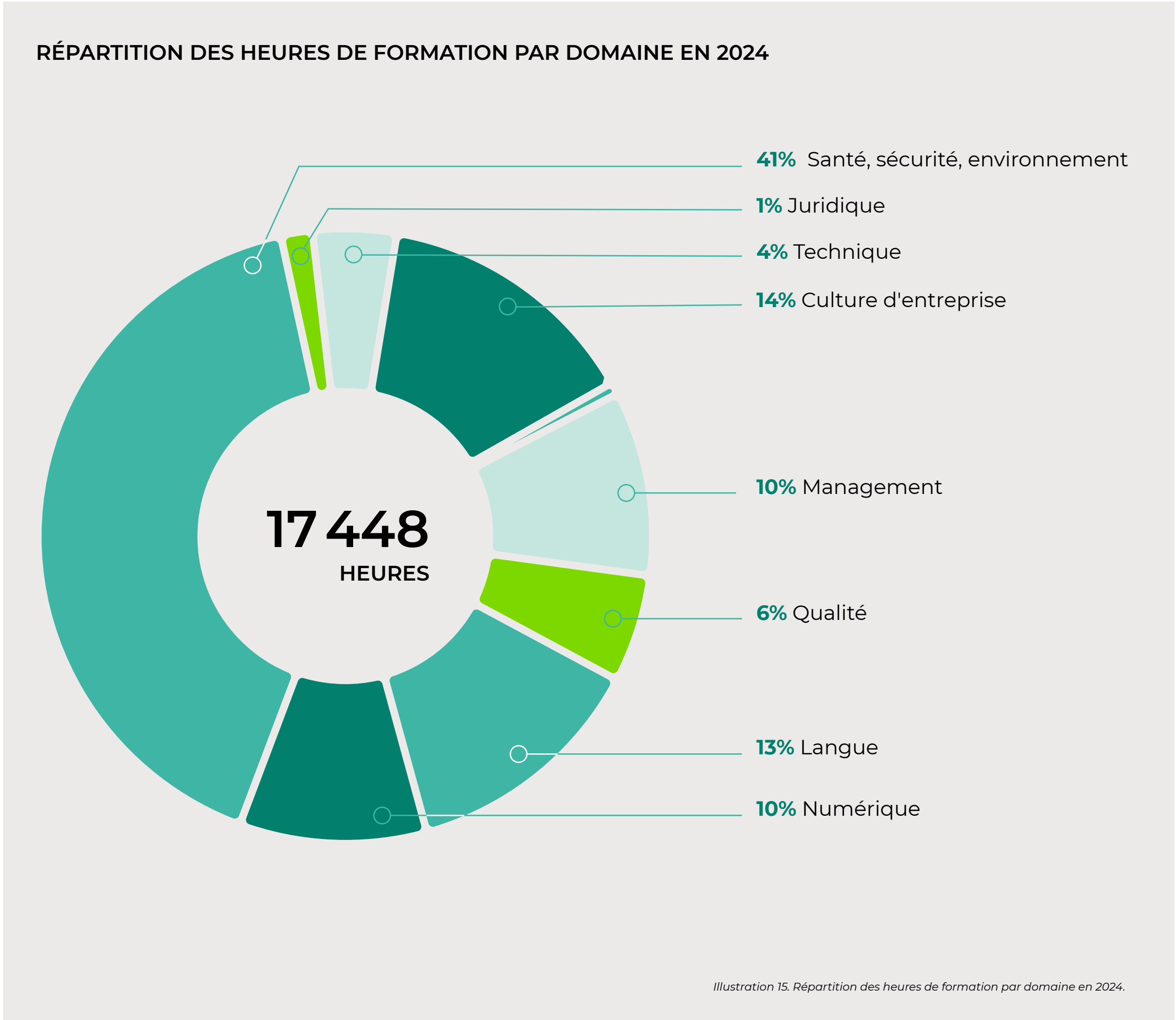
Ces séances de formation sur la sécurité sont obligatoires et essentielles pour insuffler une culture de la sécurité à tous les niveaux.

Nous avons également mis en œuvre avec succès la semaine d'intégration à la Gigafactory. Pendant une semaine, les nouveaux arrivants sont formés sur différents sujets, notamment les batteries, la santé et la sécurité, les produits et les processus, la cybersécurité et la qualité. Ils participent également à une Fresque du climat pendant une demi-journée.



* exclus : formation sur poste

Tableau 26. Indicateurs clés de performance en matière de formation pour 2024. (*) Hors formation en situation de travail.



Feuille de route pour 2025/2026

Nos priorités stratégiques sont clairement définies :

Assurer la montée en puissance de la Gigafactory :

se concentrer sur la montée en compétence des opérateurs et des techniciens dans les équipes de Production et de Maintenance.

Garantir les compétences et aptitudes nécessaires

à l’avenir de l’entreprise grâce au transfert de connaissances

Notre feuille de route pour 2025/2026 repose sur quatre piliers principaux :

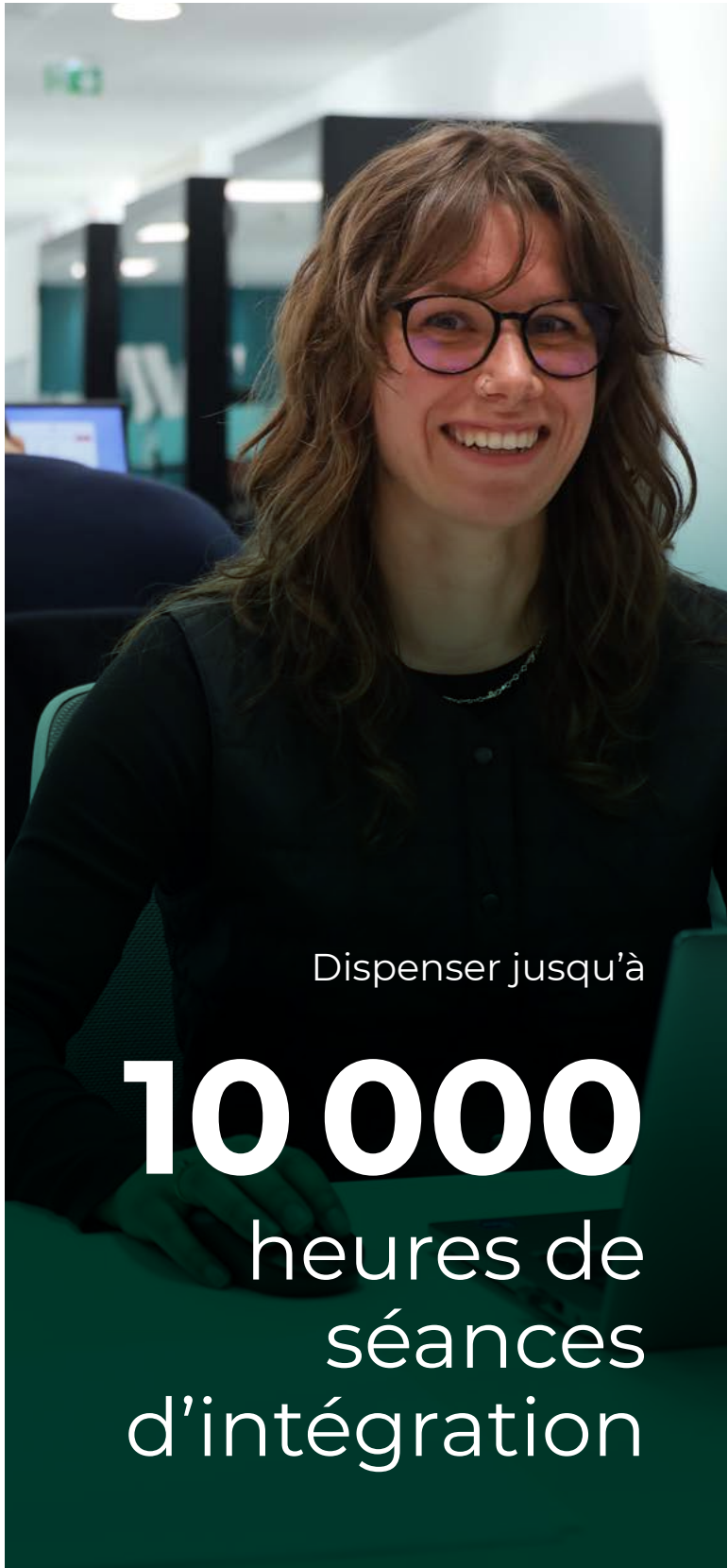
- **Nouveaux arrivants** : proposer une première semaine d’intégration « de premier ordre » et faire découvrir la « culture » de Verkor
- **Santé et sécurité** : assurer des formations prioritaires et réglementaires
- **Apprentissage par la pratique** : tutorat, accompagnement sur le terrain et apprentissage auprès « d’experts » internes (formation en situation de travail)
- **Former nos cadres** aux « fondamdévelopementaux du management » (Performance, Collaboration, Communication, etc.)

Cette feuille de route sera soutenue par une approche pédagogique cohérente qui peut se résumer ainsi :



Illustration 16. Approche pédagogique pour la formation des employés.

En 2025, nous
avons pour
ambition de :



Dispenser jusqu'à

10 000

heures de
séances
d'intégration



Répondre aux exigences réglementaires et
atteindre un taux d'achèvement supérieur à

95%

concernant les sessions de
formation
réglementaire



Assurer la montée en puissance de la
Gigafactory en proposant à l'ensemble
des nouveaux arrivants en Production une
période de six mois de formation pour leur
montée en compétence, en mettant à profit
les installations du VIC et nos capacités
de « formation sur poste », avec

100 000

heures de formation
dispensées

Communautés et partenariats

Communautés

IS3.1

IS3.2

Nous tenons compte de l'ensemble des communautés touchées par notre chaîne de valeur dans notre démarche de développement durable.

Les actions en faveur des communautés au sein de notre chaîne d'approvisionnement sont prises en compte dans nos pratiques d'achats responsables.

Pour les communautés touchées par nos activités, nous encourageons les synergies par la création d'emplois, la formation (grâce à l'EDLB) et les projets d'intérêt commun dans l'industrie de la batterie (voir ci-après pour la section sur les Projets et les Partenaires). Nous nous employons à protéger ces communautés contre toute forme de pollution éventuelle générée par nos activités industrielles.

Les communautés touchées peuvent signaler tout problème (pollution, harcèlement et corruption, entre autres) en utilisant notre plateforme d'alerte, accessible sur le site Internet de Verkor et dans nos rapports annuels. Nous intégrons notre code de conduite éthique dans l'ensemble de nos contrats.

Consommateurs et utilisateurs finaux

RS4.1

Verkor attache une importance toute particulière à la santé et à la sécurité de ses consommateurs et utilisateurs finaux.

Pour garantir l'application des normes les plus élevées en la matière, nous avons mis en place un système de gestion de la qualité certifié ISO 9001. Ce dernier a pour objectif d'aller plus loin en obtenant la norme IATF 16949 (norme concernant la démarche qualité dans l'industrie automobile).

Parmi les mesures mises en place pour garantir la sécurité des consommateurs figurent :

- Des informations détaillées sur **l'utilisation et le stockage en toute sécurité des produits** (« consignes de sécurité »)
- Des fiches de données de sécurité présentant les **propriétés chimiques et physiques des produits**, ainsi que les risques potentiels en matière de santé et de sécurité auxquels les utilisateurs sont exposés
- Un système de collecte des **retours d'information sur les problèmes liés aux produits**, notamment une procédure pour les réclamations et les demandes d'indemnisation, et un numéro de téléphone dédié indiqué sur chaque fiche de données de sécurité
- Une évaluation des risques de **santé et de sécurité pour le consommateur**

École de la batterie (EDLB)

L'École de la Batterie vise à stimuler la croissance de l'industrie française de la batterie en fournissant une main-d'œuvre formée et qualifiée.

Créée en 2022 avec le soutien financier du programme France 2030, l'EDLB collabore avec ses 15 partenaires privés et publics pour satisfaire aux besoins urgents de l'industrie grâce à des programmes de formation de pointe.

À travers cette initiative, Verkor traite la question des IRO

- IS1.3
- IS1.4

Évaluation pour 2024

CARTO-GRAPHIE +3 entreprises interrogées	FORMATION DES FORMATEURS +50 formateurs et professeurs formés (un niveau 9,5 fois supérieur à l'objectif global pour la période 2022-2024) 2 programmes de formation des formateurs créés	FORMATIONS +3 000 personnes ont suivi une formation (un niveau supérieur de 3% à l'objectif global pour la période 2022-2024) 59 programmes de formation adaptés ou créés	ATTRACTIVITÉ +4 400 personnes concernées (un niveau 18,4 fois supérieur à l'objectif global pour la période 2022-2024) +40 initiatives de sensibilisation
--	--	--	--

Feuille de route
pour 2025

Renforcer la formation
dans tous les métiers

L'objectif principal est de continuer à adapter et à créer des cours pour former 1 600 personnes par an, des diplômes professionnels aux diplômes d'ingénieur, en passant par les masters et les doctorats. Les cours finiront par couvrir l'ensemble des besoins de l'industrie, à savoir la fabrication, l'utilisation, la maintenance, le stockage et même le recyclage des batteries. Des problématiques socio-environnementales (souveraineté, circularité, analyse du cycle de vie) seront intégrées dans l'offre de formation.

Travailler main dans
la main avec la chaîne
de valeur

L'école travaillera encore plus étroitement avec les entreprises, notamment les nouveaux grands sites de production comme Verkor, Orano, Renault, SSW et CMA-CGM, ainsi qu'avec leurs fournisseurs en France. L'objectif est de répondre aux besoins à court terme, en proposant des formations permanentes qui reflètent fidèlement l'environnement de travail et le poste, mais aussi de satisfaire aux besoins à moyen et long terme grâce à des candidats fraîchement formés qui possèdent les qualifications requises. Pour cela, nous examinons la pertinence des 81 programmes de formation déjà aménagés, en évaluant l'efficacité des apprentissages, des stages, des formations courtes et des formations de préparation à l'emploi. Par ailleurs, nous impliquerons également davantage d'entreprises pour créer le dialogue entre les entreprises et les organismes de formation.

Renforcer la collaboration
en France et s'ouvrir
à l'Europe

Les différents centres de formation spécialisés dans les batteries implantés en France renforceront leur collaboration grâce à un groupe de travail dédié dans le cadre du dispositif d'accompagnement PFA/DGE. Cela impliquera le partage des bonnes pratiques, des actions de communication coordonnées, des ressources partagées et l'élaboration de référentiels communs. Par ailleurs, l'École de la Batterie commencera à collaborer avec d'autres pays européens (Italie, Allemagne, etc.) afin de permettre aux étudiants et aux formateurs de voyager plus facilement et de pourvoir les postes vacants au sein de leurs réseaux respectifs. L'École de la Batterie entend s'imposer comme une référence en Europe.

Innover et préparer
l'avenir

L'école continuera de mettre au point des méthodes d'apprentissage innovantes dans le cadre de sa mission. Ces dernières comprendront de nouvelles plateformes techniques et la création de liens entre les personnes en formation (liens interdisciplinaires et inter-niveaux). Nous encouragerons par exemple un enrichissement mutuel dans le cadre de la compétition de Formule 1 où les étudiants en études supérieures apprennent en créant leur propre voiture de course électrique. Nous continuerons également de travailler sur la définition du futur modèle économique de l'EDLB. Enfin, nous chercherons de nouvelles sources de financement pour soutenir les investissements et le fonctionnement de l'EDLB.

Projets et partenaires

Projets

Verkor est impliquée dans plusieurs projets tant au niveau national qu'europpéen. Ces projets couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries. Au niveau européen, Verkor participe à deux projets de production de batteries : GIGABAT, qui vise à améliorer l'efficacité des processus pour renforcer la qualité des produits et réduire les coûts ; et BATTwin, qui s'emploie à améliorer l'efficacité de la production grâce à la digitalisation et à la création d'un jumeau numérique. Sur le plan numérique, Verkor prend part au projet européen AID4SME, qui aide les PME à mettre au point des solutions d'IA dans le but d'automatiser leur production.

Concernant la conception et la sécurité des produits, Verkor est impliquée dans le projet INERRANT financé par l'Union européenne, consacré au développement de matériaux plus sûrs et plus durables. Par ailleurs, Verkor intervient dans deux projets français : HD SEPACK, pour l'élaboration de packs de batterie plus résistants ; et MATICS, pour le développement de batteries plus sûres et plus résistantes à la chaleur.

Verkor contribue également à développer le secteur du recyclage des batteries à travers des projets régionaux tels que le SCRAPCO2MET, axé sur le recyclage des rebuts de production, et au niveau européen avec BATMASS, un projet visant à créer et à mettre en œuvre une chaîne d'économie circulaire. Enfin, Verkor prend part au projet REVITALISE, centré sur la mise au point de technologies plus rentables pour le pré-traitement des batteries en fin de vie.

Dans la décarbonation, Verkor participe à l'activité pilote de Dunkerque : le projet NZUIG (projet de croissance industrielle en milieu urbain à zéro émission nette). Le projet NZUIG vise à concilier les objectifs de neutralité carbone avec la croissance économique en plaçant la mobilité au cœur de la Communauté urbaine de Dunkerque. En sa qualité d'acteur majeur de l'industrie locale, la Gigafactory de Verkor entend servir de modèle dans une région neutre en carbone.

L'essor de l'industrie de la batterie en France requiert des compétences et des expertises spécialisées. Nous sommes ainsi fermement convaincus que la formation est une étape importante vers la souveraineté industrielle. Forts de notre expérience avec l'EDLB, nous prenons part à plusieurs projets de formation en France : Electro'Mob pour les formations dans l'industrie de la batterie dans la région des Hauts-de-France ; Cédécidé pour les formations en lien avec la décarbonation, près de Dunkerque ; et La Tête Dans Les Nuages, à Grenoble, un projet spécialisé dans la digitalisation de l'industrie.

Associations

Verkor joue un rôle actif dans plusieurs associations dédiées au développement, à la promotion et à la défense de l'industrie de la batterie en Europe.

- **Upcell Alliance**
Cofondée par Verkor et Schneider Electric, rassemblant tous les acteurs de la chaîne de valeur de la batterie, notamment l'industrie, les universités, les fournisseurs de machines et d'équipements.
- **RECHARGE**
L'association pour les batteries d'avant-garde rechargeables, fédérant tous les acteurs des différentes technologies de batteries.
- **Alliance européenne des batteries (EBA)**
fondée par la Commission européenne pour créer une chaîne de valeur de la batterie en Europe.

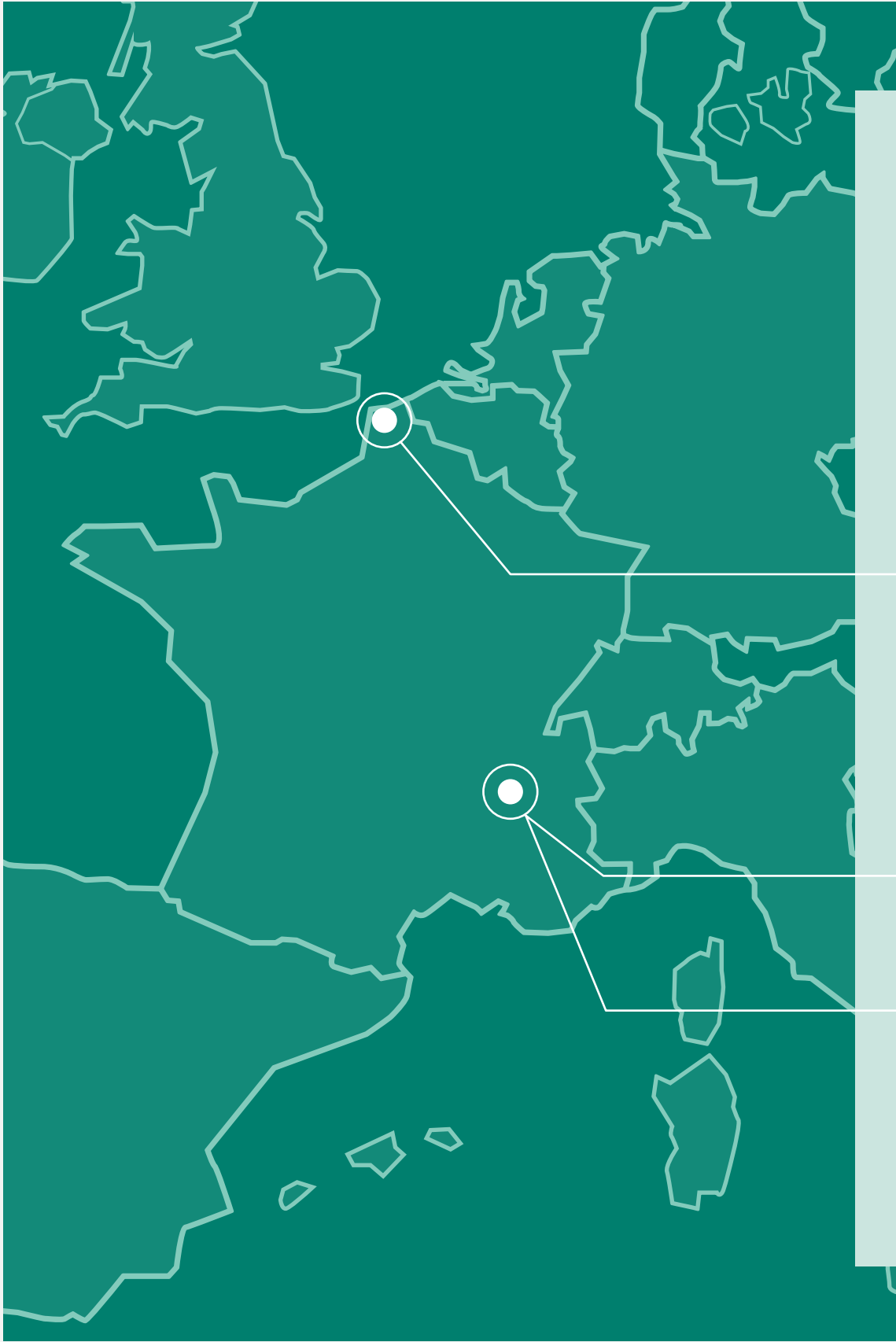
Ces associations réunissent les parties prenantes de l'ensemble de la chaîne de valeur de la batterie, cultivant ainsi un écosystème collaboratif, propice à l'innovation et à la croissance.

Notre rôle actif au sein de ces associations nous offre des opportunités précieuses de :

- **Nouer des relations avec d'autres acteurs de l'industrie**
Collaborer avec d'autres acteurs stratégiques de l'industrie de la batterie, en encourageant des partenariats qui renforcent notre position sur le marché.
- **Mettre en commun nos connaissances**
Partager des enseignements et des bonnes pratiques avec les chefs de file de l'industrie, en améliorant nos stratégies opérationnelles et nos avancées technologiques.
- **Consolider nos stratégies**
Tirer profit de l'expertise collective pour affiner et consolider nos stratégies commerciales.
- **Exercer une influence sur les décisions politiques**
Faire entendre notre voix et promouvoir des politiques qui favorisent la croissance et le développement durable de l'industrie de la batterie. Grâce à ces associations, nous disposons d'un accès direct pour dialoguer avec la Commission européenne, influençant ainsi les cadres réglementaires qui façonnent l'avenir de notre industrie.



Nous appartenons à diverses associations dans les régions de Grenoble et de Dunkerque où nous sommes présents (voir carte ci-après).



Associations

FRANÇAISES



Associations

EUROPÉENNES



Illustration 17. Adhésions à des associations en 2024.

Activité responsable

Conduite des affaires

RG1.1	IG1.1	IG1.2	RG1.2
OG1.1	IG1.3	IG1.4	

Chez Verkor, nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de conduite éthique des affaires. Notre attachement à l'intégrité ne se résume pas à une politique, mais est une composante essentielle de notre culture d'entreprise. Afin de garantir une conduite exemplaire, nous avons mis en place des politiques robustes pour la lutte contre la corruption, la protection des lanceurs d'alerte et les droits de l'homme, ainsi qu'un code de conduite éthique pour les fournisseurs et les employés. Une politique de devoir de vigilance est prévue pour 2025. Ces documents sont disponibles en français et en anglais sur notre site [verkor.com](#), à l'exception du code de conduite interne, réservé aux employés et disponible sur la plateforme intranet. En instaurant un environnement où la conduite éthique revêt une importance capitale, nous cherchons à établir une relation de confiance avec nos parties prenantes et à apporter une contribution positive à la société.

Le comité exécutif de Verkor est chargé de définir les politiques et les plans d'action, et est responsable des résultats obtenus (le « Programme »). Par ailleurs, il a pour mission de promouvoir une culture d'intégrité au sein de l'organisation. Le Directeur de la conformité et de la réglementation est responsable de la bonne mise en œuvre du Programme et de la conformité à ce dernier au jour le jour. En outre, il rend compte au Comité exécutif.

L'élaboration et la mise en œuvre du Programme sont approuvées et font l'objet de révisions périodiques menées par le Comité Audit & Risques. Des révisions sont effectuées au besoin. Le Comité Audit & Risques soumet des mises à jour régulières au Conseil de surveillance.

Lutte contre la corruption

Chez Verkor, nous estimons que le développement durable des entreprises commence par une culture de l'honnêteté et de l'intégrité. Dans cette perspective, nous exerçons nos activités dans le respect des lois, règles et réglementations applicables, et appliquons une politique de tolérance zéro face à toute forme de corruption.

Entrée en vigueur en 2024, la politique de lutte contre la corruption définit nos engagements concernant la lutte contre la corruption et offre un cadre de conformité à l'ensemble des lois anti-corruption applicables. Cette politique a été approuvée par la direction et est régulièrement passée en revue afin de garantir une conformité permanente à l'ensemble des lois applicables. Cette politique s'applique aux effectifs de Verkor SAS Grenoble, Verkor SAS Dunkerque et Verkor Giga Immo. Elle traite, entre autres, des pratiques de corruption (notamment les paiements de facilitation), des conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus, du devoir de vigilance vis-à-vis des relations, des cadeaux et des invitations d'affaires, des activités de représentation d'intérêts et des dépenses, parrainages et dons caritatifs, des comportements frauduleux et des représailles contre les lanceurs d'alerte, afin de prévenir, identifier et réagir à tout risque de corruption et de trafic d'influence.

Dans un souci de mieux appréhender ces thématiques, le code de conduite interne applicable aux effectifs de Verkor fournit des exemples de bonnes pratiques à adopter et de procédures à suivre.

Pour mettre en œuvre cette politique, un programme contre le trafic d'influence et la corruption a été mis en place, en accord avec les directives de la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, et les Recommandations de l'Agence française anti-corruption (AFA).

Le Programme prévient, identifie et réagit à tout risque de corruption et de trafic d’influence.

1 PREMIER PILIER

Engagement de la direction en faveur de pratiques exemptes de corruption

2 DEUXIÈME PILIER

Cartographie des risques

3 TROISIÈME PILIER

Gestion des risques



Prévenir

- Code de conduite
- Formation et sensibilisation
- Vérification par des tiers



Identifier

- Liberté de parole et signalement confidentiel (lancement d'alerte)
- Contrôles comptables
- Contrôles de deuxième et troisième niveaux



Réagir

- Enquête
- Mesures correctives
- Mesures disciplinaires

Supervision
du Conseil de
surveillance
et responsabilité
de la direction

Reporting interne
et externe

Feuille de route du système anti-corruption :

Pilier	Action	Chronologie
Engagement de la direction	Diffuser une politique de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption. Instaurer une culture de la conformité solide impulsée par la direction	Avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Définir les indicateurs clés de performance (KPI)	Avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Créer une fonction d'audit interne qui réalise des contrôles de troisième niveau	Avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
Cartographie des risques	Établir un registre des risques de corruption	Action réalisée en 2024
	Définir les règles de mise à jour de la cartographie des risques	- Officialiser les moments et les situations dans lesquels une mise à jour doit avoir lieu : action réalisée en 2024 - Veiller à ce que le plan d'action soit mis à jour le cas échéant et désigner les personnes chargées de mettre en œuvre ces actions : action en cours
Gestion des risques	Adopter un code de conduite éthique qui comprend la lutte contre la corruption, avec des situations spécifiques identifiées dans la cartographie des risques qui présentent un risque important	- S'assurer que le code de conduite éthique est inclus dans le Règlement intérieur : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II - Définir les conditions de la mise à jour du code de conduite : action réalisée en 2024
	Instaurer un programme de sensibilisation et de formation	- Identifier les employés les plus exposés au risque de corruption : action réalisée en 2024 - Mettre en place une formation en ligne pour tous les employés, pour sensibiliser aux enjeux de la lutte contre la corruption : action réalisée en 2024 - Redéfinir les conditions et commencer le suivi de la formation en ligne : action démarrée en 2024, poursuivie en 2025 - Élaborer et déployer la formation pour les membres de la direction et les employés les plus exposés : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Configurer un système d'alerte	- Mettre en œuvre la politique et mettre une plateforme à disposition : action réalisée en 2024 - Renforcer la communication : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Garantir l'évaluation de l'intégrité par des tiers	- Évaluation de l'intégrité par des tiers pour des catégories spécifiques (investisseurs, fournisseurs de matières premières) : action mise en œuvre depuis 2023 - Redéfinir les procédures pour l'ensemble des autres catégories : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Assurer des contrôles comptables	- Établir la liste et formaliser les contrôles anti-corruption de premier niveau déjà en place : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II - Identifier les transactions et les opérations les plus risquées : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II - Élaborer un plan de contrôles comptables anti-corruption de deuxième niveau, adapté à la nature même de la transaction et représentatif des risques encourus : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II - Réaliser des audits : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Assurer des contrôles internes	Développer et formaliser un plan de contrôle de deuxième et de troisième niveaux couvrant l'ensemble des éléments constituant le programme anti-corruption et l'audit de Verkor : avant d'entrer dans le champ d'application de la loi Sapin II
	Mettre en place un régime disciplinaire	Des mesures disciplinaires et des sanctions proportionnées lorsque des manquements à l'intégrité et à la probité sont identifiés : action menée en continu, aucun manquement observé à ce jour

Verkor projette de finaliser la feuille de route de son système anti-corruption avant d’entrer dans le champ d’application de la loi Sapin II. Le calendrier précis est en cours d’élaboration.

Des mesures spécifiques liées aux risques de corruption identifiés et leur calendrier de mise en œuvre sont inclus dans une feuille de route distincte pour le registre des risques de corruption.

Les employés les plus exposés au risque de corruption sont les suivants :

- Les membres de la direction
- L’équipe approvisionnement
- L’équipe d’installation et de construction de la Gigafactory
- L’équipe immobilière
- L’équipe de communication (externe)
- L’équipe des ventes
- L’ensemble des collaborateurs en charge du recrutement, de la politique salariale et des avantages, et disposant d’une délégation pour engager Verkor

En plus de terminer un module de formation en ligne sur la lutte contre la corruption, il sera également demandé aux employés mentionnés ci-dessus de suivre une formation complète en présentiel, adaptée à leurs rôles spécifiques et aux risques encourus, avec des exemples concrets et des évaluations.

Surveillance

Dans un souci de mesurer l’efficacité des actions mises en œuvre, et en plus des indicateurs clés de performance (KPI) CSRD énumérés ci-après, Verkor a créé les indicateurs clés de performance suivants à surveiller à partir de 2025 : nombre d’incidents de corruption et de trafic d’influence, pourcentage de personnes ayant reçu une formation en éthique, nombre de cadeaux et d’invitations déclarés, et nombre de conflits d’intérêts déclarés. Les objectifs seront définis en 2025.

Indicateur CSRD	Valeur rapportée sur la plateforme d'alerte en 2024
0	Le nombre de condamnations pour violation des lois relatives à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence
0 €	Le montant des amendes pour violation des lois relatives à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence
0	Le nombre d'incidents confirmés de corruption ou de trafic d'influence
0	Le nombre d'incidents confirmés dans le cadre desquels des travailleurs ont été licenciés ou sanctionnés pour incidents de corruption ou de trafic d'influence
0	Le nombre d'incidents confirmés liés aux contrats conclus avec des partenaires commerciaux qui ont été résiliés ou n'ont pas été renouvelés en raison de violations liées à la corruption ou au trafic d'influence
305	Le nombre de personnes ayant reçu une formation en éthique (dans le cadre de la lutte contre la corruption)

Tableau 27. Indicateurs clés de performance pour le programme de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.

L’évaluation des progrès réalisés n’est pas possible dans la mesure où les indicateurs clés de performance (KPI) ont été établis en 2024.

Pratiques de paiement

En 2024, une politique de paiement de base a été instaurée. Une politique plus détaillée est attendue pour fin 2025.

D’après les conditions figurant sur le formulaire de création de fournisseur, la période de paiement est de 45 jours et peut varier en fonction du type d’achat.

Politique d’alerte

Verkor s’engage à mener une politique de communication ouverte et encourage ses employés et ses parties prenantes à signaler toute préoccupation ou observation concernant des comportements potentiellement répréhensibles en lien avec ses activités. Pour ce faire,

un dispositif d’alerte confidentiel et sûr a été établi et mis à la disposition de nos effectifs et de nos parties prenantes.

Le dispositif d’alerte comprend la procédure de signalement et le mécanisme de traitement des plaintes.

Le système d’alerte fonctionne indépendamment des autres canaux de signalement au sein de l’entreprise, comme la possibilité de faire un signalement auprès des représentants du personnel, permettant aux auteurs d’une alerte de choisir leur méthode de signalement préférée.

Le dispositif d’alerte satisfait aux exigences légales énoncées dans :

- la loi Sapin II du 9 décembre 2016 sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, et son décret d’application
- la loi Wasserman du 21 mars 2022
- le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Il sert également de mécanisme de traitement des plaintes au niveau opérationnel, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies.



Photo: Keenan Kon

La mesure clé prise en 2024 a été la mise en place d'une plateforme d'alerte dédiée :

verkor.besignal.com

accessible à l'ensemble des parties prenantes via le site Internet de l'entreprise, pour signaler toute situation de manière sécurisée et confidentielle, avec la possibilité de rester anonyme.

Les alertes sont toutes remontées au Comité exécutif et au Conseil de surveillance par l'intermédiaire du Comité Audit & Risques.

TRAITEMENT D'UNE ALERTE

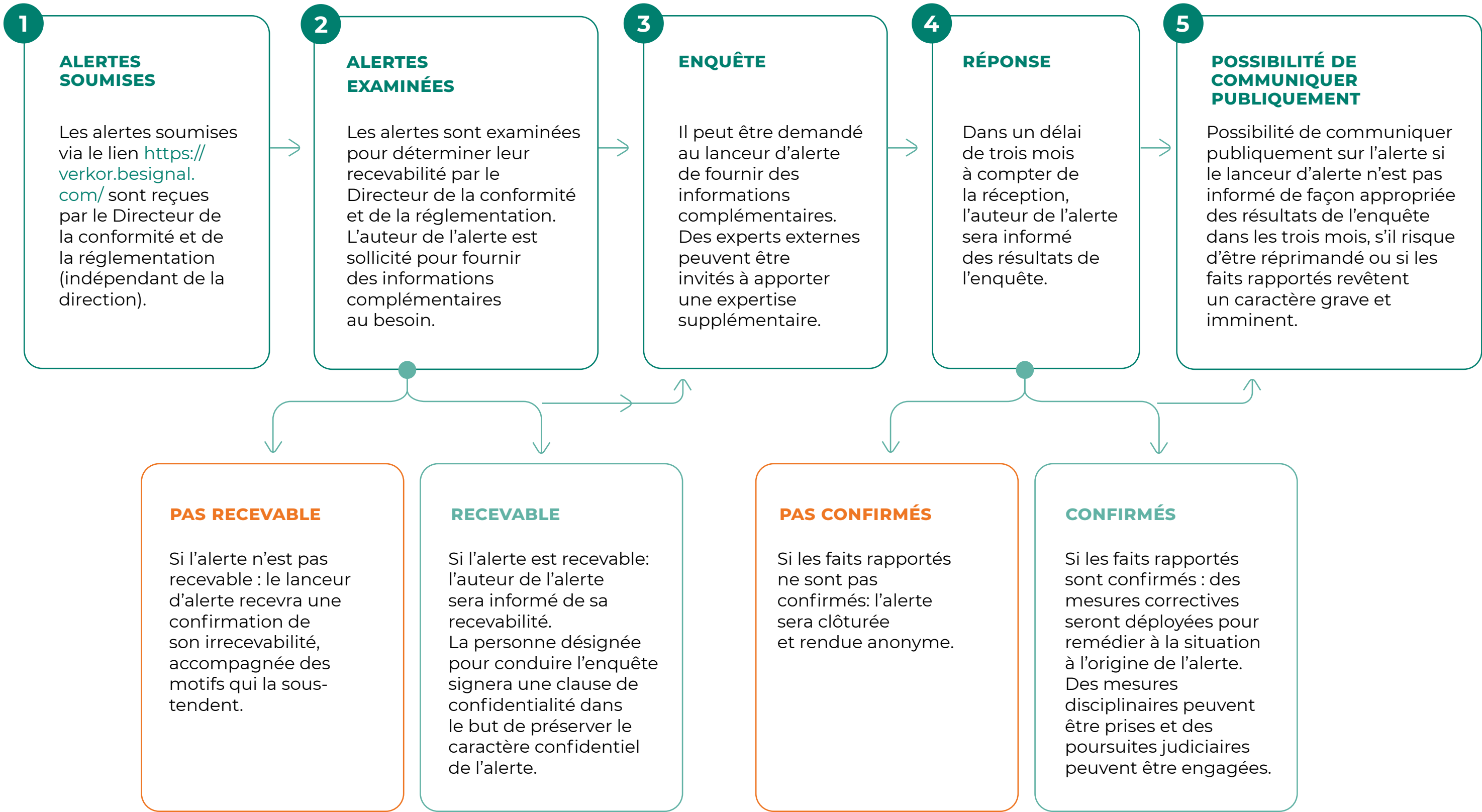


Tableau 28. Traitement des procédures d'alerte.

Cybersécurité et utilisation des systèmes informatiques

Cybersécurité

Nos directives en matière de cybersécurité ont pour objectif de garantir un haut niveau de protection de nos systèmes d'information et de nos données sensibles.

Nous nous conformons aux normes internationales telles que l'ISO 27001 qui établit un cadre pour la gestion de la sécurité des informations, l'IEC62443 pour les aspects industriels et la directive NIS2 qui vise à renforcer la résilience des infrastructures critiques aux cyberattaques. Grâce à ces normes, il nous est possible de mettre en place des mesures techniques et organisationnelles rigoureuses pour gérer les risques et assurer la continuité de nos activités.

Il convient de noter que nous faisons preuve de discrétion concernant nos politiques de cybersécurité. Cette discrétion est essentielle pour empêcher que des informations sensibles soient utilisées contre nous par des acteurs malveillants. Nous sommes fermement convaincus qu'une transparence excessive dans ce domaine pourrait compromettre notre sécurité et exposer nos systèmes à des risques inutiles.

Nous estimons également que la cybersécurité est un pilier fondamental pour assurer la pérennité de notre activité. En protégeant nos actifs numériques, nous évitons des interruptions de service susceptibles d'avoir des conséquences majeures sur l'environnement. En effet, une entreprise victime de cyberattaques à répétition risque de voir ses activités perturbées, ce qui pourrait donner lieu à une consommation accrue de ressources pour restaurer les systèmes et compenser les pertes.

Enfin, une culture solide de la cybersécurité participe à la réputation de l'entreprise et à la confiance que nous accorde nos clients et partenaires. En investissant dans la formation permanente de nos employés, nous assurons une protection proactive face aux cybermenaces et garantissons la sécurité de notre environnement numérique.

Protection des données

Verkor place la protection des données au cœur de la conduite de ses activités. Pour garantir la confidentialité et protéger les données personnelles, nous avons lancé un projet pour nous conformer à la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), avec un suivi régulier.

Au T3 2024, toutes les activités de traitement des données et les pratiques en vigueur ont fait l'objet d'un examen approfondi. Verkor traite principalement les données concernant ses employés, ses fournisseurs, ses prestataires de service et ses sous-traitants, ainsi que ses employés participant aux activités de l'Ecole de la Batterie.

Depuis cet examen, Verkor travaille avec les fonctions support pour consolider les axes suivants :

Sécurité des données	Verkor s'engage à mettre en œuvre des pratiques et des contrôles appropriés afin de garantir un haut niveau de sécurité des données, en utilisant des ressources internes et des prestataires externes de services informatiques.
Admissibilité et preuve	Verkor s'engage à mettre en place un système de documentation robuste pour donner la preuve de sa conformité au RGPD.
Information sur les droits et les libertés	Verkor s'engage à informer les individus que leurs données personnelles sont traitées conformément aux exigences réglementaires. L'entreprise s'emploie à répondre aux demandes d'exercice des droits du demandeur dans un délai d'un mois, en garantissant des résultats satisfaisants pour l'ensemble des individus concernés.
Délégué à la protection des données (DPO)	Verkor a nommé un Délégué externe à la protection des données. Une adresse email dédiée (dpo@verkor.com) est à disposition pour répondre à toutes les questions et faire valoir les droits liés à la protection des données personnelles.

Utilisation durable des solutions informatiques

L'intelligence artificielle, les logiciels et les données sont essentiels à nos activités industrielles. La digitalisation est un élément clé de notre stratégie pour améliorer l'efficacité de la production. Nous sommes toutefois pleinement conscients que le stockage des données et des logiciels est très énergivore, engendrant des coûts et des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour atténuer les impacts sur l'environnement et réduire les coûts, nous avons intégré le développement durable dans l'architecture de notre plateforme de données. Les meilleures pratiques sont mises en œuvre pour garantir une utilisation responsable de l'IA et des données. Par exemple, Verkor a fait le choix de stocker ses logiciels et ses données sur une plateforme cloud, avec une solution « sans serveur » où les serveurs s'éteignent automatiquement après une période d'inactivité et se rallument à la prochaine demande. Cette approche réduit considérablement la consommation d'énergie des serveurs.

Concernant l'IA, nous préférons, dans la mesure du possible, utiliser des modèles existants reposant sur nos données et nos spécifications plutôt que de développer de nouveaux modèles, une solution qui peut être énergivore.

Nous suivons également nos émissions de gaz à effet de serre générées par l'utilisation du cloud en collaboration avec notre prestataire de services. Ces émissions sont incluses dans l'évaluation des émissions de GES de scope 3. Ce suivi est une étape essentielle dans l'identification de toutes les actions potentielles à mettre en place pour réduire l'empreinte carbone de l'entreprise.



Annexes

Annexe A. Publication de reporting

Périmètre de la déclaration de développement durable

La déclaration de développement durable de l'entreprise repose sur une approche de double matérialité, qui examine l'impact de Verkor sur l'environnement et la société, ainsi que l'influence des problématiques environnementales et sociales sur la performance de l'entreprise.

Cette approche veille à ce que la déclaration de développement durable s'applique à toutes les parties prenantes, notamment les employés, les investisseurs, les clients et les communautés dans lesquelles l'entreprise est active. Elle inclut une discussion sur les risques et les opportunités en matière de développement durable auxquels l'entreprise est confrontée.

Le périmètre consolidé de cette étude inclut le VIC et la Gigafactory de Verkor, prenant en compte la chaîne de valeur dans son intégralité et couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

L'analyse de double matérialité, les impacts, risques et opportunités (IRO), et la définition des enjeux matériels s'appliquent à un périmètre qui tient compte de la totalité des activités de Verkor.

Certains éléments du cadre politique, objectifs, actions et mesures ont été adoptés en fonction des filtres suivants :

- Dans la mesure où la Gigafactory n'est pas opérationnelle, certains éléments ne se rapporteront qu'au VIC et d'autres à toutes les activités. A titre d'illustration, les objectifs de décarbonation couvrent une activité dans son intégralité, les actions en matière de santé et de sécurité concernent le VIC et la Gigafactory, etc.
- Encore en phase de déploiement, Verkor veille à ce qu'au-delà de l'omission d'informations confidentielles ou sensibles, ou d'informations spécifiques liées à la propriété intellectuelle, la pertinence de cette publication ne soit pas compromise.

Méthodologie de reporting de Verkor

L'entreprise améliore sans cesse ses outils et processus de reporting afin d'améliorer la qualité et la précision des données consolidées. Cela nous permet de gérer plus efficacement nos processus de collecte de données, de suivre régulièrement et d'analyser la performance à tous les niveaux, d'évaluer les résultats par rapport aux objectifs et de mettre en œuvre des mesures correctives appropriées.

Périmètre de reporting pour les indicateurs sociaux

Les indicateurs sociaux en matière de ressources humaines concernent tous les salariés de Verkor ayant un contrat de travail direct. Pour le reporting 2024, dans la mesure où la Gigafactory n'est pas opérationnelle, les indicateurs couvrent principalement le périmètre du VIC, comme la quantité de déchets produits.

Périmètre de reporting pour les indicateurs environnementaux

Les indicateurs environnementaux en matière d'empreinte carbone couvrent l'ensemble du périmètre de Verkor, notamment la situation opérationnelle normative, y compris celle de la Gigafactory. Pour 2024, s'agissant des questions autres que l'empreinte carbone, dans la mesure où la Gigafactory n'est pas opérationnelle, les indicateurs couvrent principalement le périmètre du VIC.

Périmètre de reporting pour les indicateurs de gouvernance

Les indicateurs relatifs à la gouvernance et à l'éthique couvrent l'ensemble du périmètre de Verkor.

Horizon temporel

Lorsqu’elle prépare sa déclaration de développement durable, l’entreprise adopte des intervalles de temps à partir de la fin de la période de référence.

Concernant la surveillance des **indicateurs de performance**, la mise à jour des politiques et les résultats des actions entreprises :

- À court terme — un intervalle maximum d’un an, en ligne avec l’exercice financier
- A moyen terme — un intervalle d’un à cinq ans, reflétant les engagements et la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement durable

Concernant l’**analyse des Impacts, Risques et Opportunités (IRO)** :

- A court terme — un intervalle maximum de deux ans, dans la mesure où des événements internes ou externes majeurs nous imposent d’actualiser nos analyses et d’ajuster nos stratégies en conséquence
- A moyen terme — un intervalle de deux à cinq ans, afin d’ajuster les ambitions fixées et les ressources à déployer pour faire appliquer les politiques
- A long terme — un intervalle de plus de cinq ans, afin d’anticiper les transitions en fonction des impacts analysés

Concernant la **définition et la mise à jour des objectifs de progrès** :

- A moyen terme — un intervalle d’un à cinq ans pour tous les objectifs de progrès
- A long terme — un intervalle de plus de cinq ans pour les objectifs nécessitant des changements structurels, notamment les investissements, à quelques exceptions près

S’agissant des **problématiques environnementales**, et plus particulièrement du climat et de la biodiversité, Verkor a défini des horizons temporels précis de 2032, 2050 et 2100. La période de référence sera la première année pleine de production à la Gigafactory.

Sources d'estimation et incertitude des résultats

Dans la mesure où les activités de Verkor sont encore en cours de développement, les indicateurs de performance comportent un degré d'incertitude qualifié à plusieurs niveaux et présenté dans le tableau suivant :

	DEGRÉ D'INCERTITUDE	COMMENTAIRES
Impact, risques et opportunités (IRO)	Moyen	La Gigafactory n'étant pas encore opérationnelle, les IRO ont fait l'objet d'une évaluation théorique et selon plusieurs scénarios optimistes et pessimistes, en fonction des évolutions de la réglementation, du marché et de la situation économique.
Politiques	Faible	Les politiques menées reflètent le niveau d'engagement de Verkor et les principaux axes de progrès montrent un niveau élevé d'engagement opérationnel, qui devrait perdurer dans les prochaines années et être ajusté en fonction du rythme du déploiement.
Objectifs	Faible	Les engagements de Verkor présentent une faible incertitude, et leur fiabilité est renforcée par le fait qu'ils sont pris avec des partenaires commerciaux et financiers.
Actions	Élevé	La Gigafactory n'étant pas encore opérationnelle, toutes les actions ne peuvent pas encore être déployées. Certaines actions sont ainsi classées comme étant « à mettre en œuvre ».
Indicateurs de suivi et de performance	Moyen	Les indicateurs clés de performance sont pertinents et fiables pour le VIC. Pour l'activité dans son ensemble, qui n'est pas encore opérationnelle, ils reposent sur des hypothèses théoriques. Verkor utilise également des indicateurs liés aux chaînes de valeur amont et aval, estimés à l'aide de sources indirectes. Pour les émissions de GES, les incertitudes techniques sont mesurées pour chaque « scope » d'émissions.

Tableau 29. Sources d'estimation et degrés d'incertitude.

Le processus de reporting

Le rapport de développement durable est rédigé par l'équipe du Développement durable, responsable de la collecte et de la consolidation des données. Les données sont collectées grâce à plusieurs participants dans chaque équipe (RH, HSE, Juridique, Informatique et Finance). L'équipe supervise également la vérification des données et l'analyse de la qualité. Enfin, les données consolidées sont présentées à la Direction pendant les comités de la santé, de la sécurité et de l'environnement sur le lieu de travail (WHSE) et les réunions 360.

Annexe B. Méthodologie d'évaluation de double matérialité

Processus	Verkor a procédé à une évaluation de double matérialité avec l'appui d'une société de conseil externe. Cette évaluation a couvert les impacts réels et potentiels de l'entreprise et de sa chaîne de valeur sur les individus et l'environnement (matérialité d'impact), ainsi que les risques et les opportunités matériels pour l'activité liés au développement durable (matérialité financière). Verkor s'appuie sur ces résultats pour se préparer à répondre aux exigences de la directive CSRD. La première étape a consisté à identifier 17 questions clés de développement durable grâce à une analyse approfondie des impacts sociaux, environnementaux et de gouvernance de Verkor sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette analyse a fait suite à une approche de cycle de vie pour les batteries électriques afin d'examiner les impacts significatifs à chaque stade, de l'extraction des matières premières à la gestion de la fin de vie. L'évaluation a inclus des publications scientifiques, de nouveaux articles et des entretiens avec des experts ESG. Les constatations ont été conformes aux normes de reporting de développement durable (ESRS) et à la norme ISO 26000, assurant ainsi une évaluation exhaustive.
Matérialité d'impact	Une fois les questions de développement durable identifiées, des ateliers ont été animés par des experts venant de différents départements dans le but d'évaluer les nouveaux impacts et d'établir la cartographie des risques et opportunités ESG. Cette collaboration a permis l'identification et la hiérarchisation des questions de développement durable essentielles pour les activités et la stratégie de Verkor, ainsi que pour sa chaîne de valeur.
Parties prenantes	Pour une compréhension globale des impacts ESG de Verkor, la société de conseil a mené des entretiens avec nos principales parties prenantes, notamment des employés, des investisseurs, des fournisseurs, des clients et des experts en environnement. Ces parties prenantes ont apporté un éclairage sur les impacts des activités de Verkor sur les individus et l'environnement, et ont partagé leurs attentes quant aux pratiques ESG de la société. Lors d'entretiens structurés, les parties prenantes ont exprimé leur point de vue sur les 17 objectifs de développement durable, améliorant l'évaluation de la matérialité d'impact de Verkor et intégrant les opinions des parties prenantes dans la stratégie de l'entreprise. Ce processus d'implication a mis en lumière l'engagement de Verkor à faire preuve de transparence et d'inclusivité dans le traitement des impacts ESG.
Évaluation de la matérialité financière	Verkor a procédé à une évaluation de la matérialité financière afin d'identifier les conséquences financières de ses objectifs de développement durable. Une analyse de documents scientifiques et de nouveaux articles, avec l'éclairage d'experts, a permis d'identifier les principaux risques et opportunités associés aux 17 objectifs de développement durable. L'équipe Finance a évalué les effets financiers potentiels sur la trésorerie et le modèle économique. Cette évaluation a permis de bien appréhender la façon dont les questions de développement durable pourraient influencer sur la solidité financière de Verkor, et a contribué à inscrire le développement durable au cœur de la stratégie commerciale de Verkor et de ses processus décisionnels, alignant ainsi les initiatives de développement durable sur les objectifs commerciaux et les attentes des parties prenantes.

Annexe C.
Autres
indicateurs
CSRD

INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	UNITÉ	VALEUR
En dehors de l'EEE, % des employés couverts par une convention collective	Verkor SAS	%	N/A
% des employés ayant droit à un congé pour raisons familiales	Verkor SAS	%	100%
% des employés ayant pris un congé pour raisons familiales	Verkor SAS	%	100%

Tableau 30. Indicateurs des conditions de travail.

Annexe D.
Déclaration
du devoir de
vigilance en
matière de
développement
durable

FONDAMENTAUX DU DEVOIR DE VIGILANCE	SECTIONS DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Intégrer le devoir de vigilance dans la gouvernance, la stratégie et le modèle économique	Ch. 2. I. (gestion du développement durable de l'entreprise)
S'engager auprès des parties prenantes concernées dans toutes les étapes clés du devoir de vigilance	Ch. 2. III. (implication des parties prenantes)
Identifier et évaluer les impacts négatifs	Ch. 2. II. (évaluation de double matérialité et IRO)
Mener des actions pour remédier à ces impacts négatifs	Ch. 2. IV. (stratégie et engagement en matière de développement durable)
Contrôler l'efficacité de ces efforts et communiquer	Ch. 4. II. (approvisionnement responsable)

Tableau 31. Déclaration de devoir de vigilance

Annexe E. Normes transversales — exigences de publication

Liste des points de données dans les normes transversales et thématiques découlant d’autres actes législatifs de l’Union européenne : en attendant la nouvelle version des normes ESRS, ce tableau est disponible dans le rapport de développement durable 2023 (tableau 16 – Annexe C).

Annexe F. Indices des normes GRI

DÉCLARATION D’UTILISATION

Verkor a déclaré les informations mentionnées dans cet indice de contenu GRI pour la période du 01/01/24 au 31/12/24 en référence aux normes GRI.

GRI 1 UTILISÉE

GRI 1 : Fondation 2021

Tableau 32. Normes GRI – déclaration d’utilisation.

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT	NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	Annexe A		2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Ch. 2. I.
	2-2 Entités incluses dans le reporting de développement durable de l'organisation	Annexe A		2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Ch. 2. I.
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	Annexe A		2-19 Politiques de rémunération	Ch. 2. I.
	2-4 Reformulation des informations	N/D		2-20 Processus de détermination de la rémunération	Ch. 2. I.
	2-5 Assurance externe	Annexe A		2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	N/D
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires			2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Ch. 1. V. Ch. 2. IV.
	2-7 Employés	Ch. 5. (de I à VI)		2-23 Engagements politiques	Ch. 2. IV.
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Ch. 5. (de I à VI)		2-24 Intégration des engagements politiques	Ch. 2. IV.
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Ch. 2. I.		2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Ch. 7. II.
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Ch. 2. I.		2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Ch. 2. I. Ch. 7. I. Ch. 7. II.
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Ch. 2. I.		2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Ch. 3. II. a. Ch. 3. II. b.
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Ch. 2. I.		2-28 Adhésion à des associations	Ch. 6. IV.
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Ch. 2. I.		2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Ch. 2. III.
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Ch. 2. I.		2-30 Négociations collectives	Ch. 5. V.
	2-15 Conflits d'intérêts	Ch. 7. I.	GRI 3 : thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Annexe B Ch 2. II.
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Ch. 7. I. Ch. 7. II. Ch. 7. III.		3-2 Liste des thèmes pertinents	Ch 2. II.
				3-3 Gestion des thèmes pertinents	Ch 2. II.

Contribution de la société à l'économie et à la résilience économique

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 201 : performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Ch. 1. III.
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	N/D
	201-4 Aide financière publique	Ch. 1. II. Ch. 1. III.
GRI 203 : impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	N/D
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Ch. 1. I. (cam- pagne de recrutement) Ch. 1. III. Ch. 6. I.

Excellence environnementale des produits et des processus

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 301 : matériaux 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	Ch. 1. II.
	301-2 Matières recyclées utilisées	Ch. 4. II.
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	N/D
GRI 308 : évaluation environnemen- tale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Ch. 4. II.
	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Ch 2. II. Ch. 4. II.

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 302 : énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Ch. 1. II.
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	N/D
	302-3 Intensité énergétique	N/D
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	N/D
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	N/D
GRI 305 : émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	Ch. 3. I.
	305-2 Émissions indirectes de GES (scope 2)	Ch. 3. I.
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Ch. 3. I.
	305-4 Intensité des émissions de GES	N/D
	305-5 Réduction des émissions de GES	Ch. 3. I.
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	N/D
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	N/D
GRI 306 : déchets 2020	306-1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Ch. 4. I. Ch. 4. III.
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Ch. 4. I. Ch. 4. III.
	306-3 Déchets générés	Ch. 4. I. Ch. 4. III.
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	Ch. 4. I. Ch. 4. III.
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Ch. 4. I. Ch. 4. III.

Éthique interne et gouvernance

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 401 : emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Ch. 5. I.
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	N/D
	401-3 Congé parental	N/D
GRI 405 : diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Ch. 5. III.
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Ch. 5. III.
GRI 403 : santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Ch. 5. II.
	403-2 Identification et évaluation des risques, et enquêtes sur les incidents	Ch. 5. II.
	403-3 Services de santé au travail	Ch. 5. II.
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Ch. 5. II.
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Ch. 5. II. Ch. 5. VI.
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Ch. 5. II.
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	N/D
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Ch. 5. II.
	403-9 Accidents du travail	Ch. 5. II.
	403-10 Maladies professionnelles	Ch. 5. II.

Chaîne d’approvisionnement en amont responsable

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 204 : pratiques d'achat 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Ch. 4. II.
GRI 408 : travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Ch. 4. II.
GRI 409 : travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Ch. 4. II.
GRI 414 : évaluation sociale du fournisseur 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Ch. 4. II.
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Ch 2. II. Ch. 4. II.

Recrutement, perfectionnement et fidélisation des talents

NORMES GRI	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SECTION DU RAPPORT
GRI 404 : formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Ch. 5. VI.
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Ch. 5. VI.
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Ch. 5. VI.
GRI 413 : commu- nautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Ch. 2. II. Ch. 6. I.
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels, sur les communautés locales	Ch. 2. II. Ch. 6. I.

Tableau 33. Normes GRI.

Annexe G.

Indices des normes TCFD

CATÉGORIE	DÉSCRIPTION	SECTION DU RAPPORT
Gouvernance	Décrire la manière dont le Conseil d'administration supervise les risques et opportunités liés au changement climatique	Ch. 2. I.
	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au changement climatique	Ch. 2. I.
Stratégie	Décrire les risques et opportunités climatiques identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
	Décrire l'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
	Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris le scénario d'une augmentation des températures de 2°C ou moins	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
Gestion des risques	Décrire les procédures d'identification et d'évaluation des risques climatiques de l'organisation	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
	Décrire les procédures de gestion des risques climatiques de l'organisation	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
	Décrire comment les procédures d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques sont intégrées dans la gestion globale des risques de l'organisation	Ch. 2. II. Ch. 3. IV.
Indicateurs et objectifs	Déclarer les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	Ch. 2. IV.
	Déclarer les émissions de GES de scope 1, scope 2 et, le cas échéant, de scope 3, ainsi que les risques associés	Ch. 3. I.
	Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités climatiques, ainsi que les résultats atteints dans la poursuite de ces objectifs	Ch. 3. I. Ch 2. IV.

Tableau 34. Normes TCFD.

Glossaire

Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Méthode quantitative, multi-critères utilisée pour évaluer les impacts sur l'environnement d'un produit tout au long de son cycle de vie (extraction des matières premières, production, distribution, utilisation, fin de vie).

Anode

L'électrode négative d'une batterie.

Black mass

Poudre noire obtenue à partir de composants de batterie broyés et déchiquetés, contenant une large part de métaux précieux.

Bas-carbone

Activité ou produit affichant une empreinte carbone plus faible que la moyenne actuelle pour le même produit ou la même activité.

Cathode

L'électrode positive d'une batterie.

Critères d'exclusion⁴

Définie dans la norme ISO 14040 comme « spécification de la quantité de flux de matière ou d'énergie ou du niveau de l'importance environnementale associée aux processus élémentaires ou au système de produits qui doivent être exclus de l'étude ».

Empreinte carbone

La quantité de gaz à effet de serre (GES) émis directement et indirectement par les activités d'un individu, une entreprise, une communauté ou un produit.

Évaluation de double matérialité

Une analyse à double sens qui identifie :

- les impacts de l'entreprise sur son environnement social et naturel
- les impacts des questions sociales et environnementales sur la performance financière de l'entreprise.

Devoir de vigilance (« due diligence »)⁵

Le devoir de vigilance est une notion juridique selon laquelle les grandes entreprises ont le devoir de mettre en œuvre des mesures pour identifier, prévenir et atténuer les risques liés aux droits de l'homme, à l'environnement, à la santé et à la sécurité tout au long de la chaîne de valeur.

Électrode

Conducteur électrique solide qui transporte le courant électrique dans une partie non métallique d'un circuit.

Électrolyte

Substance qui transporte les ions entre les électrodes, généralement composée de sel de lithium et de solvants organiques.

Déchets non dangereux

Tous les déchets qui ne causent aucun dommage aux personnes ou à l'environnement.

Cellule de batterie

Dispositif électrochimique qui stocke chimiquement l'énergie. Elle est composée d'une électrode positive et d'une électrode négative, d'un séparateur et d'un électrolyte.

Financement de série C

La troisième étape de financement externe reçu par une start-up ou une entreprise, après les tours de financement de série A et de série B. La série C vise à poursuivre l'expansion internationale de l'entreprise.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre sont des constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et émettent un rayonnement à des longueurs d'onde spécifiques du spectre du rayonnement terrestre émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages. C'est cette propriété qui est à l'origine de l'effet de serre. La vapeur d'eau (H₂O), le dioxyde de carbone (CO₂), l'oxyde nitreux (N₂O), le méthane (CH₄) et l'ozone (O₃) sont les principaux gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère terrestre.

4 ISO 14040:2006. Environmental management — life cycle assessment — principles and framework. Geneva, CH: International Organization for Standardization.

5 Corporate sustainability due diligence – European Commission (Europa.eu). https://commission.europa.eu/business-economy-euro/doing-business-eu/sustainability-due-diligence-responsible-business/corporate-sustainability-due-diligence_en#:~:text=Corporate%20sustainability%20due%20diligence.%20Fostering

Gigafactory

Importante usine de fabrication de batteries, dont la capacité de production est mesurée en GWh/an.

Indice de l'égalité hommes-femmes (ou d'égalité de genre)⁶

L'indice de l'égalité hommes-femmes est un outil visant à mesurer les progrès de l'égalité hommes-femmes dans l'UE, élaboré par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). Composé de 31 indicateurs sur une échelle de 1 à 100, il apporte une plus grande visibilité quant aux domaines à améliorer et soutient les autorités pour concevoir des mesures d'égalité de genre plus efficaces.

Ligne pilote

Ligne de production à petite échelle, utilisée pour fabriquer et tester des technologies en développement.

Matériaux actifs

Matériaux qui participent à la réaction électrochimique pendant la charge/décharge de la batterie. Ils sont issus de la transformation chimique des matières premières.

Module de batterie

Combinaison de plusieurs cellules connectées entre elles en série et/ou en parallèle.

NMP

Le N-Méthyl-2-pyrrolidone est un composé organique utilisé comme solvant.

Pack batterie

Système final de batterie, composé de plusieurs modules et systèmes de contrôle, tels qu'un BMS (système de gestion de la batterie) ou un système de refroidissement.

Rebuts

Déchets produits pendant la fabrication des batteries.

Réchauffement climatique⁷

Estimation de la hausse de la température moyenne à la surface du globe au cours d'une période de 30 ans ou la période de 30 ans centrée sur une année ou une décennie donnée, exprimée par rapport aux niveaux préindustriels, sauf indication contraire.

Recyclage en boucle fermée

Processus par lequel un produit/matériau de batterie usagée peut être réutilisé et transformé en nouveau produit pour la batterie.

Rendement

Le pourcentage de produits conformes par rapport à la quantité totale de produits fabriqués. Également connu sous le nom de ratio ou taux de qualité.

Recyclage en tant que service (*Recycling as a service, RaaS*)

Dans son modèle économique, Verkor conserve la propriété des matières premières stratégiques et paye des frais de traitement à ses partenaires de recyclage pour la transformation des rebuts de production en matériaux actifs de cathode. Cette solution a pour objectif d'éviter une exposition aux fluctuations des prix du marché des métaux, tout en conservant le contrôle des matières premières stratégiques.

Risque professionnel

Le risque professionnel est un risque (c'est-à-dire une source potentielle de dommage) auquel un salarié est exposé sur son lieu de travail.

Séparateur

Membrane polymère humidifiée par l'électrolyte positionnée entre l'anode et la cathode pour empêcher les courts-circuits électriques tout en permettant l'échange d'ions lithium.

⁶ About | Gender Equality Index | European Institute for Gender Equality (europa.eu). <https://eige.europa.eu/gender-equality-index/about>

⁷ Glossaire — réchauffement climatique de 1.5°C (ipcc.ch). <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/>

Liste des acronymes

- A

ACV

Analyse du Cycle de Vie
- ANI

Accord National Interprofessionnel
- C

CCS

Comité Culture et Santé
- CE

Conformité Européenne
- CFO

Directeur Financier (*Chief Financial Officer*)
- CoC

Chaîne de Traçabilité (*Chain of Custody*)
- COV

Composés Organiques Volatils
- CRMA

loi européenne sur les matières premières critiques (*Critical Raw Materials Act*)
- CSE

Comité Social et Économique - Comité d'entreprise
- CSR

Combustibles Solides de Récupération (*également appelés combustibles dérivés de déchets*)
- CSRD

Directive Européenne sur le Reporting Extra-financier (*Corporate Sustainability Reporting Disclosure*)
- CSSCT

Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- D

DBO

Demande Biochimique en Oxygène
- DCO

Demande Chimique en Oxygène

- DGE

Direction Générale des Entreprises
- DPO

Délégué à la protection des données (*Data Protection Officer*)
- DUER

Document Unique d'Enregistrement des Risques
- E

EDLB

école de la Batterie
- ESG

Enjeux ESG (*Environnement, Social et Gouvernance*)
- ETP

équivalents temps plein
- EUBR

Règlement Européen sur les Batteries (*European Union Battery Regulation*)
- G

GES

Émissions de Gaz à Effet de Serre
- GF

Gigafactory de Verkor
- GPMD

Grand Port Maritime de Dunkerque
- H

HSE

Santé, Sécurité et Environnement
- HVAC

Systèmes de Chauffage, de Ventilation et de Climatisation
- I

IRO

Impacts, Risques et Opportunités

	ISO	Organisation internationale de normalisation (<i>International Organisation for Standardisation</i>)		RPS	Risques Psychosociaux
	IT	Informatique		RSI	Lésions dues au Travail Répétitif (<i>Repetitive Strain Injury</i>)
K	KPI	Indicateurs Clés de Performance NMC (<i>Nickel Manganèse Cobalt</i>)	S	SOP	Mise en Production (<i>Start Of Production</i>)
N	NMP	N-Méthyl-2-pyrrolidone		SRS	Système de Récupération de Solvants
	Normes ESRS	Normes de reporting de développement durable		SS	Matières en Suspension (<i>Suspended Solids</i>)
O	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques	V	SVP	Directeur Général AdjointUE : Union européenne (<i>Senior Vice-President</i>)
P	PAC	Plan d'Actions Correctives		VE	Véhicules Électriques
	P-DG	Président-Directeur Général		VIC	Centre d'Innovation de Verkor (<i>Verkor Innovation Centre</i>)
	PFCC	Comité Financement de Projets & Construction	W	WHSE	Comité Santé, Sécurité & Environnement sur le lieu de Travail (<i>Workplace Health Safety & Environment</i>)
	PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale	Z	ZGI	Zone Grandes Industries (Dunkerque)
	POI	Plan d'Opération Interne			
	PRM	Petits Réacteurs Modulaires			
Q	QAE	Questionnaire d'Auto-Évaluation			
R	QVT	Qualité de Vie au Travail, devenue aujourd'hui Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)			
	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données			

